

PROJET



2019

2023

**POUR UN DEVELOPPEMENT
SOCIAL ET DURABLE**



EDITO DU PRESIDENT

Un an d'échanges, de réflexion, de concertation avec les habitants de la Duchère, nos partenaires et les acteurs engagés du Centre Social ... et voilà notre nouveau projet pour un développement social et durable. Projet que je suis fier d'afficher en adéquation avec les besoins et les différents visages de notre territoire.

Au cœur d'un projet de renouvellement urbain, notre Centre Social est d'abord celui des habitants de la Sauvegarde, mais il accueille et accompagne les projets de tous les Duchérois et résidents des quartiers limitrophes. Nous n'en sommes que plus engagés alors dans la mixité et le lien social. Usagers, bénévoles, partenaires... sont les garants de cette volonté de s'ouvrir à l'autre.

Depuis presque 20 ans déjà, notre association est investie dans des actions, des projets à visée de développement durable et promeut une intention éco-citoyenne pour ses adhérents, ses bénévoles.

L'éco-citoyenneté consiste, pour nous, à adopter une attitude et une posture concernées et éclairées pour sa santé, sa vie quotidienne, son ouverture à l'autre en lien avec son environnement de proximité, la nature mais aussi la vie démocratique de son quartier, de sa ville...

Ce projet est donc né de la volonté, voire de l'impératif d'aller vers les autres, d'être et d'agir ensemble pour une société éthique au développement durable et équitable.

La participation et le pouvoir d'agir des habitants restent au cœur de notre démarche, gage de l'accueil de tous, anciens et nouveaux Duchérois. La pluralité de bénévoles déjà engagés dans les actions et dans la gouvernance de l'association témoigne de cette volonté, ambition première du Centre Social.

Je fais le souhait que ce projet de développement social et durable soit notre feuille de route pour les années à venir, mais que nous puissions aussi l'ajuster aux occurrences d'un quartier en mouvement.

Michel FAURE



TABLE DES MATIERES

EDITO DU PRESIDENT

CONTEXTE ET CADRES DE REFERENCE -----	6
Un peu d'histoire -----	6
Histoire du Centre Social de la Sauvegarde-----	7
Le quartier de la Duchère -----	8
Les cadres institutionnels -----	9
Le développement durable et la transition écologique -----	14
LA DEMARCHE D'ECRITURE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT	
SOCIAL ET DURABLE -----	18
Chronologie des principales étapes -----	19
L'EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2015/2019 -----	24
L'évaluation par les administrateurs -----	24
L'évaluation par les usagers -----	26
L'évaluation par les partenaires du territoire -----	27
L'évaluation par les salariés -----	28
Focus : évaluation par les usagers et les partenaires de l'axe développement durable du Centre Social -----	29
LE DIAGNOSTIC-----	30
La méthodologie-----	30
Le quartier, son histoire, son actualité -----	33
Acteurs du territoire et fonctionnement du quartier -----	36
Les données sociodémographiques du territoire -----	39
Les données qualitatives -----	49
Le Centre Social-----	58
Présentation du fonctionnement du centre social -----	68
Les forces et faiblesses du centre social -----	71
Les pistes de réflexions -----	72
Les données du diagnostic environnemental -----	76

ETAT DES LIEUX : LES MOYENS ET RESSOURCES DU CENTRE SOCIAL -----	77
La gouvernance -----	77
Le pilotage -----	80
L'organisation des missions -----	82
Les ressources humaines -----	84
Les locaux -----	85
Le financier -----	86
Situations financières et perspectives -----	87
Les autres partenaires -----	92
LE PROJET 2019 / 2023 -----	93
L'AXE PRIORITAIRE ET LES OBJECTIFS GENERAUX DU PROJET SOCIAL -----	93
Le plan d'action -----	95
Arbre à objectifs et à projets -----	96
Projet de développement local -----	97
Projet éducatif -----	99
L'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant -----	100
Pour les 6 / 10 ans -----	111
L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole -----	112
Le secteur Ados -----	115
Projet de développement social -----	122
Projet de développement environnemental -----	129
Projet familles -----	137
EVALUATION DU PROJET SOCIAL ET DU PROJET FAMILLES -----	140
CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE ET PLAN D'ACTION -----	145



CONTEXTE ET CADRES DE REFERENCE

UN PEU D'HISTOIRE

Le Centre Social apparaît à la fin du XIX^{ème} siècle, en même temps que le social, c'est-à-dire l'ensemble des réponses (droit social, assurances sociales, logement social...) à "la question sociale", nom donné au problème posé par le caractère insupportable des conditions de vie et du statut du monde des travailleurs dans la société industrielle en plein développement.

L'ancêtre des Centres Sociaux est le "settlement" inventé par des philanthropes anglais dans les années 1880. Très vite, des initiatives semblables sont prises en France et dans les autres pays industrialisés. Le "settlement", la "maison sociale", la "résidence sociale" ou le "centre social", c'est une maison commune implantée dans un quartier, où les pionniers du travail social s'établissent pour aider les habitants, les familles ouvrières, à développer les activités et services nécessaires à la vie quotidienne (problèmes de santé, garde d'enfants, activités périscolaires, activités ménagères, éducation physique, loisirs, éducation des adultes, vie sociale...) dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée. De plus, le Centre Social est issu des "œuvres sociales" qui considéraient que les habitants ouvriers devaient s'organiser localement pour prendre leur vie en main.

Les premiers promoteurs des Centres Sociaux français créent une Fédération Nationale en 1922 en même temps que se tient, à Londres, le premier congrès de la Fédération Internationale des Settlements. Mais les Centres Sociaux restent peu nombreux en France entre les deux guerres. Le véritable développement a lieu à partir des années 50, en lien avec l'apparition des grands ensembles et la transformation des conditions de vie du monde rural. Le Centre Social, qui, jusque-là, a vécu pour l'essentiel de la charité privée, bénéficie dans cette nouvelle phase, de financements émanant des organismes de sécurité sociale (C.A.F. et M.S.A.), de l'État, des collectivités locales, de promoteurs du logement social et des usagers eux-mêmes.

Leur développement s'amplifie donc après 1945 grâce à l'investissement de l'Etat. Leur expérience, leur implantation au cœur des espaces de vie quotidienne, leur gestion locale et leur pratique de réseau en font des acteurs reconnus de la décentralisation. En 1947, naît la première fédération départementale (Loiret), puis en 1967 a lieu le premier Congrès national, rassemblant des représentants de 120 centres sociaux.

En 1971, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) décide d'étendre sa prestation de services aux centres sociaux, décision confirmée par la circulaire de 1984, qui fixe les conditions de l'agrément des centres par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) locales. De son côté, la FCSF crée le SNAEC SO (syndicat employeur), qui marque le début de la professionnalisation des acteurs des centres sociaux.

En 2000, la FCSF adopte une Charte des centres sociaux et socioculturels fédérés qui réfère leur action et leur expression publique à 3 valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Le réseau des centres sociaux est organisé en fédérations locales (départementales ou régionales) qui animent et développent les projets.

Aujourd'hui plus que jamais, le Centre Social, espace solidaire et convivial, dispositif d'actions de proximité ouvert sur l'ensemble des problèmes du quotidien permet à la fois l'engagement citoyen individuel et collectif des habitants et la mise en œuvre sur le terrain des politiques publiques éducatives et sociales.



HISTOIRE DU CENTRE SOCIAL DE LA SAUVEGARDE



Le centre social a ouvert ses portes en 1979 ; Annie Schwartz écrit dans un ouvrage de 1991 : « *le désir du centre social (Sauvegarde) était une réaction de dignité pour être comme les autres* ». La création de ce centre a été voulu pour pallier un sentiment de « mal être » que pouvaient avoir les habitants de la Sauvegarde, qui se sentaient à l'écart du Plateau. « *Dès 1979, la demande des habitants fut qu'on aide les enfants à mieux réussir que leurs parents* ».

Les bénévoles présents depuis plusieurs années mettent en avant que le centre a été créé à l'initiative d'habitants et que l'échange des savoir-faire est l'essence même du centre.

Depuis cette époque, l'association propose des ateliers d'alphabétisation.

En 1985, a été créé l'atelier pédagogique personnalisé pour permettre aux adultes de faire des « remises à niveau ». Au même moment, un atelier informatique est né au centre afin « de ne pas manquer le virage informatique ».

En 1989, un groupe d'habitants a donné naissance à la « Boutique des Echanges et des Savoir-Faire ».





HISTORIQUE

UNE COLLINE À CONSTRUIRE

1

Avant 1958

La colline de La Duchère est occupée par des terres agricoles et boisées.

1999

Le quartier ne compte plus que 12 500 habitants.

3

LE TEMPS DU PROJET

2001

Les acteurs publics s'associent autour d'un Grand Projet de Ville afin de revaloriser et redynamiser le quartier.

2003

Début des démolitions (1715 logements sociaux au total)

2018

Achèvement du Projet défini en 2003. Mais la transformation de La Duchère continue jusqu'en 2030 avec de nouveaux Projets à La Sauvegarde et au Château.

2014

Réouverture du Parc du Vallon réaménagé

2011

Livraison de la place Abbé Pierre

2012

Ouverture de la halle d'athlétisme Stéphane Diagana

2013

900 nouveaux logements ont été livrés à La Duchère depuis 2006, autant sont attendus d'ici 2018.

1962

Installation des premiers habitants, venus de tous horizons, dont de nombreux rapatriés d'Algérie.

1958

Face à la crise du logement qui touche Lyon, Louis Pradel décide la construction d'un « grand ensemble » à La Duchère. 5300 logements sortent de terre en 6 ans.

Années 1980 - 1990

Comme tous les grands ensembles, La Duchère fait face à des difficultés : enclavement, inadéquation de son urbanisme, concentration de logements sociaux (80%), fragilisation socioéconomique de la population, etc.

LE DÉCLIN DU QUARTIER

2

1970

La Duchère, emblème de modernité, compte plus de 20 000 habitants qui tissent une riche vie sociale dans le quartier.



LES CADRES INSTITUTIONNELS

La Caisse Nationale des Allocations Familiales

Selon les circulaires du 20 juin 2012 et du 16 mars 2016, relatives à l'Animation de la Vie Sociale, il est acté que :

Les centres sociaux sont :

- des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale
- des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Ils poursuivent trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Leur action se fonde sur des valeurs et des principes :

- le respect de la dignité humaine
- la laïcité, la neutralité et la mixité
- la solidarité
- la participation et le partenariat.

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, les centres sociaux développent un projet d'animation globale. L'objectif général est de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein du collectif ou sur le territoire.

Dans le cadre général de l'animation sociale, les centres sociaux ont des missions complémentaires :

- organiser une fonction d'accueil et d'écoute des usagers-habitants, des familles et des groupes ou des associations ;
- assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés ;
- développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ;
- développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles ;
- organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

Le Projet Familles du Centre Social doit répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire et développer des actions, principalement des actions collectives favorisant l'épanouissement des parents et des enfants, le renforcement de la cohésion intra-familiale et les relations et solidarités inter-familiales.

La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France



En 2000 à Angers, dans le cadre de leur Assemblée Générale annuelle, les centres sociaux et socioculturels ont adopté "la charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France" qui affirme :

1. Notre conception du centre social et socioculturel : être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.
2. Nos valeurs de référence : dignité humaine, solidarité et démocratie.
3. Nos façons d'agir fondées sur :
 - une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent
 - des méthodes participatives, opérationnelles et responsables
 - un partenariat actif et ouvert.
4. Notre engagement fédéral : un acte à la fois politique et stratégique dans un réseau, la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF).

Projet métropolitain des solidarités 2017-2024

Le Centre Social de la Sauvegarde est engagé dans la politique métropolitaine et s'inscrit dans les axes de Développement du Projet Métropolitain des Solidarités :

- **Axe n° 1 : Développer la prévention à destination de tous**
 - › Orientation n° 1 : sensibiliser pour mieux prévenir
 - › Orientation n° 2 : détecter au plus tôt les situations de vulnérabilité
 - › Orientation n° 3 : accompagner la parentalité dans sa diversité
 - › Orientation n° 4 : maintenir l'autonomie à domicile
- **Axe n° 2 : Offrir un parcours adapté et continu à l'utilisateur**
 - › Orientation n° 1 : faciliter l'accès à l'information
 - › Orientation n° 2 : promouvoir le développement social
 - › Orientation n° 3 : articuler les prises en charge pour éviter les ruptures
 - › Orientation n° 4 : diversifier les offres d'accueil et d'accompagnement
- **Axe n° 3 : Renforcer les partenariats pour gagner en cohérence**
 - › Orientation n° 1 : coordonner les acteurs et décloisonner les dispositifs
 - › Orientation n° 2 : mettre en synergie la Métropole et les communes
 - › Orientation n° 3 : rénover les modalités de pilotage et de dialogue avec les établissements et les services habilités
 - › Orientation n° 4 : impulser une démarche structurée de recherche, d'observation, d'évaluation et de formation dans le domaine des solidarités
- **Axe n° 4 : Favoriser l'inclusion sociale et urbaine**
 - › Orientation n° 1 : rendre l'utilisateur acteur de son parcours
 - › Orientation n° 2 : valoriser le citoyen, créateur de solidarités
 - › Orientation n° 3 : mobiliser les leviers éducatifs et culturels pour intégrer pleinement le citoyen dans la cité
 - › Orientation n° 4 : allier développement social, économique et urbain

Ville de Lyon



Le Centre Social participe à la politique de développement social local de la Ville de Lyon :
« **Contribuer à la cohésion sociale et au développement équilibré du territoire de la Ville de Lyon en s'appuyant notamment sur des acteurs de proximité que sont les Centres Sociaux, les MJC et les Maisons de l'Enfance** ».

Implanté au cœur du quartier de la Duchère, le Centre Social de la Sauvegarde s'inscrit ainsi dans le Projet de Territoire de la Duchère 2016/2020 et ses axes de développement :

Pilier 1 :

- Poursuivre le renouvellement urbain et améliorer le cadre de vie dans une dynamique d'aménagement durable
- Poursuivre et achever l'actuel Projet de Renouvellement Urbain
- Engager le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain sur la Sauvegarde
- Engager le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain sur le Château
- Favoriser la mixité sociale en diversifiant l'offre de logement
- Conforter l'attractivité du parc existant (privé et public) et assurer la veille et la prévention des copropriétés anciennes et récentes
- Favoriser la mobilité et les parcours résidentiels, tout en veillant à la mixité sociale
- Améliorer de manière durable la gestion urbaine du quartier
- Renforcer le pouvoir d'agir des habitants mobilisés sur leur cadre de vie
- Améliorer la qualité de service au sein du parc locatif social

Pilier 2 :

- Accompagner le développement économique au bénéfice de tous les Duchérois
- Développer la mixité fonctionnelle du quartier en attirant des entreprises et des salariés
- Conforter l'offre commerciale de proximité
- Favoriser la création d'entreprises et d'activités
- Faciliter l'accès au service public de l'emploi et à l'offre d'accompagnement pour les habitants demandeurs d'emploi
- Mobiliser les entreprises du territoire au profit des demandeurs d'emploi
- Développer la formation et la qualification des publics
- Agir sur les difficultés « périphériques » qui freinent l'accès à l'emploi
- Proposer un accompagnement renforcé pour les 16-25 ans en difficulté

Pilier 3 :

- Renforcer les cohésions sociales et territoriales pour faire vivre la mixité
- Faire vivre la mixité et cultiver le vivre ensemble
- Raccrocher les secteurs Sauvegarde et Château à la dynamique du Projet de Territoire Duchère
- Développer le pouvoir d’agir des habitants
- Encourager le développement du quartier par l’accompagnement artistique et culturel du projet urbain en priorité sur les secteurs Sauvegarde et Château
- Accompagner la mixité sociale et culturelle
- Favoriser l’expression des habitants par le levier culturel
- Accompagner les habitants à être acteurs de leur santé
- Réduire les inégalités sociales et territoriales dans l’accès aux soins et à la santé
- Poursuivre une approche globale des questions de santé mentale
- Encourager la mixité à l’école et au collège
- Soutenir les parents dans leur fonction parentale
- Favoriser la réussite éducative
- Promouvoir le vivre ensemble et la citoyenneté à l’école
- Poursuivre l’amélioration de la tranquillité publique à la Duchère
- Prévenir la délinquance des jeunes 11-25 ans
- Prévenir la radicalisation

Pilier 4 :

- Partager le Projet et faire rayonner le territoire
- Instances de pilotage
- Équipe Projet territorial
- Renforcer la participation des habitants au projet
- Poursuivre la pédagogie du projet et l’accompagnement au changement
- Promouvoir les atouts de « La Duchère »



LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Depuis plusieurs années, le Centre Social de la Sauvegarde a fait du développement durable une préoccupation au quotidien. Cet axe lui confère une place particulière sur le territoire et dans le réseau des Centres Sociaux.

Depuis 2000, le Centre Social anime le jardin du Château. Progressivement, l'association a proposé divers projets et actions : Vélo Ecole, actions recyclage, éducation alimentaire... Le Centre Social de la Sauvegarde a, depuis plusieurs années, des objectifs liés au développement durable. Cela se traduit par un poste d'animatrice dédié à 50% sur le volet environnemental et 50% sur l'accompagnement et la mobilisation des collectifs d'habitants. De plus, notre association est labélisée depuis 2013 « Lyon Ville Equitable et Durable ».

Ses objectifs et actions se réfèrent donc aussi aux principes et orientations suivantes :
le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- le concept de " besoin ", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité,
- l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

2 principaux éléments :

- Principe de solidarité (responsabilité) intergénérationnelle : la durabilité consiste à léguer aux générations futures de quoi répondre à leurs besoins [Rapport Brundtland : WCED (1987) Our common future]
- Principe de transversalité : le développement durable cherche à concilier exigences de développement (économique, social) et de durabilité (environnementale).

Cadres internationaux :

La déclaration de Rio de 1992 fut l'impulsion du cadre d'action international : 27 principes qui doivent être déclinés dans les législations nationales.

L'Agenda 21 des Nations Unies « aborde les problèmes qui se posent en matière d'environnement et de développement, fixe les objectifs à atteindre pour faire du développement durable une réalité pour le 21^{ème} siècle et en précise les règles »

- Section 1 : Dimensions sociales et économiques
- Section 2 : Conservation et gestion des ressources aux fins du développement
- Section 3 : Renforcement des rôles des principaux groupes
- Section 4 : Moyens d'exécution

Le développement durable dans la loi française après Rio

- 1995 : Loi Barnier sur les espaces naturels : Première définition du développement durable dans la loi (+ principe de précaution)
- 1999 : Les chartes d'agglomération et de pays doivent respecter les principes des Agendas 21 locaux
- 2000 : Loi SRU : S'appuie sur 3 principes de développement durable (solidarité, démocratie locale et préservation des espaces naturels), réactualise les documents d'urbanisme (PLU, SCoT) qui doivent être basés sur un Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
- 2002 : Johannesburg : Plan d'action international qui doit être retranscrit au niveau national à travers la rédaction d'une stratégie nationale
- 2007-08 : Grenelle de l'environnement + obligation de mise en conformité de la Stratégie Nationale de Développement Durable avec les objectifs de la Stratégie Européenne de Développement Durable
- 2015 : Loi de transition énergétique pour la croissance verte : focale énergie-climat, thématiques biodiversité et économie circulaire, Stratégie Nationale Bas carbone, Programme pluriannuel énergie, Stratégie nationale biodiversité, feuille de route économie circulaire

La Stratégie Nationale de Transition Ecologique vers un Développement Durable (SNTEDD) 2015/2020

Neufs défis :

- 1 / Territoires durables et résilients
- 2/ Economie circulaire
- 3/ Inégalités environnementales
- 4/ Nouveaux modèles financiers
- 5/ Ecologie économique
- 6/ Innovations et transitions
- 7/ Education et formation à la Transition Ecologique
- 8/ Mobilisation des acteurs
- 9/ Promotion internationale de la TE

Plan d'Education au Développement de la Métropole de Lyon :

L'éducation au développement durable s'inscrit dans une dynamique de développement de l'éco-citoyenneté promue et soutenue depuis plus de 20 ans sur le territoire par un engagement de la Communauté Urbaine de Lyon devenue Métropole de Lyon.

Le Plan d'Education au Développement Durable (PEDD) se fonde sur un partenariat avec les associations et propose des pistes d'actions qu'elles peuvent promouvoir dans leurs projets. Le PEDD a pour objet la réalisation, sur l'ensemble du territoire de la Métropole, de projets d'éducation sur les thèmes clés du développement durable (utilisation rationnelle de l'énergie et climat, milieux naturels, arbres et paysages, eau et fleuves, prévention tri des déchets et propreté, qualité de l'air, environnement sonore, alimentation, production agricole locale et circuits courts, santé environnementale, risques, projets urbains, mobilité, approche sociétale).

Avec l'ambition d'apporter des connaissances et de soutenir l'engagement éco-citoyen par l'accompagnement de projets émergents, le PEDD s'adresse à un public large et diversifié: scolaires (écoles et collèges), publics adultes, familles, communauté éducative, animateurs de structures socio-éducatives.

Une attention particulière est portée aux habitants des quartiers "politique de la ville" pour intervenir à un niveau correspondant à la représentativité de cette population dans l'agglomération.

Le Label Lyon Ville Equitable et Durable



Le label "Lyon, Ville Equitable et Durable" s'inscrit dans une dynamique locale de promotion de l'économie sociale et solidaire.

Créé en 2010 à l'initiative de Guylaine Gouzou-Testud, ce label marque la volonté de la Ville de Lyon d'identifier les entreprises, commerces, artisans, lieux et événements qui répondent de manière pragmatique aux **enjeux du développement durable** à travers une **offre de consommation responsable**.

Ce label a donc pour but de démocratiser la consommation responsable. C'est un repère fiable pour les consommateurs lyonnais qui souhaitent agir au quotidien pour le développement durable.

Avec lui, la Ville de Lyon souhaite, en effet, donner de la visibilité à l'offre locale de produits et services responsables, et encourager le développement d'entreprises sur des secteurs d'activités écoresponsables pour un développement durable des territoires.

Les labellisés "Lyon, Ville Equitable et Durable" agissent pour le développement durable de notre territoire, en plaçant l'humain et l'environnement au cœur de leurs activités.

Les valeurs qui les rassemblent : innovation sociale, conscience environnementale, engagement sociétal et volonté de progresser ensemble.

Qu'ils soient commerçants, artisans, entrepreneurs, associatifs, ils proposent aux citoyens, aux consommateurs mais également au public professionnel :

- des produits écoresponsables répondant à de nombreux besoins du quotidien
- des services à faible impact environnemental et à forte utilité sociale
- des offres culturelles et de loisirs innovantes
- des activités de formation, de sensibilisation ou d'engagement citoyen
- des prestations intellectuelles exemplaires en matière de développement durable (architectes, cabinets conseil...).

Obtenir le label « Lyon, Ville Equitable et Durable » est une démarche volontariste et exigeante, gage de qualité pour les consommateurs.

Les candidats doivent démontrer un engagement exemplaire en matière de Développement Durable et répondre aux 5 critères de notre référentiel :

- Gestion environnementale : adopter un management et une gestion visant à préserver les ressources et maîtriser l'énergie.
- Gestion sociale : valoriser le capital humain de l'organisation, adopter un fonctionnement démocratique et transparent, gérer l'organisation de manière éthique et équitable, associer les parties prenantes et travailler en synergie.
- Achat et consommation responsable : privilégier des produits et des services à forte valeur sociale et environnementale, limiter les consommations.
- Engagement citoyen : promouvoir le Développement Durable et l'Economie Sociale et Solidaire, soutenir et participer à des initiatives solidaires locales, rendre ses produits et services accessibles au plus grand nombre.
- Innovation : innover en prenant en compte l'impact social et environnemental.

LA DEMARCHE D'ECRITURE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DURABLE

La méthodologie (étapes d'élaboration, concertation) et la finalité d'un projet social et celle d'un agenda 21 étant similaires, nous pensons que notre démarche est fidèle aux critères d'évaluation notifiés dans les circulaires CNAF de juin 2012 et de mars 2016.

Travailler à un agenda 21 nous a ainsi permis de :

- Penser notre éthique professionnelle et d'engagement bénévole en mettant en synergie le fond et la forme
- Circonscrire notre réflexion quant aux orientations : parler, former, élaborer à partir du développement durable nous met d'emblée en situation de balayer les volets environnemental, social, économique et celui de la gouvernance.
- Réaffirmer l'impératif méthodologique, notamment la place des habitants, des citoyens en général et des usagers en particulier.

Ainsi est née l'envie de travailler le projet social sous l'angle d'Agenda 21.

Les étapes d'élaboration :

Au-delà du cadre institutionnel, un Projet Social est fondamentalement un outil d'animation sociale tant dans sa conception que dans son utilisation : il reflète la concertation, le partage des constats et besoins du territoire mais est aussi l'occasion pour les administrateurs, les bénévoles et les professionnels de promouvoir et mettre en actions leurs convictions et intentions sociales. Le Projet Social est véritablement une feuille de route que la structure et ses acteurs se donnent pour plusieurs années.

CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES ETAPES

Quand ?	Quoi ?	Comment ?	Qui ?
Octobre 2017	Lancement de la démarche	Travail sur les circulaires CNAF et la démarche d'écriture du Projet Social et du Projet Familles. Validation d'une démarche d'Agenda 21 et du recrutement d'un étudiant en Master 2 SADL pour élaborer le diagnostic	Conseil d'administration
Novembre 2017	Validation Agenda 21	Echange avec le Département Animation Sociale de la CAF du Rhône pour validation d'un Projet Social / Agenda 21	DAVS / Direction
Janvier 2018	Constitution d'un Comité de Pilotage	Décision par le CA de constituer un Comité de Pilotage pour l'élaboration du Projet Social et du Projet Familles. Constitué d'administrateurs, de salariés et de la direction du Centre Social, le COPIL PS a pour missions de : - définir la stratégie et assurer le pilotage politique - construire et être garant du planning de la démarche - être garant de la démarche en concertation - être garant de la validation de la démarche, des axes choisis... 3 administrateurs, 3 salariées, un étudiant et la direction constituent le COPIL	Administrateurs, salariés du Centre Social
Février 2018	Lancement de la démarche	Soirée théâtre animée par la compagnie en résidence au Centre Social, le Collectif X : débat et controverse théâtralisée autour de la concertation de la démarche d'écriture du projet social	Administrateurs, bénévoles et salariés
Février 2018	Démarrage du diagnostic	Elaboration de la démarche de diagnostic du territoire, arrivée d'une étudiante en Master 2 SADL	Etudiante, Direction
Mars 2018	Réunion du COPIL	Construction du processus d'évaluation du précédent projet social	Membres du COPIL

CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES ETAPES

Mai 2018	Visite du quartier	La Duchère, et aujourd'hui plus précisément le quartier de la Sauvergarde, est engagée dans un programme de renouvellement urbain. Organisation d'une rencontre avec la Mission Lyon la Duchère pour connaître la programmation des projets et visite du quartier	Administrateurs, salariés
Mai 2018	Evaluation	Les administrateurs évaluent le précédent projet social	Administrateurs, COPIL
Mai 2018	Réunion du COPIL	Suivi de la démarche d'évaluation + point d'étape du diagnostic	Membres du COPIL
Mai 2018	Evaluation	L'équipe de salariés fait le bilan et l'évaluation des actions intégrées au précédent projet social	Salariés, membres du COPIL
Mai 2018	Evaluation	Questionnaire proposé aux adhérents et usagers du Centre Social	Salariés, étudiantes, usagers
Mai 2018	Diagnostic	A l'occasion de l'Assemblée Générale, présentation des premières conclusions du diagnostic et partage des représentations avec les adhérents et partenaires	Adhérents, partenaires
Mai 2018	Agenda 21	Formation animée par Aurélien Bourtaud, environnementaliste, sur le développement durable et la démarche Agenda 21	Administrateurs, salariés
Jun 2018	Réunion du COPIL	Points d'étapes sur le diagnostic et l'évaluation + réflexion sur l'écriture du projet à partir des axes de développement durable	Membres du COPIL

CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES ETAPES

Jun 2018	Evaluation	Invitation des partenaires opérationnels à déjeuner (2 dates) + entretiens menés par l'étudiante	Partenaires, membres du COPIL
Juillet 2018	Diagnostic	Présentation et validation par le CA du diagnostic de territoire	Administrateurs, étudiante en SADL
Juillet 2018	Diagnostic	Présentation du diagnostic à l'équipe salariée	Salariés, étudiante
Juillet 2018	Réunion du COPIL	Travail sur la construction des axes du PS + préparation du premier débat d'enjeux	Membres du COPIL
Septembre 2018	Réunion du COPIL	Organisation du projet : construction des objectifs + constitution de commissions de travail avec partenaires et habitants pour construire les actions	Membres du COPIL
Septembre 2018	Objectifs du PS	2 demi-journées de séminaires pour les administrateurs : à partir des conclusions du diagnostic et des éléments d'évaluation, construction des axes de développement du PS et du PF	Administrateurs
Octobre 2018	Débat d'Enjeux	Rencontre avec les partenaires institutionnels et opérationnels : présentation du diagnostic et de l'évaluation.	Partenaires, membres du COPIL
Novembre 2018	Réunion du COPIL	Organisation des commissions de travail et élaboration d'un trame pour écrire les fiches actions	Membres du COPIL

CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES ETAPES

Novembre / décembre 2018	Commissions de travail	9 réunions de 5 commissions de travail : à partir des données du diagnostic et de l'évaluation, échanges sur les objectifs opérationnels et actions du PS et PF.	Habitants, usagers, partenaires, administrateurs, salariés
Décembre 2018	Validation des actions	Validation par le Conseil d'Administration du schéma des projets et du plan d'actions proposé par les commissions de travail	Administrateurs
Décembre 2018	Réunion du COPIL	Proposition d'une démarche évaluative + préparation du 2 ^{ème} débat d'enjeux	Membres du COPIL
Décembre 2018 / janvier 2019	Ecriture des projets	Ecriture des projets et des fiches actions, à partir des conclusions des commissions de travail	Salariés
Janvier 2019	Evaluation	Restitution au CA des fiches actions + validation de la démarche évaluative + choix de la question évaluation pour 2019/2020	Administrateurs
Février 2019	Débat d'enjeux	2 ^{ème} débat d'enjeux : présentation des axes de développement, des actions et du schéma d'écriture du PS et PF	Partenaires institutionnels et membres du COPIL
Février 2019	Construction du PS	Restitution à l'équipe salariée du plan d'écriture, des projets et actions du PS et PF	Salariés
Février 2019	Réunion du COPIL	Validation de la démarche d'écriture et de la présentation du Projet + proposition d'un CA pour validation finale	Membres du COPIL

CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES ETAPES

Février / mars 2019	Ecriture	Rédaction du projet social et du projet Familles	Direction, assistante de direction
Mars 2019	Validation	Réunion du Conseil d'Administration pour validation finale avant dépôt à la CAF du Rhône	Administrateurs
Mars 2019	Réunion du COPIL	Proposition de présentation publique du Projet Social et du Projet Familles	Membres du COPIL



L'EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2015-2019

Nous avons choisi de proposer une démarche d'évaluation du précédent projet social selon 5 actions :

- L'évaluation des objectifs généraux par les administrateurs du Centre Social
- L'évaluation des objectifs opérationnels par les usagers et adhérents
- L'évaluation des actions et de leurs objectifs spécifiques par l'équipe professionnelle
- L'évaluation des objectifs opérationnels par les partenaires du territoire
- Des entretiens menés auprès de partenaires institutionnels et opérationnels

L'EVALUATION PAR LES ADMINISTRATEURS

L'organisation d'un débat mouvant par les membres salariés du COPIL a permis aux administrateurs d'évaluer l'atteinte ou non des objectifs généraux des précédents projets. Les conclusions sont les suivantes :

Les objectifs ont-ils été atteints	
Lutter contre les disparités, la marginalisation, l'exclusion	
Faciliter l'insertion sociale, en favorisant l'intégration des personnes dans la vie de la structure	
Etre un espace de rencontre, d'expression, de débat, de vie	
Aller à la rencontre des personnes les plus isolées	
Etre un repère pour se rattacher à une vie sociale	
Favoriser la rencontre et l'échange	
Favoriser les mixités et lutter contre le repli communautaire	
Développer un partenariat d'orientation et d'action	
Etre un lieu d'information sur la vie du quartier	
Relayer la parole des habitants	
Accompagner l'engagement des habitants pour leur quartier	
Participer aux différents temps de rencontre et manifestations du quartier	
Etre initiateur de dynamiques, de projets	
Soutenir et accompagner les savoirs des habitants	
Donner ou redonner confiance aux personnes	
Développer une communication pour promouvoir la personne et ses savoir-faire	
Faciliter son insertion par des apprentissages et le développement de connaissances	
Soutenir la prise d'initiatives et de responsabilités	

En définitive, le Centre Social ne semble pas avoir atteint ses objectifs quant à l'accompagnement des habitants et usagers dans la prise d'initiatives et des responsabilités, leur participation dans les instances de concertation (associatives et/ou citoyennes).

La démarche d'aller vers, d'ouverture vers le public n'a pas été satisfaisante, notamment en direction des publics les plus isolés.

Les administrateurs ont pu, à travers cet exercice, mesurer la nécessité de penser en amont une démarche évaluative progressive et régulière durant la validité du projet et la rédaction d'objectifs mesurables.



L'EVALUATION PAR LES USAGERS

Un questionnaire a été proposé aux usagers : il s'agissait pour eux d'évaluer les objectifs opérationnels déclinés des objectifs généraux.

La méthode n'a pas été efficiente au regard de la complexité de l'outil. En effet, compte tenu du nombre important d'objectifs à évaluer, de certaines difficultés de nos usagers à s'approprier un support écrit, nous n'avons pas pu récolter un nombre significatif de questionnaires complétés (65). Les salariés ont toutefois pris du temps pour accompagner des usagers dans cette évaluation. Un traitement quantitatif et qualitatif des questionnaires donne les conclusions suivantes :

Le Centre Social a contribué à :	Ce que les habitants n'ont pas su identifier
Favoriser la rencontre en étant un lieu d'accueil	Le centre social comme un lieu de socialisation des enfants (de 0 à 17 ans)
Lutter contre l'isolement	La constitution de collectifs de parents
Renforcer le lien social	La participation à un projet partenarial autour de l'enfance et de la jeunesse
Favoriser l'autonomie et la confiance	Accompagner le parent du jeune enfant
Diffuser les informations du territoire	Promouvoir et valoriser la construction de l'enfant et de l'ado
Favoriser la participation des habitants à la vie du quartier	Soutenir la fonction parentale
Valoriser le savoir-faire des habitants	Valorisation des ados et des jeunes

Les avis mitigés sur les objectifs suivants :

Faciliter la rencontre et les échanges entre les familles du quartier

Favoriser, par l'accueil, un engagement dans le projet du Centre Social

Permettre aux habitants d'exprimer leur rôle citoyen

Renforcer les liens intrafamiliaux en développant les loisirs en famille et en favorisant l'autonomie des parents

L'EVALUATION PAR LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

Nous avons organisé deux déjeuners (soit deux possibilités au choix) de travail et d'échange autour des objectifs généraux des précédents projet social et projet familles. Treize personnes ont répondu présentes.

Conclusions des échanges :

Les objectifs ont-ils été atteints

Lutter contre les disparités, la marginalisation, l'exclusion

Faciliter l'insertion sociale, en favorisant l'intégration des personnes dans la vie de la structure

Etre un espace de rencontre, d'expression, de débat, de vie

Aller à la rencontre des personnes les plus isolées

Etre un repère pour se rattacher à une vie sociale

Favoriser la rencontre et l'échange

Favoriser les mixités et lutter contre le repli communautaire

Développer un partenariat d'orientation et d'action

Etre un lieu d'information sur la vie du quartier

Relayer la parole des habitants

Accompagner l'engagement des habitants pour leur quartier

Participer aux différents temps de rencontre et manifestations du quartier

Etre initiateur de dynamiques, de projets

Soutenir et accompagner les savoirs des habitants

Donner ou redonner confiance aux personnes

Développer une communication pour promouvoir la personne et ses savoir-faire

Faciliter son insertion par des apprentissages et le développement de connaissances

Soutenir la prise d'initiatives et de responsabilités

Les partenaires ont été moins sévères que les administrateurs et ont estimé que le Centre Social n'avait atteint que moyennement ses objectifs concernant la promotion des savoir-faire des usagers et l'accompagnement des habitants à prendre des initiatives et des responsabilités.



L'EVALUATION PAR LES SALARIES

L'équipe professionnelle a pu, durant une journée de travail, revenir sur les actions prévues dans les projets et leurs objectifs opérationnels. Animé par les administrateurs membres du COPIL, ce temps d'échange a permis à chacun d'évaluer toutes les actions, quelle que soit sa fonction dans le centre social.

Les conclusions de cette journée d'évaluation :

Les actions qui n'ont pas été ou peu mises en place :

- Développer des temps d'animation dans le hall du Centre Social
- Etre un lieu d'accueil pour des temps de rencontre informels et spontanés
- Aménager et utiliser le parvis
- Utiliser la façade du bâtiment comme espace d'affichage
- Mettre à disposition des outils d'information : presse, liste partenaires, vidéos des activités...
- Créer des outils de communication : album photos, tractage et diffusion d'affiches...
- Mettre en place une commission de parents de l'EAJE
- Organiser des temps de débats
- Pour les ados, développer des temps d'accueil spécifiques, en soirée, le week-end
- Participation des parents d'enfants et d'ados aux temps d'animation
- Très peu de lisibilité sur les actions 16/25 ans : quels sont les objectifs ? Combien de jeunes a-t-on touché ? Quelles actions ont été mises en place ?
- Mise en place d'une permanence d'écoute habitants
- Organiser des temps d'animation sur le quartier
- Accompagner les projets d'habitants
- Organiser une fête des jardins
- Développer une communication extérieure
- Mise en place d'un groupe de travail « label Lyon Ville Equitable et Durable »
- Ateliers bien-être
- Permanence jeunes parents
- Animation de proximité pour les familles



FOCUS : EVALUATION PAR LES USAGERS ET LES PARTENAIRES DE L'AXE DEVELOPPEMENT DURABLE DU CENTRE SOCIAL



Ce qu'en ont dit les adhérents et les partenaires lors des entretiens et rencontres :

- Le développement durable est intéressant par rapport au pouvoir d'achat des habitants et la proximité avec la terre
- Le jardin pédagogique n'est pas assez visible
- Prendre soin de la terre peut être une vocation sociale
- L'accompagnement des collectifs d'habitants doit être un enjeu du projet social et faire partie du développement durable
- Le développement durable doit être englobé dans un tout et pas uniquement sur les jardins. Ça peut être une ouverture pour la participation (dynamiques citoyennes), importance de développer l'éco-citoyenneté
- Le fait que le centre social ne soit pas accompagnateur de collectifs de locataires, c'est bien. Il ne doit pas l'être pour ne pas s'immiscer dans les relations entre locataires et bailleur. En revanche, c'est son rôle d'être présent pour les collectifs d'habitants.

Conclusions de l'évaluation :

En définitive, quel que soit l'acteur concerné par l'évaluation, nous faisons les constats généraux suivants :

- Des lacunes dans la communication vers l'extérieur : difficulté à promouvoir les actions mais aussi les objectifs du Centre Social
- Des manquements dans l'accompagnement des habitants à prendre des responsabilités, des initiatives et donc à développer leur pouvoir d'agir
- Des freins dans la valorisation des savoir-faire des usagers du centre social, au regard de la philosophie forte des échanges de savoirs
- Des difficultés à mettre en œuvre une démarche d'aller vers, dans le but d'entendre la demande sociale du territoire.
- Des faiblesses dans l'accompagnement aux fonctions éducatives et la création des liens intra et interfamiliaux.



LE DIAGNOSTIC

METHODOLOGIE

Profitant de la réécriture de ce projet, après quelques années de difficultés traversées par le Centre Social et un quartier engagé dans un programme de renouvellement urbain, il nous semble fondamental de nous repositionner et de renouveler notre vision du territoire et des habitants. Ceci pour adapter de manière plus pertinente notre projet social et faire de lui un outil qui soit véritablement en lien avec les besoins de la population et de nos partenaires, mais aussi, avec notre rôle sur le territoire.

Nous faisons donc le choix de présenter un diagnostic conséquent grâce au travail engagé pendant six mois par une étudiante en Master 2 de Sociologie Appliquée au Développement Local.

Nous avons travaillé principalement avec les données suivantes :

- *Le recensement de 2014* qui était le plus actualisé au moment de l'élaboration du diagnostic. Ces données ont été analysées en comparaison avec celles de différentes collectivités territoriales (la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon et le Pays).
- *D'autres données* que nous avons recueillies via la Ville de Lyon, la Mission Lyon la Duchère et d'autres institutions comme la Métropole.

Dans le contexte du Centre Social et de ses adhérents, nous avons travaillé avec deux types de données différentes :

- *La base de données des adhérents du centre social* : cet outil a été élaboré à partir des informations puisées sur le logiciel Aiga-Noé. Ces données nous ont permis d'identifier notre public et d'associer les activités à des publics particuliers (dans la mesure des données disponibles).
- *Des questionnaires, des entretiens, des rencontres, des observations*

Les actions réalisées pendant le diagnostic :

Ci-dessous, la liste des actions réalisées et qui ont permis d'obtenir des données pour rédiger ce diagnostic de territoire :

- Réunions d'équipe et instances de décisions concernant le projet social (COPIL)
- Participation à une trentaine d'événements ponctuels mis en place dans le centre social dont les soirées réalisées par le Collectif X qui permettent aux habitants de discuter sur certaines thématiques liées au quartier et à la rénovation urbaine.
- Passation de 40 questionnaires (questions ouvertes) à destination des adhérents. Chaque questionnaire a été réalisé avec l'étudiante en charge du diagnostic.
 - ◇ 20 questionnaires remplis par 17 mères et 2 pères de la crèche. Ce questionnaire cherchait notamment à savoir comment les parents se sentent sur le territoire, s'ils ont identifié ou non les structures pouvant répondre à leurs besoins. Les parents ont aussi été questionnés sur leurs envies et besoins.
 - ◇ 20 questionnaires remplis par des adhérents du Centre Social, usagers de différents ateliers. Ces questionnaires cherchaient à comprendre quelles sont les représentations des habitants quant au centre social et au territoire. Il leur a aussi été demandé quels étaient leurs besoins et envies.
- Huit entretiens formels ont été réalisés avec des bénévoles. Le but était d'identifier ce qui les poussait à s'engager et de comprendre quelle vision ils ont du centre social et du territoire.
- Seize entretiens formels ont été réalisés avec des partenaires opérationnels et institutionnels.
- Les entretiens interrogeaient quatre grands axes :
 - ◇ Leurs représentations du quartier de la Duchère
 - ◇ Leurs représentations du centre social
 - ◇ Leurs demandes politiques vis-à-vis du centre social quand cela était pertinent. Par exemple, il semble nécessaire de poser cette question aux partenaires financeurs.
 - ◇ Un focus a été fait par rapport aux jeunes (16-25 ans) ; les partenaires ont été questionnés sur les besoins des jeunes et la place que pouvait avoir le centre social sur le territoire pour répondre à ces besoins.

- Une soirée de recueil de paroles a été mise en place début mai. Des discussions ont eu lieu sur la façon dont les habitants se sentent dans leur quartier.
- Des actions hors les murs avec et sans les partenaires. Le but de ces actions hors les murs a été de prendre en compte l'avis des habitants qui ne viennent pas au centre.
 - ◊ Cinq « porteurs de paroles » ont été réalisés dont trois avec les partenaires (les trois autres structures socio-éducatives) et deux uniquement par le centre social. Les « porteurs de paroles » ont consisté à aller au-devant des écoles avec une phrase « la vie en famille à la Duchère c'est facile », ayant pour but de lancer la discussion. De ces actions, ont découlé trois bilans qui ont permis de classer les réponses et de réfléchir en quoi les structures peuvent répondre à ce que les habitants ont dit.
 - ◊ Des actions hors les murs qui consistaient à aller quatre mardis soirs (mai et juin 2018) dans le parc derrière le centre social. Un jeu sur la mémoire a été mis en place par une personne réalisant un service civique dans le centre social. Ce jeu a aussi permis de discuter avec les habitants sur leurs visions, besoins du territoire.
- Mise en place de sept cartes de la Duchère dans le hall ; les habitants ont ainsi pu remplir sur celles-ci et au moyen de gommettes les endroits où :
 - ◊ Ils voient des enfants jouer dans le quartier
 - ◊ Ils vont faire leurs courses
 - ◊ Ils aiment discuter
 - ◊ Ils se sentent bien
 - ◊ Ils aiment / n'aiment pas aller
 - ◊ Ils ont peur
- Une présentation a été réalisée à l'assemblée générale : les personnes présentes ont répondu à un questionnaire simplifié avec des gommettes pour dire si les premiers résultats du diagnostic correspondaient à leur représentation. Ces derniers concernaient, pour la moitié des données sociodémographiques et, pour l'autre moitié, des données qualitatives des paroles d'habitants.
- Des questionnaires en direction des commerçants

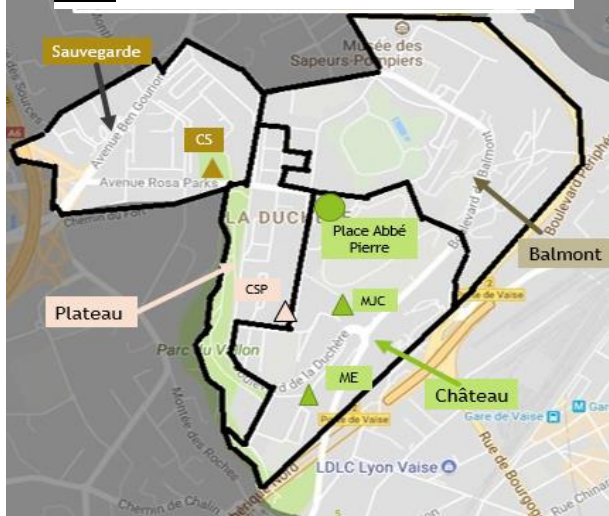
Deux présentations du diagnostic de territoire ont été réalisées : l'une au conseil d'administration, l'autre à l'équipe.

La délimitation du territoire choisie pour le diagnostic : l'étude a pris en compte l'ensemble du territoire de la Duchère.

La carte montre la délimitation des secteurs utilisés par l'INSEE. Cet organisme utilise une délimitation par Iris : « Ce découpage, maille de base de la diffusion de statistiques intra communales, constitue une partition du territoire de ces communes en "quartiers" dont la population est de l'ordre de 2 000 habitants. » qui ne correspond pas forcément aux représentations des habitants. Il est donc nécessaire de se référer à cette carte afin de confronter ses propres perceptions à celle que l'INSEE utilise.

LE QUARTIER : SON HISTOIRE. SON ACTUALITE

Carte 1 : Délimitation des iris



Source 1 : Carte provenant de MAPS - délimitation INSEE

Le quartier de la Duchère s'est bâti entre 1956 et 1963 dans le but de faire face à la crise du logement. L'architecte François-Régis Cottin avait la volonté de réaliser des sous-quartiers bien identifiés : Balmont, Château, Plateau et Sauvegarde, qui formeraient un quartier autonome en installant les équipements jugés nécessaires. Aujourd'hui, selon les partenaires, la conséquence que les habitants aient tout à proximité est un repli sur soi. En 1970, le quartier compte 20 000 habitants. Seulement depuis 1980, le quartier est caractérisé comme en « déclin ».

Le nombre d'habitants a baissé pour arriver aujourd'hui à environ 10 000 habitants.

Les causes du déclin les plus souvent identifiées sont :

- L'enclavement du quartier qui se situe sur une colline
- La concentration de logements sociaux (80% dans les années 2000)
- Une perte d'attractivité notamment liée à une mauvaise image des habitants du reste de Lyon qui peut, elle-même, être liée aux émeutes de 1997.

La Duchère comprend cependant un certain patrimoine classé au 20^{ème} siècle : une tour panoramique, l'Église du Plateau et celle du Château, un château d'eau et la barre des Érables qui offrent des points de vue sur la vallée de la Saône.

Le quartier de la Duchère a été classé en politique de la ville en 1989. La politique de la ville propose deux leviers :

- L'urbain qui est travaillé à partir du Projet de Rénovation Urbaine (PRU)
- L'humain qui est travaillé grâce au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

Le premier levier, le projet de rénovation urbaine à la Duchère, a été créé en 2003 par une impulsion politique de la part du Grand Lyon, de la Ville de Lyon et de l'ANRU.

Les deux leviers de la politique de la ville (urbain et humain) n'ont pas les mêmes financements : ce qui est accordé à l'aménagement du territoire est plus élevé que ce qui est accordé aux contrats de cohésion urbaine. Cela met en avant une volonté politique qui vise à dire que l'amélioration du cadre de vie des habitants passe, avant tout, par l'urbain, l'aménagement du territoire et les logements.

Dans le projet de territoire qui reprend à la fois la rénovation urbaine et les contrats urbains de cohésion sociale, on retrouve quatre piliers :

- **Pilier 1 - Cadre de vie et renouvellement urbain** : il s'agit ici de donner les objectifs opérationnels concernant le projet avec deux volets : l'habitat et la gestion sociale et urbaine de proximité (développement durable, pouvoir d'agir et qualité de service).
- **Pilier 2 - Développement économique et emploi**
- **Pilier 3 - Cohésion sociale avec plusieurs volets** : lien social, culture, santé, éducation, sécurité et prévention de la délinquance.
- **Pilier 4 - La gouvernance, l'information, la promotion du projet de territoire**

Ces objectifs sont larges et incompréhensibles pour de nombreux habitants du quartier. Le projet de territoire reprend des éléments mis en parallèle pour chaque thématique afin de faciliter la lecture. Pour chacune d'entre elles, il y a des éléments de diagnostics, des orientations, des moyens énoncés et des indicateurs de résultats. On retrouve l'avis du Conseil Citoyen pour chacune de ces thématiques.

Ce grand projet de ville a un budget de 750 millions d'euros.

Ce qui a été fait concernant le programme de reconstruction :

Le quartier est passé de 80% de logements sociaux à 68% en 2016.

Entre 2003 et août 2017, nous constatons que :

- 1500 logements neufs ont été réalisés dont :
 - ◇ 37% d'accessions à la propriété : 698 logements ont été mis en vente dont 14% ont été rachetés par des Duchérois.
 - ◇ 26% de logements sociaux
 - ◇ 19% de logements étudiants
 - ◇ 12% en locatif intermédiaire dont 8% ont été loués par des Duchérois.
- 9 immeubles et 1711 logements ont été concernés par le relogement. Ce sont 1408 ménages qui ont été relogés.
 - ◇ 41% de ménages relogés dans le neuf depuis 2010.
 - ◇ La superficie moyenne avant et après relogement est augmentée de 9 m²

Ce qui est à faire :

Le secteur de la Sauvegarde, ainsi que celui du Château, ont été retenus en 2015 pour bénéficier du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU Sauvegarde et Château).

Questions :

Quel rôle le centre social peut jouer par rapport à la rénovation urbaine ?

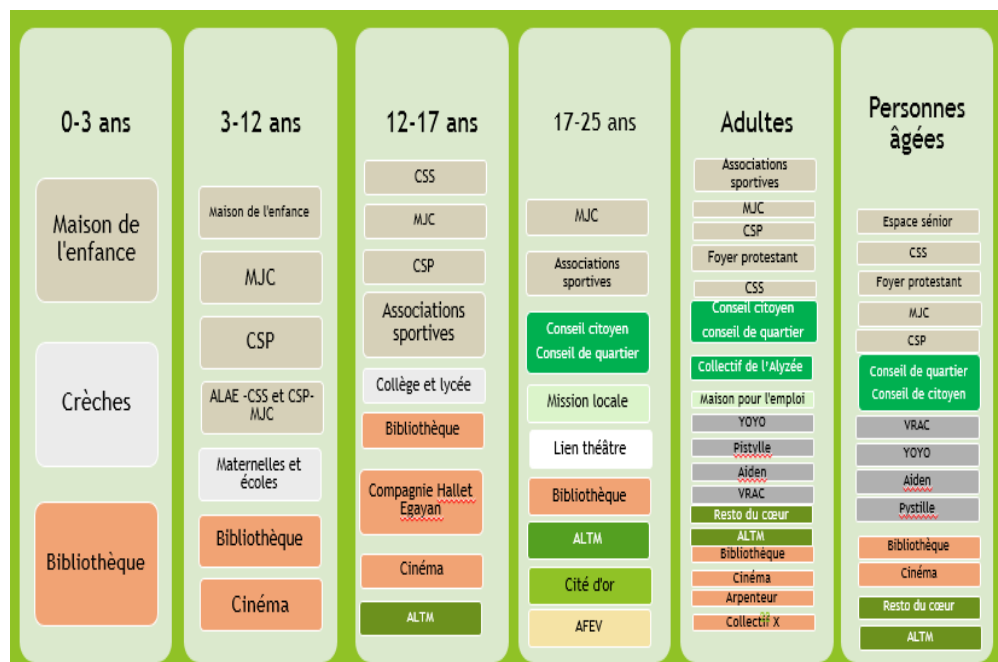
Des acteurs associatifs se questionnent sur l'impact de la rénovation urbaine sur les habitants.

En quoi peuvent-ils être ressource pour le centre social ?



ACTEURS DU TERRITOIRE ET FONCTIONNEMENT DU QUARTIER

La Duchère a une particularité rare qui est la présence de quatre structures socioéducatives : une maison de l'enfance, deux centres sociaux et une MJC pour 10 000 habitants. Cela permet aux habitants d'avoir accès à une large proposition d'activités, d'événements, de lieux pour se mobiliser, etc... En plus de ces quatre structures, de nombreuses autres associations sont actrices du territoire, ici répertoriées par tranches d'âges cibles :



Impact du nombre de structures socio-éducatives :

Quelques acteurs associatifs du territoire font l'hypothèse que le nombre important d'associations a un impact négatif sur les habitants pour deux raisons :

- Les habitants, à force d'avoir de nombreuses propositions, n'ont pas besoin de se mobiliser eux-mêmes pour avoir ce dont ils ont envie, les structures socioéducatives se chargeant de répondre à leurs besoins. Cela impacterait, selon les partenaires, la capacité des habitants à se former en association. Les habitants auraient moins de place pour agir et moins besoin de trouver des solutions par eux-mêmes. Un contre argument à cette hypothèse est de dire que, même si les habitants ont ce qu'il faut en terme d'activités, cela ne les empêche pas de se mobiliser dans la vie associative des structures.
- Cependant, la deuxième raison exprimée est que les personnes en capacité de se mobiliser dans la vie associative ne sont pas assez nombreuses par rapport au nombre de structures associatives.
« Je ne suis pas sûre qu'il y ait assez de personnes représentatives de la population pour remplir les 4 conseils d'administration ». Ici, l'agent de la ville interrogé explique son désarroi par rapport au fait que les conseils d'administration comportent des habitants « non représentatifs de la population » puisque ces derniers sont souvent des personnes âgées et non des parents, des adultes travaillant et/ou des jeunes, etc...

Une autre conséquence perçue négativement du fait du nombre important de structures socio-éducatives est que les habitants soient « repliés sur eux-mêmes », c'est-à-dire qu'ils ne sortent plus du quartier, ayant déjà tout à disposition.

« Il y a quatre structures socio-éducatives pour 10 000 habitants, c'est beaucoup mais il y en a besoin ». Cette partenaire part du principe que si les structures sont actives au quotidien et reçoivent du public, alors le besoin est présent et n'est pas à remettre en question.

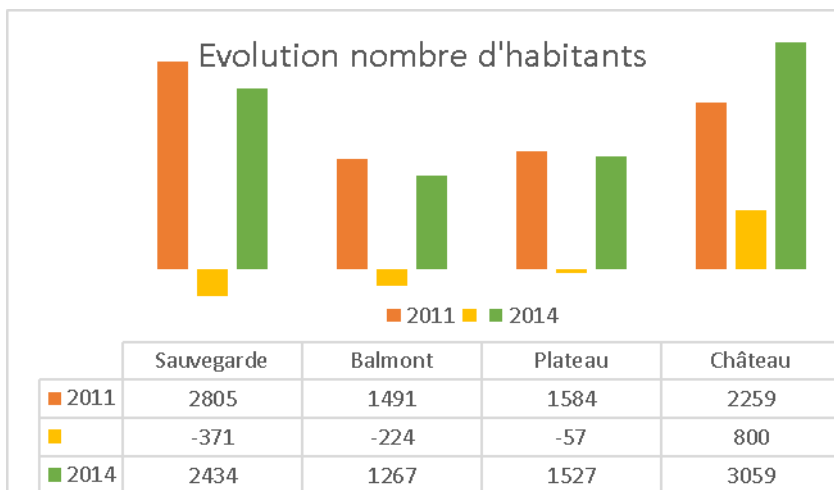
Trouver sa place dans cette pluralité d'acteurs :

Dans cette pluralité d'acteurs, chaque structure peut être amenée à chercher sa place, à se trouver des particularités pour permettre au public d'avoir encore de nouvelles propositions, etc... Le but est d'éviter de démultiplier les mêmes propositions dans chaque association. C'est en cela que le choix du Centre Social Sauvegarde de s'orienter vers le développement durable est innovant, c'est une thématique qu'aucune autre structure socio-éducative ne développe de cette façon. D'autres acteurs associatifs travaillent et proposent aux habitants des actions de développement durable tels que VRAC, YOYO, AIDEN, etc... Ces acteurs sont donc devenus partenaires du centre social.

Chacune des structures socio-éducatives semble identifiée par les acteurs et partenaires grâce à une thématique. Le Centre Social Sauvegarde est donc identifié développement durable, la MJC culture et secteur jeune, la Maison de l'Enfance pour son accueil de loisir et sa capacité à aller vers. Le Centre Social du Plateau, quant à lui, est identifié pour les activités qu'il propose à destination des familles et pour les moments conviviaux.

LES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU TERRITOIRE

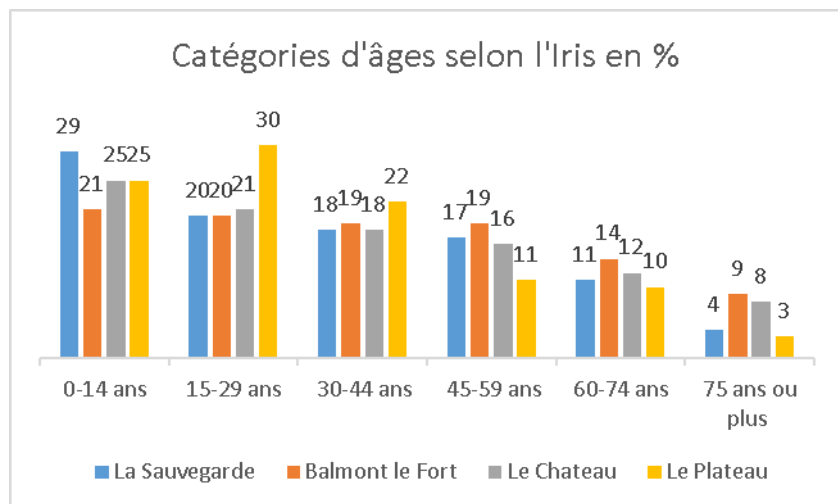
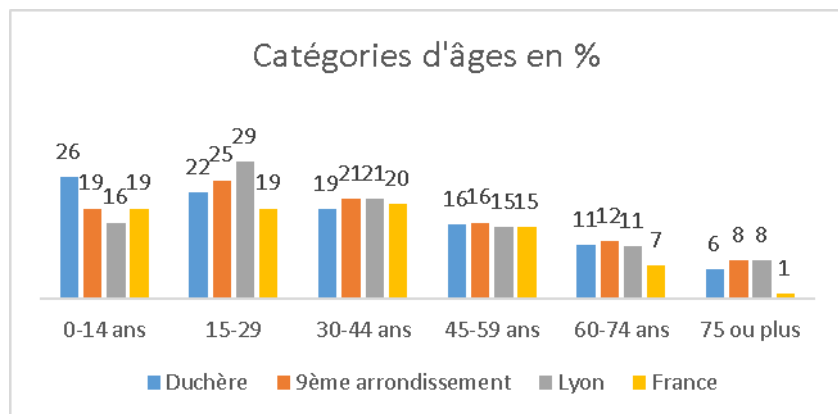
Les données utilisées proviennent de l'INSEE, de l'Observatoire de la cohésion sociale et territoriale et de l'agence d'urbanisme, relevées par Iris, ces délimitations ne correspondant pas forcément aux représentations des habitants.



Le nombre total d'habitants de la Duchère est de 8 288 en 2014.

La Sauvegarde est le secteur qui a eu la plus grande baisse du nombre d'habitants. Celle-ci ne s'inscrit pas sur le long terme car nous avons constaté une augmentation de la population entre 2006 et 2011.

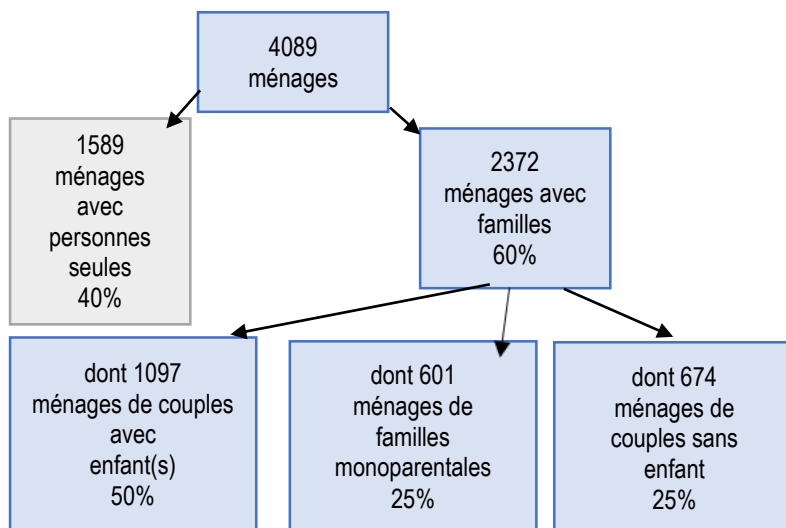
Les catégories d'âges :



26% des habitants de la Duchère ont entre 0 et 14 ans, et parmi cette catégorie, 29% habitent la Sauvegarde.

→ c'est un quartier jeune avec un nombre important de familles

La composition des ménages :



Nous constatons une partie importante de personnes vivant seules, représentant un peu moins de la moitié de la population. Cependant, même si ce taux peut paraître important, à Lyon, 48% des ménages sont également composés de personnes seules.

Le taux de familles monoparentales est particulièrement élevé : 16% des ménages sont des ménages avec familles monoparentales, ce qui est deux fois plus élevé qu'à Lyon où cela concerne 7% de la population.

On constate aussi, à la Sauvegarde, 10% de plus de ménages avec des couples avec enfant(s) qu'à Lyon.

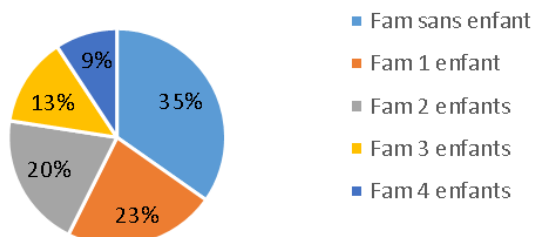
	Familles en 2014	Fam Couple avec enfant(s) en 2014	Fam Monoparentales en 2014	Fam Couple sans enfant en 2014
Sauvegarde	593 /	272	178	143
Balmont	696	286	190	218
Château	723	367	158	198
Plateau	370	172	76	122

Comparaison de la composition des familles entre Iris :

1 963 familles vivent à la Duchère. Elles sont réparties sur les différents quartiers comme suit :

Sauvegarde 593	Balmont 277	Château 723	Plateau 370
-------------------	----------------	----------------	----------------

Nombre d'enfants par famille à la Duchère en %



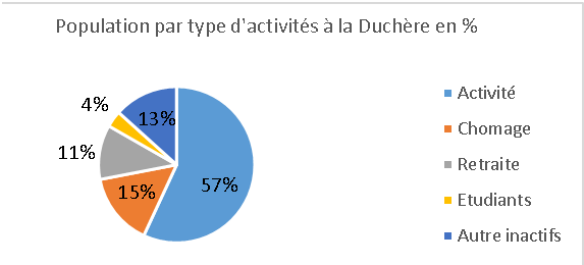
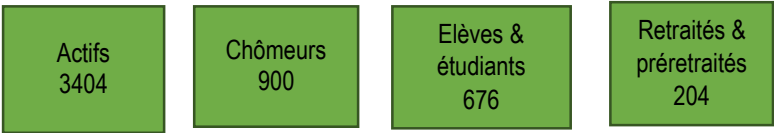
Nous pouvons constater qu'il y a **une faible majorité de familles sans enfant**. Puis, plus le nombre d'enfants est important, plus le taux est faible. Le taux de familles sans enfant est moins élevé d'environ 12% à la Duchère que sur le 9^{ème} ou à Lyon. **Le taux de familles avec 3 ou 4 enfants est aussi plus important qu'aux autres échelles. Effectivement, il est triplé pour les familles avec 4 enfants (2% à Lyon) et presque doublé pour les familles avec 3 enfants (7% à Lyon).**

Comparaison entre Iris :

C'est au Plateau que le taux de familles sans enfant est le plus important : 39%. **Balmont a le taux le plus haut concernant les familles avec un enfant (25%)**. Par rapport aux familles avec deux enfants, c'est le Plateau qui a le taux le plus important (24%). **Quant à la Sauvegarde, le quartier se démarque par rapport au taux de familles ayant 3 ou 4 enfants (27%).**

Les activités des Duchérois :

Ci-dessous la répartition de la population de 15 à 64 ans de la Duchère selon son activité :



En %	Duchère	9ème	Lyon	France
Activité	57	62	63	64
Chômage	15	11	10	10
Retraite	3	5	4	8
Etudiants	11	13	17	10
Autre inactifs	13	9	6	8

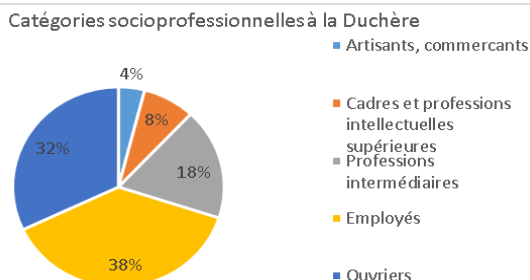
Le taux de personnes en activité est majoritaire avec 57% ; cependant, ce taux est d'environ 6% plus bas qu'au niveau du 9^{ème} ou de la France.

Les catégories socio-professionnelles :

La répartition par catégories socioprofessionnelles à la Duchère est la suivante :

Artisans, commerçants	Cadres et prof. sup	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
131	246	571	1254	1060

Les taux d'ouvriers et d'employés sont particulièrement importants par rapport aux autres catégories socioprofessionnelles.



En %	Duch	9ème	Lyon	France
Agriculteurs exploitants	0	0	0	1,70
Artisans, commerçants, directeur d'entreprise	4	4	5	7
cadres et professions intellectuelles supérieures	8	21	29	18
profession intermédiaire	18	27	30	26
Employés	38	30	27	28
Ouvriers	32	18	10	21

La Sauvegarde et le Plateau sont assez opposés : s'agissant du Plateau, le taux est plus haut pour les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires et plus bas pour les employés et les ouvriers. A la Sauvegarde, ce sera exactement le contraire. **Le Château se démarque avec un taux d'employés particulièrement élevé (43%)**

Les indicateurs de risques de précarité et de paupérisation :

Les nationalités :

Lyon La Duchère / Population Etrangers	2007	2009		2011	2012	2014	% pop totale	% Métropole de Lyon	% QPV Métropole de Lyon
Balmont	254	235		273	202	260	21%	9,5%	19,5%
Château	299	297		277	397	568	19%		
Plateau	393	323		287	250	179	12%		
Sauvegarde	648	642		619	704	582	24%		
Lyon La Duchère / Population Immigrés	2007	2009		2011	2012	2014	% pop totale	% Métropole de Lyon	% QPV Métropole de Lyon
Balmont	346	304		361	313	366	29%	14%	27%
Château	577	497		468	596	838	27%		
Plateau	538	424		396	350	307	20%		
Sauvegarde	874	922		929	992	786	32%		

Les revenus et les ressources :

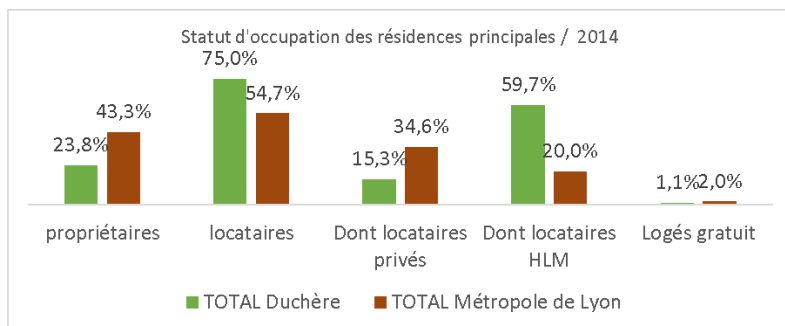
	2014		2011	
	Duchère	Lyon	Duchère	Lyon
part de ménages imposables	29,8 %	65,1 %	37,5 %	69,6 %
revenu médian par UC	10 202€	22 582€	10 012€	21 113€
taux de pauvreté	38,6 %	14,5%	38,3%	13,4%

	2014				2011			
	Balmont	Château	Plateau	Sauvegarde	Balmont	Château	Plateau	Sauvegarde
part de ménages imposables	28 %	37 %	48,6 %	22,8 %	37,5 %	45,2 %	48,6 %	30,2 %
revenu médian par UC	9 826€	11 992€	15 580€	8 894€	10 314€	11 944€	13 448€	9 066€

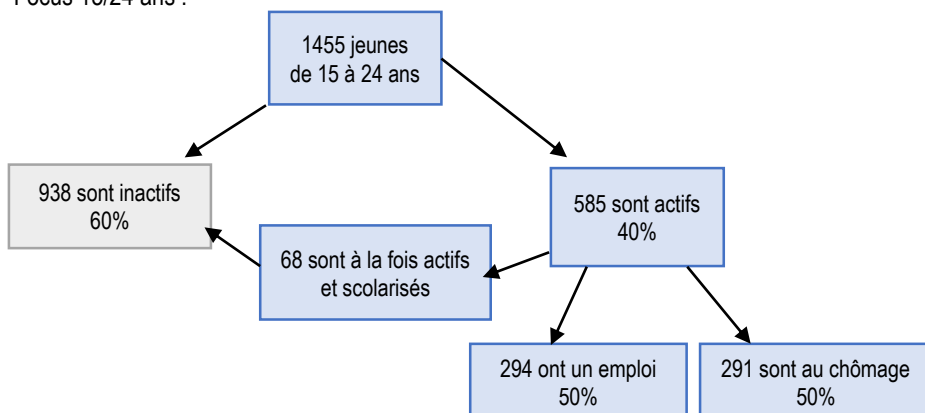
En %	Duchère moyenne	Lyon	France
Part des revenus d'activités	65	81	73
Part des pensions, retraites et rentes	24	23	28
Part des revenus du patrimoine et autres revenus	1,7	12	11
Part de l'ensemble des prestations sociales	19	5	5

En %	Taux de pauvreté au seuil de 60 % (%)	9ème	Lyon	France
Balmont	37,2			
Château	34,1			
Plateau	17,9			
Sauvegarde	41,6			
Total Duchère	32,7	20	14,5	14,7

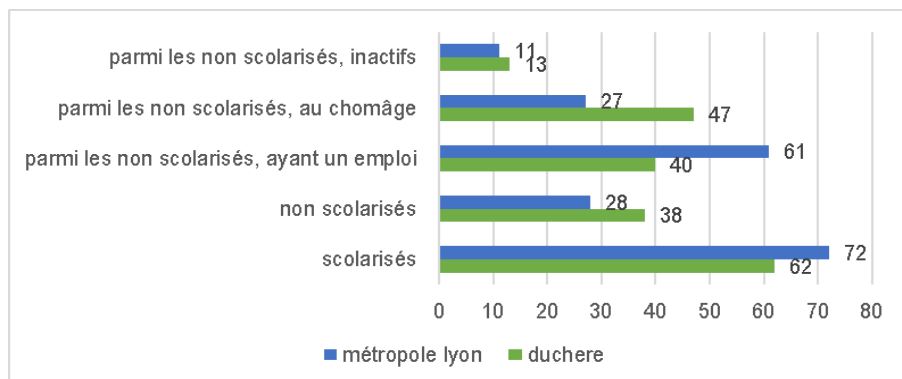
Le logement :



Focus 15/24 ans :



	Duchère		métropole de Lyon
	En nb	En %	En %
scolarisés	864	62	72
non scolarisés	526	38	28
parmi les non scolarisés, ayant un emploi	212	40	61
parmi les non scolarisés, au chômage	249	47	27
parmi les non scolarisés, inactifs	65	13	11



Suite à ces données, quatre points méritent, ici, d'être soulignés :

- À la Duchère, certains habitants sont dans des situations professionnelles, sociales et familiales difficiles. Prendre en compte ces situations semble alors essentiel. En quoi ?
- Est-ce que le centre social a un rôle à jouer par rapport à ces difficultés recensées ? Peut-il être acteur pour que les habitants puissent être dans de meilleures situations professionnelles, sociales et familiales ?
- D'après Isabelle Vandecasteele : « la précarité serait plus à considérer comme un facteur de risque de pauvreté » ; ce que l'on peut souligner, ici, c'est que, même si les situations des habitants peuvent s'avérer difficiles, ils peuvent, pour autant, ne pas se sentir dépassés par ces difficultés.
- Les études ci-dessus montrent comment est composée la population ; on peut alors se demander si la composition du centre social est représentative de cette population ? Cela pose deux questions :
 1. Est-ce que la méthode de récupération des données adhérentes (inscriptions) est satisfaisante ? Est-ce que l'on peut considérer que, méthodologiquement, ces données sont suffisantes pour établir des statistiques ?
 2. En quoi serait-il souhaitable que les adhérents soient représentatifs du quartier ?



LES DONNEES QUALITATIVES



Le ressenti des habitants vis-à-vis de leur quartier et du lien aux autres



Il semble essentiel de noter que l'avis et le ressenti des habitants varient selon l'endroit où ils habitent. C'est un élément qui est à prendre en compte pour comprendre leur discours.

Lorsqu'il leur a été demandé comment ils se sentaient sur le quartier, le mot qui est le plus revenu est « incivilités ». Le deuxième concerne les rencontres et le lien social, que ce soit positif ou non. Ensuite, spontanément, les habitants ont parlé de l'aménagement du territoire.

L'incivilité à la Duchère

Ci-dessous, la retranscription d'une discussion avec une habitante de la Sauvegarde montre un discours souvent entendu pendant le diagnostic :

« Et sinon, comment vous sentez-vous au quotidien à la Sauvegarde ?

*Oh, **je n'ai pas de problème** moi, j'ai jamais eu de problème.*

Vous n'avez pas de problème mais est-ce que vous connaissez des gens qui ont des problèmes ?

*Oui oui bien sûr, je connais des personnes qui ont été agressées mais moi ça ne m'est pas arrivé. **Enfin... je vois beaucoup d'incivilités, des dégradations dans mon immeuble, c'est bruyant.** »*

Cette discussion permet de relever deux éléments souvent exprimés :

« Je n'ai pas de problème » donc « ça va »

« Je vois / subis beaucoup d'incivilités, des dégradations dans mon immeuble... »

Une fois sur trois, quand il est demandé aux habitants s'ils se sentent bien sur le quartier, ils commencent par répondre « *je n'ai pas de problème* », souvent complété par « ça va car... ».

L'étude réalisée permet de comprendre que les habitants disant qu'ils n'ont pas de problème peuvent en avoir mais qu'ils ont des freins pour en parler. Cela montre aussi que, pour certains habitants, le regard de l'autre a de l'importance et qu'il est parfois difficile de faire confiance aux interlocuteurs. Il y a une échelle de gravité dans les discours entre les agressions, les incivilités (dégradations) et les « désagréments » (bruits).

Les problèmes évoqués, ensuite, par les habitants sont souvent liés aux incivilités qu'ils ont vécues plus d'une fois. Le terme « d'incivilités » sous-entend plusieurs éléments :

- La dégradation dans les immeubles
- Le bruit de groupes de jeunes ou d'enfants dans les parcs
- Les détériorations des voitures
- Les rodéos les week-ends
- Les agressions (beaucoup plus rares)

Directement ou indirectement lié aux incivilités, des habitants reviennent aussi sur un « manque de respect ». Ce dernier est souvent relié aux religions et aux coutumes de chacun et constitue un ressenti différent selon l'âge (des personnes âgées qui trouvent les jeunes ou les enfants désagréables, irrespectueux, etc...).

Pour certains, les personnes mal garées ou s'arrêtant au milieu de la route pour discuter font preuve de manque de respect.

La Duchère, un quartier convivial ou des habitants repliés sur eux-mêmes ?

Des habitants expriment le fait que le quartier est convivial (40%), d'autres que les personnes sont repliées sur elles-mêmes (60%) et ne se parlent pas.

Une partie des habitants qui parlent de repli sur soi expliquent qu'ils ont eu peur du regard des autres à cause de l'existence de clans. Ces paroles de mères ont été recueillies aux abords des écoles. Elles se sentent jugées, certaines d'entre-elles évitant le quartier même si leurs enfants y sont scolarisés. Lors d'un porteur de paroles, une mère dit « *Je prends mon enfant à l'école et je m'en vais, je reste pas ici, je suis trop regardée et jugée. J'aimerais vraiment que les mentalités évoluent.* »

D'autres, parlant de repli sur soi, mettent en avant qu'il leur est difficile de créer des relations et de se sentir bien.

Les habitants qui parlent de convivialité expliquent qu'il est facile de rencontrer d'autres personnes, que les habitants sont chaleureux les uns envers les autres et bienveillants dans le sens où l'on peut faire confiance aux personnes qui sont proches de soi.

Cette habitante a, par exemple, une vision positive des relations sociales à la Duchère : « *La Duchère c'est mieux qu'avant, plus de verdure, les gens sont plus décontractés, ils sont sympas, quand on demande quelque chose on nous répond, les gens sont accueillants.* »

Ce sentiment de convivialité a davantage été exprimé au sein du centre social, qui est pour eux créateur de lien. Il semble aussi que ce sont plutôt des personnes âgées et des mères de famille étant depuis longtemps sur le territoire qui ont ce type de discours car elles ont réussi à créer, au fil des années, des relations amicales et se sentent bien intégrées au quartier.

De même, il ressort de certains témoignages que les personnes ont plus tendance à se saluer et à discuter que dans certains autres quartiers.

L'attachement au quartier

Plus de la moitié des habitants rencontrés ont montré un attachement à leur quartier :

- Ils vivent là depuis leur naissance, le quartier de la Duchère est donc le seul où ils ont vécu. *« J'aime la Duchère, je suis née ici, je connais que ce quartier »*. Ou c'est un quartier où leurs enfants ont grandi : *« Je n'ai rien à dire, j'adore ce quartier, il est beau ce quartier. Mes enfants ont grandi ici »* ou encore ils ont vécu l'évolution de celui-ci *« Je suis arrivé y a très longtemps, depuis le début en fait, y a eu beaucoup de changements mais moi je reste »*.
- Un certain nombre d'habitants considèrent que le quartier est un bon compromis : ils ont tout ce qu'ils souhaitent à proximité : commerces, parcs, écoles, etc... en plus d'avoir un loyer accessible. *« Le marché c'est bien, on se rencontre c'est le marché des bisous. Le parc c'est bien. On est bien entouré, il y a tout : médecins, supermarchés, moi je suis bien ici. »*

Cet attachement n'empêche pas les habitants de ressentir les sentiments expliqués plus haut. Un habitant peut être victime d'incivilités au quotidien et, pour autant, souhaiter rester dans son quartier car l'attachement est plus fort : *« Je reste parce que j'aime le quartier mais il y a beaucoup d'incivilités et il manque des lieux de rencontres entre les gens. Il manque des activités pour les jeunes, c'est pour ça qu'ils font du rodéo. »*

En plus d'être attachés à leur quartier, les habitants le sont aussi au secteur où ils vivent. Des personnes vivant à la Sauvegarde regrettent la fermeture de certains magasins et la centralité du quartier située au Plateau. Passer d'un secteur à l'autre peut se révéler difficile. En se rendant compte de cette difficulté avec les paroles des habitants, le groupe partenarial travaillant sur les porteurs de paroles s'interrogeait sur la nécessité d'accompagner les habitants à prévoir et faire des trajets à la Duchère, entre les secteurs et en dehors.

Un certain nombre de familles arrivant sur le quartier souhaitent repartir car elles ne se sont pas senties accueillies ou parce que les points positifs ne prennent pas le dessus sur le négatif. Certaines d'entre elles sont obligées de rester sur le quartier à cause de leur logement, étant parfois engagées sur quelques années. Cette situation de vouloir partir et de ne pas le pouvoir est alors difficile à vivre. Ces deux habitantes expriment leur malaise après un épisode difficile à leur arrivée sur le quartier : *« Nous, on est arrivé y a deux ans, dans les nouveaux logements, juste là-bas. On a été mal accueilli : y a eu des incivilités, des fumigènes, des tags. Une fois, j'étais sur mon balcon et on m'a crié « on va tous vous crever », ça m'a rendu mal. Et ça me donne pas envie de me mélanger. Le maire et le GPV sont au courant mais ils ne font rien, ça ne donne pas envie de s'investir. Dans la presse, on n'en parle pas ou que du rodéo alors que y a pas que ça. Je voudrais bien partir mais j'ai peur pas, je suis engagée sur plusieurs années »*.

La rénovation urbaine vue par les habitants



Vingt-cinq habitants ont exprimé spontanément la sensation d'avoir « tout à proximité ». Ils parlent à la fois des commerces, des parcs, des associations, du cinéma, de la bibliothèque, de la piscine, des structures éducatives, des lieux de santé, etc... Les habitants sont globalement satisfaits de ce qui les entoure.

Cependant, bien que certaines personnes apprécient fortement la présence de parcs, d'autres trouvent qu'il n'y en a pas assez ou qu'ils ne sont pas assez bien aménagés, pas accessibles pour des enfants de tout âge, notamment les tous petits, manquent de toilettes, de sièges confortables au parc du vallon, etc... C'est une remarque qui a été relevée au Château.

Les habitants de ce quartier se sentent également un peu isolés, de par leur emplacement géographique, rendant l'accès au centre difficile. Ils regrettent, comme les habitants de la Sauvegarde, la fermeture des commerces près de chez eux.

Bien que la centralité du Plateau n'ait pas toujours été appréciée, certains habitants se réjouissent de la démolition des bâtiments permettant d'avoir un quartier « plus beau » « plus agréable » « où il est plus facile de circuler. » Ce discours est controversé, d'autres pensant que c'est toujours trop bétonné et que la démolition des bâtiments leur a été difficile parce qu'ils y ont vécu ou parce qu'ils étaient simplement attachés à ce qu'était leur quartier. Voir son quartier se transformer peut être compliqué car des habitants ne se sont pas sentis intégrés aux décisions prises par les politiques. Pour eux, cette décision descendante n'a pas forcément de sens.

Certains expliquent, qu'au début, ils avaient été pris en compte dans les décisions mais, qu'au fur et à mesure, ils ont été beaucoup moins écoutés.

Pour d'autres, les instances participatives étaient inutiles car le projet de rénovation était déjà tout décidé : « *Ils avaient tout décidé d'avance, c'était sûr, et ils nous reprochent de pas participer !* »

Pour les personnes relogées, rencontrées lors du diagnostic, deux types de discours opposés ont été recensés :

- Certaines sont satisfaites de leur relogement qui leur a permis d'accéder à un logement neuf, plus grand et parfois pas beaucoup plus cher. « *On a été relogé à la Sauvegarde, à la limite avec Écully, on a une maison et un jardin maintenant, j'en demandais pas tant.* »
- D'autres ont mal vécu ce relogement car elles étaient attachées à leur appartement. C'est notamment le cas de personnes âgées pour qui un déménagement est parfois difficile à vivre.

Au centre social, un travail sur la mémoire a été réalisé par une personne en service civique en même temps que le diagnostic. Celui-ci a notamment montré que lorsqu'on demande aux habitants leurs souvenirs de la Duchère, ceux-ci sont en partie liés à la destruction des bâtiments qui fut un moment important pour les habitants, parfois difficile à vivre : *« Je me souviens de la chute des barres des 1000. C'est un souvenir fort et symbolique. Ce sont les premières barres démolies qui marquaient le début du réaménagement urbain. »*

« Je me souviens de la démolition de la barre des 1000. J'y ai participé en tant que professionnel, j'organisais les déplacements, la sécurité des personnes. J'ai le souvenir des personnes qui habitaient dans l'immeuble, on voyait les larmes couler, c'était prenant. »

Les problématiques des familles

Encadré méthodologique :

Un focus a été fait sur les familles, 20 ont été interrogées, 17 mères et 3 pères. Les parents interrogés sont ceux entrant ou sortant de la crèche.

L'entretien fait avec elles cherchait à avoir trois éléments de réponses : quelles sont les problématiques des familles ? Quels sont leurs besoins ? Quel est le lien pour elles entre la crèche et le centre social ?

Les « Porteurs de Parole »

Les problématiques et ressentis :

Des mères ont exprimé une difficulté à créer des liens d'amitié avec d'autres parents malgré le fait que les actions du centre social permettent aux parents de se rencontrer. L'une des mères explique qu'elle vient aux activités du centre social pour rencontrer d'autres adultes, mais que les relations sont superficielles et qu'aucune relation d'amitié ne se crée. Les personnes *« sont souriantes mais elles ont des barrières »*.

D'un autre côté, une mère explique qu'elle ne souhaite pas aller aux activités permettant de discuter avec d'autres parents sur des questions de parentalité car elle *« n'a pas l'habitude »* ; *« Je ne saurais pas quoi dire, c'est des choses dont je ne parle pas avec d'autres »*.

Cinq parents ont exprimé n'avoir pas besoin, envie ou le temps de rencontrer et/ou de discuter avec d'autres parents. Les quinze autres personnes interrogées sont des parents qui souhaitent se rencontrer mais pas forcément pour créer un lien d'amitié.

Aux porteurs de paroles devant les écoles, des mères ont aussi exprimé le besoin de rencontrer d'autres personnes mais leurs difficultés à cause de clans : *« J'ai personne à qui parler à la sortie de l'école car il y a des groupes qui forment des clans »*. Cette mère n'est pas la seule, d'autres évitant le quartier à cause de ces clans.

De plus, ces parents-là préféreraient des moments ponctuels et conviviaux (barbecue, repas partagés le soir et en dehors des structures ou à côté).

Tous les parents de la crèche rencontrés lors de l'enquête soulignent qu'il n'y a pas assez de lieux sur la Duchère où les enfants pourraient être gardés pendant que les parents feraient autre chose. Le mode de garde est parfois compliqué à trouver, cela peut être un frein à participer aux activités du centre social. *« J'aimerais bien faire de la couture mais j'ai personne pour garder ma fille »*. Ils sont aussi demandeurs que la structure qui garde les enfants propose toutes les catégories d'âges. Il n'est pas évident pour eux de passer d'une structure à l'autre. Cela renvoie directement au discours de l'une des partenaires qui expliquait qu'il serait important de faciliter le passage d'une structure à l'autre.

Pour certaines mères, avoir un mode de garde qui leur soit proposé serait une possibilité pour prendre soin d'elles, avoir du temps pour elles.

En revanche, certains parents expriment une difficulté à laisser leur(s) enfant(s) : *« Je connais le Centre Social Sauvegarde mais bon... j'ai pas confiance... mon enfant est mon chouchou, j'ai peur de le laisser »*.

Une autre mère disait qu'elle connaissait une structure pouvant garder son enfant mais qu'elle n'avait pas confiance dans les animateurs car elle les trouve trop « bruts ».

Une autre demande est liée à un besoin d'aide aux devoirs pour les enfants en primaire. Des parents sont parfois en difficulté pour aider leur(s) enfant(s) car eux-mêmes ne parlent pas assez bien français ou ne comprennent pas le fonctionnement de l'apprentissage des enfants. Ces parents aimeraient avoir un soutien sur cette thématique.

De manière globale, il a été difficile d'identifier les besoins des parents car ils ne les ont pas formulés d'eux-mêmes. Toutefois, lorsque des suggestions leur ont été faites (*« Aimeriez-vous plus de lieux pour rencontrer des parents ? Comment envisagez-vous ce lieu ? »*), ils ont répondu aux questions plus facilement et ont expliqué leur choix.

Difficulté à recenser les besoins / les envies

Une partie du rôle du diagnostic est de recenser les besoins des habitants. Cependant, cela a été difficile car les habitants n'ont pas exprimé leurs besoins explicitement.

Encadré méthodologique :

Aucun besoin n'étant ressorti des discussions avec les habitants, plusieurs formulations de la demande ont été faites :

- « Est-ce que vous auriez un ou plusieurs besoins particuliers par rapport à la structure ou au quartier ? »
- « Pensez-vous qu'il manque de lieux pour que les habitants se rencontrent ? »
- « Est-ce que vous aimeriez changer quelque chose sur le quartier ou dans le centre social ? »
- « Si vous étiez dans un quartier idéal, comment serait-il ? »

Quasiment aucun besoin et élément n'est ressorti à ces demandes.

Trois raisons à cela ont été avancées :

- Il n'y a pas de besoin particulier.
- Elles en ont mais ils ne sont pas identifiés en tant que tels.
- Les personnes ne se sentent pas légitimes à parler de leurs besoins.

Lorsqu'il a été demandé aux adhérents s'ils avaient besoin de plus de lieux pour se rencontrer, ils ont tous répondu d'un « non » franc et direct.

- « Oh bah non ! Si on fait un effort, on a ce qu'il faut, regardez-moi je suis venu alors que j'ai 86 ans quand même »
- « Je suis contre ! Il y a déjà tout ce qu'il faut. »

Après avoir demandé, juste après : « Il ne manque pas non plus de fête de quartier, de moments conviviaux ? », la moitié des habitants ont dit que oui, ils aimeraient avoir plus de moments conviviaux. Il a été noté l'importance, ici, d'être précis et concret sur la formulation de la demande. La proposition de moments conviviaux en dehors de ceux réalisés pour les familles est la seule qui ait eu des réponses positives.

Pour certains, toutefois, il y a un « mais » : *« Non il ne manque pas de lieux de rencontre mais au centre social, c'est toujours les mêmes personnes, il y a pas de mélange, les femmes manquent de liberté d'après ce que j'entends. Mais on ne peut pas faire à la place des autres. »*

Le problème ici n'est plus l'existence de lieux pour se rencontrer, mais qui vient en ces lieux, et comment cela se passe. Le constat « *c'est toujours les mêmes personnes* » est fréquent, que ce soit dans le centre social ou dans diverses instances de participation.

Tout ce qui a été décrit précédemment montre qu'il y a une marge de progression pour que les habitants se sentent encore mieux sur leur territoire. Les habitants n'ont à aucun moment, formulé une phrase type « j'aurais besoin qu'il y ait moins d'incivilité » ou « que les personnes soient plus respectueuses ». Cela semblerait s'expliquer par le fait qu'ils n'ont pas conscience qu'ils peuvent avoir un rôle pour changer cela ou, en tout cas, mieux vivre au quotidien avec leurs ressentis.

La troisième raison est que les habitants ne se sentent pas forcément légitimes à parler de leurs besoins. Ils considèrent que le centre social et les structures de la Duchère, en général, font déjà énormément de propositions. C'est ce qu'une habitante exprime : *« J'aimerais bien avoir une fête de quartier, je pourrais même aider, mais je vais pas le proposer (...) parce que tout ce qu'ils font est déjà super, je peux pas demander de faire plus »*. Les habitants ne savent-ils pas qu'ils peuvent être acteurs des propositions du centre social ?

Par ailleurs, deux partenaires, un bailleur social et l'ALTM (médiateurs sociaux) ont expliqué qu'il était difficile, pour eux, de connaître le ressenti et les besoins des habitants à la Sauvegarde. Ils auraient tendance à moins revendiquer leurs problèmes du quotidien que sur d'autres secteurs.

Les besoins / envies recensés



Lors des porteurs de paroles touchant les habitants non adhérents au centre, il est ressorti un manque de communication sur le territoire. Les habitants souhaiteraient donc que l'information leur arrive directement sans qu'ils aient à rentrer dans le centre : panneaux d'affichage, flyers dans les boîtes aux lettres. Certains ont parlé positivement de la brochure commune permettant de connaître l'ensemble des activités familles des différentes structures en un seul papier.

Une autre demande évoquée est l'envie de faire plus de temps festifs en dehors du centre. Ces moments conviviaux permettent de réunir les habitants et sont aussi des moments de partage, notamment pendant les repas partagés où les habitants peuvent être valorisés par ce qu'ils amènent à manger. Cette demande est partagée par la population : des personnes âgées, des familles, des personnes seules ont parlé de ce besoin.

Des femmes rencontrées (moins d'une dizaine) demandent à ce que des lieux soient accessibles uniquement pour elles, notamment la piscine ou des ateliers gym (sur des créneaux horaires dédiés).

Des parents trouvent que les parcs ne sont pas toujours adaptés à tous les âges, notamment pour les enfants de 1 à 6 ans. Des habitants pensent aussi qu'il manque des toilettes dans les parcs et des lieux pour s'asseoir plus confortablement dans le parc du vallon.

Pendant les porteurs de paroles, les habitants ont parlé de difficultés financières pour payer les sorties familles ou pour partir en vacances. La proposition qu'en a fait le groupe partenarial est l'accompagnement dans la gestion d'un budget.

Les demandes des familles sont :

- D'avoir plus de sorties familiales et/ou plus d'équité dans la distribution des places. D'un autre côté, les personnes seules aimeraient, elles aussi, pouvoir partir en sortie en dehors de la Duchère. Quelques habitants ont aussi l'impression que ce sont toujours les mêmes qui prennent les places aux sorties, certains étant très bien informés de la démarche et plus rapides pour s'inscrire. D'autres trouvent injuste que les adhérents réguliers aient une priorité par rapport à eux qui ne viennent pas forcément au centre mais souhaitent partir en sortie.
- Nécessité d'avoir une garde pour les enfants.
- Pour certains parents, besoin de créer du lien au-delà des relations « interconnaissances ».

Encadré réflexif :

La question qui se pose, ici, est comment s'emparer des besoins identifiés par les habitants ? Est-ce que le centre social a une capacité d'agir pour y répondre ?

Bien que les problèmes soient bien identifiés sur le territoire, les besoins ne sont pas exprimés comme correspondant à ces problèmes. Les habitants semblent penser qu'ils ne peuvent rien faire par rapport à leurs problématiques du quotidien. Est-ce ici le rôle du centre social de s'emparer de ces problématiques pour accompagner les habitants à trouver des solutions ? Comment accompagner des habitants qui n'ont pas conscience qu'ils peuvent peut-être agir ? Est-ce souhaitable ? Si oui, quelle posture prendre pour être dans de l'accompagnement et non pas proposer des solutions déjà préparées ? Comment prendre en compte l'expertise de chacun ?

Les problématiques des habitants dans leur quartier

Dans cette partie, certaines problématiques ont déjà été expliquées. Les incivilités, le manque de respect en font partie :

- Dégradation dans les immeubles.
- Bruit à cause de groupes de jeunes (rodéos, discussions tardives), d'enfants ou de familles à certains moments de l'année.
- Peur d'être agressée surtout le soir.
- Manque de respect au volant.
- Ressenti de repli sur soi : difficulté à créer du lien, etc...

D'autres problématiques ont été relevées au fur et à mesure du diagnostic :

- Le passage des deux ou trois bus (C6, 89, C14) au même moment provoque un temps d'attente assez long. C'est encore plus problématique le soir, car attendre le bus peut ne pas être rassurant. Des habitants travaillant le week-end dans le centre de Lyon sont aussi impactés par ce problème.
- Les habitants trouvent aussi qu'il manque de parkings, notamment autour de la mosquée. Des voitures se garent en double file, ce qui gêne la circulation. Il y aurait aussi des habitants qui prennent les voitures pour de très courtes distances, ce qui crée du trafic.
- Le chauffage collectif n'est pas adapté aux températures extérieures. Le chauffage a été coupé lorsque les températures étaient à la hausse mais quand elles sont redescendues, les habitants n'avaient plus de chauffage et avaient froid.
- Les ascenseurs tombant en panne posent un réel problème aux personnes âgées et aux parents avec leurs enfants. D'après les personnes rencontrées (une petite dizaine), ce problème arriverait trop souvent.
- Les habitants ayant été relogés ou logés dans des appartements neufs constatent que les immeubles s'abîment rapidement, ce qui les inquiète : ils ont peur que ce qui a été fait dans les appartements (peinture, placards, etc...) soit du « vite fait, mal fait » et donc que tout s'abîme très vite. Une autre inquiétude exprimée par quatre habitants concerne le manque de soin de certains, notamment au niveau des parties communes.



LE CENTRE SOCIAL

Les adhérents du centre social

La carte montre les lieux d'habitation des familles adhérentes au centre social.

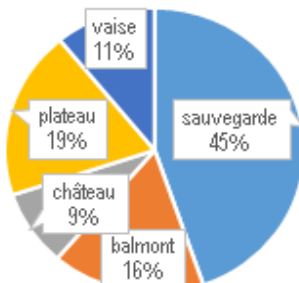
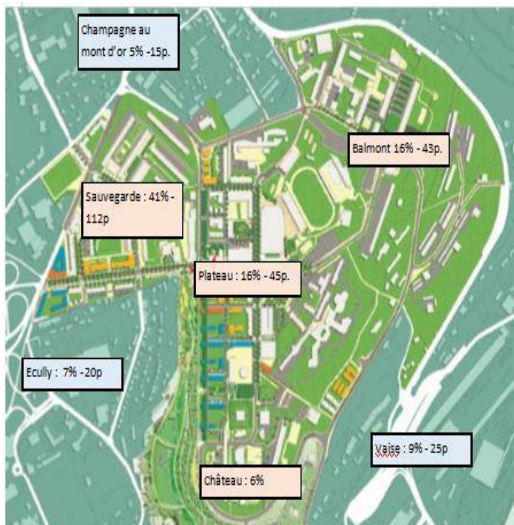
80% des adhérents habitent la Duchère, soit 7% de plus que lors du précédent projet social.

40% d'entre eux vivent à la Sauvegarde, soit 11% de plus que lors du précédent projet social.

Carte 1 :

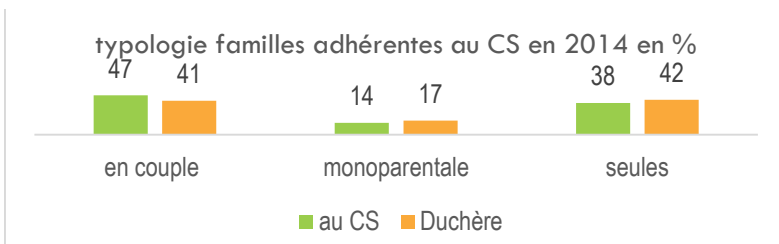
Provenance des adhérents du centre social

Familles / adhérents en 2017/2018 (9 ^{ème} arrdt)		
	En nombre	En %
Sauvegarde	119	45
Balmont	44	17
Château	23	9
Plateau	51	19
Vaise	29	11



Les familles adhérentes

En %	au CS	Duchère	en nombre
en couple	47	41	187
monoparentale	14	17	57
seules	38	42	151
			395



La distribution des adhérents par âge en %

Adhérents		Duchère	
0-12 ans	30	26	0-14 ans
13-25 ans	18	22	15-29
26-60 ans	36	35	30-59 ans
61 ans et +	16	17	60 ans et +

Adhérents		Duchère		Part de la population adhérente au CS
0-12 ans	245	2444	0-14 ans	10
13-25 ans	150	2150	15-29 ans	7
26-60 ans	297	3458	30-59 ans	9
61 ans et +	135	1788	60 ans et +	8
Total	827	9840	Total	8

Encadré comparatif avec les données adhérentes

Une comparaison entre les données des adhérents et celles du territoire semble intéressante. Cependant, ces données proviennent de ce que disent les habitants lors de l'inscription au centre social. Il faut savoir que ce qui est demandé est :

- Les nom, prénom et âge de tous les membres de la famille qu'ils viennent ou non au centre social : il faut être prudent sur ces données car sont aussi enregistrées des personnes qui ne sont que peu ou jamais venues.
- L'adresse
- La situation professionnelle et familiale (celle-ci a été renseignée de façon moins régulière, ce qui impacte directement sur les données).

Vision et ressentis des habitants par rapport aux associations

On se rend compte que, pour les adhérents, le centre social peut être :

- Un lieu de partage entre habitants où l'on peut apprendre et/ou découvrir.
- Une possibilité d'intégration des habitants à la société. « *Le centre social c'est comprendre comment ça marche la vie, on est écouté, renseigné et ça permet de ne pas rester enfermé dans sa vie.* »
- Une façon de s'occuper : le plus souvent des mères ou des personnes âgées qui ne travaillent pas et cherchent des activités pour s'occuper : « *(le centre social) c'est pour quelqu'un qui a le temps, du temps vide, il faut le remplir par de petites choses.* »
- Un lieu pour rencontrer d'autres personnes : « le centre social, c'est des rencontres, on se pose beaucoup de questions et on nous écoute. »
- Un lieu d'assistantat : des adhérents ont expliqué qu'ils considéraient que le centre social « assistait » les personnes.

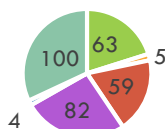
Comparatif avec les données adhérentes :

Le schéma ci-dessous permet de se rendre compte des activités professionnelles des adhérents.

On constate, d'ores et déjà, que pour 100 personnes, les activités n'ont pas été renseignées.

Il y a une majorité de retraités (82 personnes), puis d'actifs et enfin d'inactifs. Même si l'on reprend ces chiffres en pourcentage, ils ne sont pas représentatifs de la population.

Nombre d'adhérents par activité professionnelles
Total 313 personnes



■ Actifs ■ Congé maladie ■ Inactifs ■ Retraités ■ Chômeurs ■ Vide

Pour ce qui est de l'assistanat, une adhérente expliquait son point de vue : « *le centre social apporte beaucoup, même trop. Je trouve qu'on assiste trop, les gens en profitent avec la gratuité.* »

Ce point de vue rejoint celui vu par certains partenaires : le nombre de structures socioéducatives et les actions proposées sont un frein à l'investissement des habitants.

Vision des habitants non adhérents du centre social :

Lors des actions hors les murs, on a demandé aux habitants s'ils connaissaient le Centre Social de la Sauvegarde. Quasiment tous ont répondu « oui ». Les quelques personnes qui ne le connaissaient pas n'habitaient pas à la Duchère. Il s'agissait de personnes de passage ou de grands parents gardant leurs petits-enfants.

Le centre social semble bien identifié sur le territoire. Toutefois, cela ne signifie pas que les habitants sachent ce qu'il propose. La phrase qui revient souvent est : « *Ils font beaucoup de choses mais je ne sais pas quoi* ». Pour eux, le centre social propose des activités qu'ils ne connaissent pas forcément. Ce qui ressort aussi des discussions est que le centre social est, avant tout, un lieu d'activités plus qu'un lieu de rencontres. La rencontre est un élément secondaire.

Les facilités et difficultés à pousser la porte du centre social

Le centre social semble bien identifié par les habitants. Mais un nombre important d'entre eux ne poussent pas la porte du centre social. Il s'agit alors de réfléchir aux raisons qui les conduisent à venir ou non au centre.

Si l'on reprend les questionnaires proposés aux usagers du centre, ceux-ci questionnaient sur les motivations de leur venue la première fois. Certains d'entre eux ont parlé de besoins relationnels ou d'apprentissage : « *je suis venu car j'avais besoin d'apprendre le français* » ; « *je venais, il y a deux ans quand j'étais au chômage, j voulais rencontrer un peu de gens, maintenant j'ai plus le temps j viens quand même, moins souvent* ».

Ce sont des exemples d'habitants qui ne sont pas venus pour les mêmes raisons, mais ils avaient identifié leurs besoins et le centre social comme ressource.

Les relations peuvent aussi être un levier pour venir au centre : « *c'est la première fois que je viens au centre, c'est mes copines, mamans de l'école qui m'ont un peu... harcelée pour que je vienne, et ben je suis là* ».

Les relations sociales peuvent influencer la venue des habitants au centre, cela de façon positive comme négative. Une habitante expliquait qu'elle ne venait pas au centre car elle n'aimait pas les personnes qui y venaient, elle n'avait pas envie de les retrouver en dehors de l'école.

D'autres raisons existent, comme celle de la perception négative qu'ils ont du centre. Ils peuvent être amenés à penser que ce n'est pas pour eux. Le nom « centre social », notamment, qui comporte « social » peut donner à penser qu'il s'agit d'un lieu pour des personnes qui sont dans des situations « sociales » plus difficiles.

La question des horaires est aussi très importante, puisqu'à peu près 60% de la population de la Duchère est active et n'est donc pas forcément disponible aux horaires d'ouverture du centre social. Certaines personnes n'ont aussi tout simplement pas le temps. Des familles expliquent qu'elles ont déjà beaucoup à faire et que les enfants ont, eux aussi, déjà beaucoup d'activités. Le nombre de structures, à la Duchère, est important, des habitants, allant déjà au Centre Social du Plateau, ne vont pas nécessairement ailleurs.

La phrase citée plus tôt : « *ils font beaucoup de choses mais je ne sais pas quoi* » montre que certains ne connaissent pas les activités, et ceci est un frein. Ils souhaiteraient donc que l'information vienne à eux (boîte aux lettres, affichages etc.). Ils ne vont pas chercher l'information, peut-être par manque de temps ou par inquiétude sur l'accueil, etc...

Lors d'un petit déjeuner proposé sur le parvis, une discussion avec une mère s'est engagée, cette dernière ayant expliqué qu'elle ne venait plus au centre et qu'elle ne souhaitait pas en dire plus. Elle a tout de même accepté la brochure des activités. L'après-midi même, elle était dans une activité proposée aux familles. Le fait d'avoir discuté avec elle sur le parvis lui a donné envie de revenir et elle a eu confiance dans le centre, qui s'est trouvé ouvert et initiateur de proposition.

Des habitants poussent la porte du centre social, viennent partager un moment mais un événement ou une phrase ou encore un regard peut être mal vécu et ne pas donner envie à la personne de revenir.

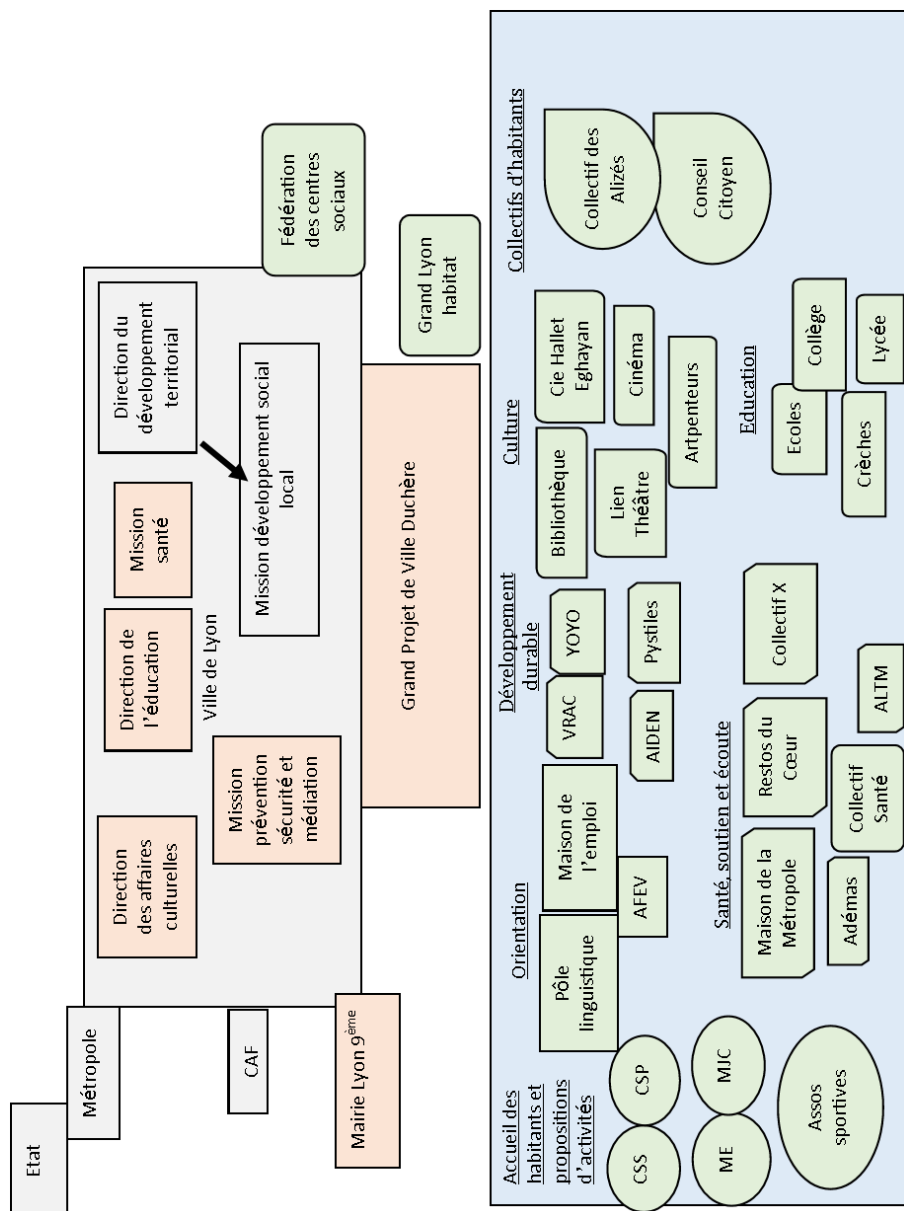
Ancrage du centre social dans son territoire et vision des partenaires



Le centre social est, d'après les délimitations de l'INSEE, à la limite entre la Sauvegarde et le Plateau et à la limite entre la Sauvegarde et Écully. Il est au Sud-Est du quartier de la Sauvegarde. Deux bus (89 et C16) passent devant le centre. La ligne C6 va de la Part Dieu à Écully. Quant au 89, il part de la gare de Vaise pour aller jusqu'à Limonest. L'arrêt de bus porte le nom « Centre Social Sauvegarde », ce qui montre son ancrage sur le territoire.

D'ailleurs, les habitants rencontrés ont bien identifié le centre social. Le bâtiment de l'extérieur se différencie du reste des bâtisses et est situé sur une route passante en voiture. Le centre est juste à côté de l'école des Géraniums et devant un parc pour enfants ; il y a du passage.

Schéma illustrant les partenaires du centre social



16 entretiens ont été réalisés

Encadré méthodologique :

Le tableau ci-dessous permet de recenser les seize partenaires rencontrés :

Partenaires financiers ou / et politiques	Partenaires opérationnels
- Etat : délégué au Préfet - Métropole : responsable service social - Ville de Lyon : - o chargée de mission développement social - o chargée de mission prévention sécurité et médiation - o directeur adjoint du Grand Projet de Ville - Maire du 9^{ème} arrondissement - Élu du 9^{ème} arrondissement	- directeur du Centre Social Plateau - directeur de la MJC - directrice de la Maison de l'Enfance - directrice de l'école des Géraniums - directeur du collège Schœlcher - agente de développement social au Grand Lyon Habitat (bailleur social) - manager de l'équipe des médiateurs sociaux ALTM - chargée de mission à la Mission Locale - metteuse en scène de l'association Lien Théâtre

D'autres partenaires ont été rencontrés mais lors de moments informels : le Collectif X, le Conseil Citoyen et VRAC.

Vision des partenaires par rapport au quartier

La question posée aux partenaires concernant leur vision du territoire est large : « que pensez-vous du quartier de la Duchère ? ». La vision est relativement homogène, il n'y a pas eu de réelle contradiction par rapport à la vision du territoire.

Manque de lieux pour se rencontrer en dehors des structures :

Certains ont exprimé un manque d'espaces de sociabilisation informels. A part le café, les habitants ont peu de lieux pour se rencontrer en dehors des structures. Cette vision a été reprise lors d'une réunion partenariale ; une partenaire a notamment demandé l'ouverture d'un lieu pour les familles.

Les partenaires remarquent aussi que les habitants auraient besoin de plus de temps conviviaux et festifs. Dans le diagnostic, cette demande a également été évoquée par les habitants.

Une mobilisation habitante difficile :

Des partenaires se sont questionnés sur les possibilités, pour les habitants, de s'investir dans un environnement où quatre structures proposent déjà beaucoup d'activités et d'événements. Le nombre d'activités et de propositions étant important, cela leur laisserait moins de place pour se mobiliser.

De plus, les Duchèrois, selon les partenaires, auraient des difficultés à sortir du quartier et seraient fortement attachés à ce dernier.

La question de la mobilisation est un peu ressortie aussi chez les habitants puisque certains font le constat qu'un certain nombre d'activités ne sont pas remplies et trouvent ça dommage. Les habitants investis dans la vie associative du centre constatent aussi, avec regret, que ce sont « *toujours les mêmes personnes* ». D'après ce qui a été entendu de la part des habitants, le manque de mobilisation n'est pas lié au fait qu'il y ait beaucoup de structures.

La rénovation urbaine et l'aspect social :

En général, c'est un avis positif concernant la rénovation urbaine qui ressort. Par contre, « *l'aspect social* [de la rénovation urbaine] *est un échec* » comme dirait l'un des partenaires. Il constate des difficultés à se mélanger malgré les logements à accessibilités différentes. Une partie des habitants font la remarque d'un repli sur soi, de clans, et de difficultés à se mélanger.

Des partenaires ont parlé de réseaux de solidarité qui existeraient dans le quartier. Les habitants s'entraideraient à la fois par rapport aux enfants et contre la police. Ce n'est pas une parole entendue des habitants, ce qui ne signifie pas que cela n'existe pas mais plutôt que cela n'a pas été observé.

L'évitement scolaire a également été mentionné. Une enquête est menée au niveau de la ville sur cette « problématique ». La mixité serait aussi difficile dans les écoles, constat confirmé par la directrice de l'Ecole des Géraniums.

Vision des partenaires par rapport au centre social

Le Centre Social Sauvegarde a été décrit comme un lieu de solidarité, convivial, permettant la création de liens entre les habitants et les générations. Les partenaires ont l'image d'une structure qui permet aux habitants de se rencontrer, notamment par l'intermédiaire d'activités. Elles sont variées et gratuites car portées par des bénévoles.

Ils ont aussi mis en avant le côté agréable du hall d'accueil qui permet aux habitants de se rencontrer. Ils ont notamment parlé du groupe d'hommes jouant aux dominos dans le centre.

L'une des questions posées aux partenaires était : « quelle est la spécificité du Centre Social Sauvegarde selon vous ? ». On remarque que le centre est identifié développement durable, la création des jardins a été l'action la plus citée. On a noté que des actions sont proposées pour les adolescents (11-17 ans) et que, ces actions n'étant pas que consommatrices, elles permettent de créer des projets « intéressants » avec cette catégorie d'âge. Les ateliers sociolinguistiques ont aussi été mentionnés comme permettant l'intégration d'habitants.

Deux partenaires expliquent que la spécificité du centre, c'est son public.

Vision des partenaires par rapport au centre social

Les partenaires questionnés sur leurs attentes sont le délégué au Préfet, les élus du 9^{ème}, les agents de la ville à la Direction du Développement Territorial et au Grand Projet de ville. Plusieurs thématiques sont ressorties des entretiens. Selon l'agent de la ville à la direction du développement territorial, ces dernières devront apparaître dans le projet social :

- Développer l'« aller vers » et s'engager sur l'accompagnement de collectifs d'habitants et de locataires.
- Apporter une réflexion, au mieux une décision, par rapport au secteur jeune qui est actuellement fermé.
- Donner de l'ampleur au travail sur le développement durable en ouvrant le champ le plus possible.
- Renforcer les partenariats avec les autres structures socioéducatives.
- Favoriser la mixité dans les instances de décisions et dans le centre.

Une partie des attentes est que le centre social s'ouvre encore plus sur le territoire, vers les habitants et vers les autres associations. Ici, lorsque les partenaires parlent d'« aller vers », ils parlent davantage de l'accompagnement aux habitants pour la création de collectifs. Cependant, deux paroles sont à mettre en parallèle. La ville insiste sur l'importance, pour le centre social, d'accompagner la création de collectifs de locataires. Le bailleur, lui, exprime clairement le fait que le centre social n'a pas à s'immiscer dans les relations locataires – bailleur, qu'il n'a donc pas sa place pour accompagner des collectifs de locataires.

Pour l'agent de la ville, l'accompagnement aux projets des habitants doit être un enjeu du projet social et s'inscrire dans la thématique du développement durable déjà travaillée par le centre.

Pour une autre agent de la ville, ce qui peut permettre de favoriser le groupement d'habitants est de trouver un « dénominateur commun », trouver ce qui rassemble les habitants : par exemple, les enfants. Cette recherche de dénominateur commun peut s'appliquer à plusieurs échelles du centre : dans le conseil d'administration, dans les activités, dans l'accompagnement externe au centre, etc...

Comme dit précédemment, le centre a été identifié comme s'impliquant sur la question du développement durable. Cette thématique est encore à développer, ce qui est prévu avec le choix de faire un agenda 21. Les partenaires insistent sur la nécessité de réfléchir, avec les habitants, sur l'importance de prendre soin de la terre, de manger de façon plus équilibrée, etc... Les champs d'actions doivent être élargis, au-delà des actions déjà proposées.

Il paraît aussi essentiel, pour les personnes rencontrées, de renforcer le partenariat avec les autres associations, c'est-à-dire de créer plus de projets communs et de liens pour que les habitants passent d'une structure à l'autre facilement.

La question de mixité a été évoquée : s'assurer que des hommes viennent au centre social, s'assurer que le conseil d'administration soit représentatif de la population, c'est-à-dire qu'il y ait des personnes de différents âges et de différentes cultures. Cette problématique se pose au centre social comme dans toute autre instance de participation et/ou de décision.

Les partenaires invitent aussi le centre social à faire plus de temps festifs sur le territoire. Par ailleurs, un partenaire expliquait que le centre social pourrait également se centrer sur la question de la formation et de l'insertion professionnelle car il s'agit, là, d'un besoin des habitants. Cela pourrait, par exemple, passer par l'accueil de permanences.

Une autre attente concerne le secteur jeune (17-25 ans) qui a fermé il y a deux ans. Cette attente n'est revenue spontanément que peu de fois mais quasiment l'ensemble des partenaires ont été interrogés sur ce qu'ils pensaient des besoins des jeunes et sur la nécessité qu'il y ait un espace leur étant dédié au Centre Social Sauvegarde. Les avis ont été divergents et ont été classés :

Tableau recensant les différents avis des partenaires au sujet du secteur jeunes

Propositions	Arguments
Nécessité de rouvrir le secteur jeune.	Cet avis repose sur le constat qu'il n'y a pas assez de structures dédiées aux jeunes. La MJC ne suffit pas car elle ne touche pas forcément les jeunes de la Sauvegarde. Un secteur jeune pourrait permettre l'accompagnement de projets, et aider les jeunes dans leur recherche de formation. Une partenaire explique qu'il est nécessaire d'avoir au moins deux animateurs avec les jeunes pour permettre des relations plus saines. La réouverture du secteur jeune devra se faire avec les acteurs déjà en lien avec les jeunes.
Présence de jeunes dans les activités et ponctuellement accompagnement de projets.	Cet avis repose sur le fait que les jeunes n'ont pas besoin d'activités qui leurs soient dédiées. Ils rentrent dans l'âge adulte et doivent être autonomes. Ponctuellement, un animateur pourra accompagner un projet collectif ou individuel.
Le centre social doit attendre avant de prendre une décision.	Des partenaires invitent le centre social à prendre le temps avant de se décider. Ils pensent notamment qu'il est nécessaire d'avoir l'avis des éducateurs qui seront sur le terrain en septembre. Pour ces partenaires, une réflexion est nécessaire concernant les besoins des jeunes et, notamment, se demander quels jeunes le centre social veut toucher et si ce sont uniquement des jeunes en difficultés ?



PRESENTATION DU FONCTIONNEMENT DU CENTRE SOCIAL

Fonctionnement des inscriptions et des activités

Afin de participer à une activité, il faut être adhérent. Pour cela, la démarche consiste à s'inscrire à l'accueil et à régler l'adhésion d'un montant de 10€. Celle-ci est familiale, c'est-à-dire que tous les membres de la famille sont enregistrés et peuvent accéder à toutes les activités proposées par le centre social.

Pour certaines activités, événements et sorties ponctuelles, le centre social peut demander une participation financière supplémentaire.

Parmi les adhérents, les bénévoles sont au nombre de 80. Ils sont présents pour donner un coup de main lors des événements, animer des ateliers et/ou faire partie du conseil d'administration et/ou bureau : *« ici [au Centre Social Sauvegarde] on n'apprend pas vraiment puisque c'est des bénévoles et pas des professeurs mais c'est sympa. Si je voulais vraiment apprendre j'irais ailleurs, au Centre Social du Plateau. »* Ce fonctionnement est existant depuis la création du centre social, c'est l'une de ses spécificités. Il s'agit de « l'échange des savoirs », qui permet aussi la création de liens entre les habitants et est bénéfique à la fois aux bénévoles et à ceux qui en bénéficient.

Les ateliers mis en place pour les adultes, les familles, les jeunes et les enfants sont divers : couture, peinture, sculpture, langues (anglais, français, espagnol et arabe), informatique, dominos, mandala, marche, vélo, jardins, accompagnement lycéens, les pitchounes, baby gym, forum des parents, aire de famille, communiquer pour mieux grandir, etc...

On constate, par ailleurs, que le public n'est pas hétérogène dans les ateliers, ce qui peut rendre difficile l'accès à tous.

Toutefois, la création de projets « transversaux » permet de créer une hétérogénéité. Sur ce principe, de nombreux projets ont été mis en place de façon ponctuelle : pour exemple, une activité entre les ALAE et les jardins.

On remarque, également, une plus faible participation des hommes par rapport aux femmes, même si ceux-ci sont bien représentés dans certains ateliers (français, bois, jeux, ...). De même, la commission développement durable a mis en place un atelier de réparation de petits matériels avec l'association « Atelier Soudé » qui les a mobilisés.

Plusieurs hypothèses peuvent être émises sur leur faible participation, la plupart du temps :

- Les activités ne leur conviennent pas
- La répartition des rôles instaurés dans notre société et/ou dans les cultures présentes sur le territoire a de l'impact sur la participation des hommes aux activités du centre social. La mère peut être plus identifiée comme s'occupant de la famille, c'est donc elle qui va plus facilement au centre social ; les hommes ne se sentiraient donc pas à leur place de manière consciente ou inconsciente.
- Ils ont moins le temps que les femmes, les statistiques montrant, qu'en 2014, 40% des femmes étaient inactives sur la Duchère contre 25% des hommes, en moyenne.

Par ailleurs, les adhérents sont très demandeurs d'activités et sorties dites « consommatrices » alors que le fonctionnement du centre repose davantage sur la participation active des usagers.

Des actions hors les murs se sont également mises en place pour être en lien avec des habitants qui ne sont pas adhérents au centre : deux heures, de 17h à 19h, tous les mardis d'avril à juillet, des animations de proximité ont été réalisées en partenariat avec le Centre Social du Plateau et la Maison de l'Enfance. Un petit déjeuner a aussi été proposé sur le parvis.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, une équipe de 15 animateurs anime la pause méridienne, les temps « après la classe » et « fin d'après-midi » de l'école des Géraniums ainsi que les mercredis matin de cette même école, des Anémones et des Fougères. La mise en place des ALAE permet de créer une passerelle entre l'école et le centre social, certaines activités ayant notamment lieu dans le centre.

Les postures des acteurs :

L'équipe salariée est présente au quotidien pour soutenir les bénévoles et coordonner les activités. En plus de cela, elle organise toutes les actions ponctuelles en sollicitant l'aide des bénévoles. Ce travail d'accompagnement, d'animation et de coordination n'est pas aisé et demande une posture professionnelle précise.

La posture des bénévoles qui portent les activités et/ou sont présents régulièrement dans le centre est essentielle. Cependant, contrairement aux salariés, les bénévoles n'ont aucune obligation de se former (même si le centre social peut le leur proposer).

Le centre social fonctionne avec une pluralité d'acteurs, de personnalités et de vécus. Celle-ci crée un partage et un dynamisme qui peuvent permettre aux personnes rentrant dans le centre de se sentir bien car elles retrouveront, dans cette pluralité, ce qui leur est familier. Cela pourra alors faciliter leur intégration.

Il est cependant essentiel que, malgré la pluralité d'acteurs, une cohérence puisse se former pour que chaque personne dans le centre soit traitée de la même manière. Pour que celle-ci existe, il est nécessaire que les acteurs répondent aux mêmes valeurs et pensent la finalité de leurs actions de la même façon.

Encadré bibliographique : les différentes postures d'animations

Pour illustrer le propos, nous pouvons reprendre les postures de l'animateur selon Yann le Bossé, psycho-sociologue :

- La posture du policier : l'animateur est là pour contrôler les personnes, il les voit comme porteuses d'un désordre possible ou comme abusant des services que la société leur rend. Il faut donc s'assurer qu'elles respectent les procédures, les normes de la société. C'est, par exemple, la posture des services sociaux qui gèrent les relations aux bénéficiaires d'aides sociales.
- La posture du sauveur : l'animateur a le sentiment qu'il doit aider les personnes jugées en difficultés et apporter des solutions à leurs problèmes. Il perçoit les personnes comme n'ayant pas les possibilités de le faire elles-mêmes. Bien que cela parte d'un sentiment de bonne volonté de la part de l'intervenant, la personne qui se fait accompagner se sent alors incapable et se laisse prendre en charge.
- Le militant : essentiellement axé sur l'élucidation, c'est-à-dire la conscientisation des populations. La finalité ici est plutôt celle du changement social, et la logique de son action est plutôt de nature idéologique, orientée par des valeurs. Cette lutte ne s'intéresse qu'à l'aspect structurel et non à l'individu.
- Le passeur : n'est pas là pour contrôler, pour sauver, mais pour accompagner. Le passeur ne demande pas pourquoi la personne souhaite arriver à cet objectif-là. Il demande quel est le problème et quels sont les cas possibles d'agir ici et maintenant. Il permet de renouveler le regard dans des situations pour identifier ce qu'il est possible de faire.



LES FORCES ET FAIBLESSES DU CENTRE SOCIAL

En s'appuyant sur les observations effectuées dans et en dehors du centre, les paroles des habitants et les données chiffrées, il semble important de mettre en avant les forces et les faiblesses du centre en interne et en externe.

Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des forces et faiblesses du centre grâce à la matrice SWOT qui est un outil d'analyse paraissant ici pertinent.

	Positif	Négatif
Origines internes	Forces • Transversalité entre secteurs • Nombreux projets ponctuels qui sont en adéquation avec les envies • Des activités appréciées et nécessaires pour les habitants (ASL, sorties, ateliers cuisine, informatique...) • Nombreux bénévoles actifs • Locaux et qualité de l'accueil • Accueil des Restos du Cœur et du Collectif X • Spécificité développement durable bien repérée par les partenaires	Faiblesses • Difficultés à aller vers et à communiquer • Multiplicité de postures et de positionnements • Difficulté à mobiliser • Difficulté partenariale / trouver son identité • Habitants qui aimeraient participer et qui ne sont pas sollicités
Origines externes	Opportunités • Lieux du quartier à utiliser : parcs, etc... • Financements déjà existants • Partenaires qui peuvent apporter une expertise technique (VDL) • Possibilité de créer des projets en partenariat • Centre social bien repéré sur le territoire	Menaces • Ressentis négatifs des habitants difficiles à prendre en compte • Financements qui peuvent baisser • Difficultés des habitants à exprimer leurs besoins • Difficultés partenariales





LES PISTES DE REFLEXIONS

Des pistes de réflexions ont été élaborées suite au recueil de données :

- **1^{ère} piste : Comment le Centre Social peut-il prendre en compte l'avis des habitants par rapport aux relations sociales et au territoire.**

Est-ce que le centre social peut se consacrer aux collectifs d'habitants ? Si oui, il s'agit, alors, de déterminer son rôle (aider ou accompagner les habitants) en lien avec les postures professionnelles expliquées plus tôt. Cela semble aussi passer par l'« aller vers ». Il faut faire une « écoute large » par rapport aux éventuelles problématiques des habitants, puis une écoute orientée pour réussir à accompagner une mobilisation. Si cette direction est prise, il s'agit alors de se questionner sur le temps qui lui serait dédié.

- **2^{ème} piste : Comment le Centre Social peut-il prendre en compte les besoins/envies des habitants et réfléchir aux difficultés de recensement.**

La deuxième piste de réflexion concerne les besoins/envies des habitants qui ont été recensés. Tout d'abord, trois raisons ont été détaillées au fil du diagnostic sur la difficulté à recenser les besoins :

- Pas de besoins particuliers.
- Les habitants ont des besoins mais ils ne sont pas identifiés en tant que tels.
- Les personnes ne se sentent pas légitimes pour parler de leurs besoins.

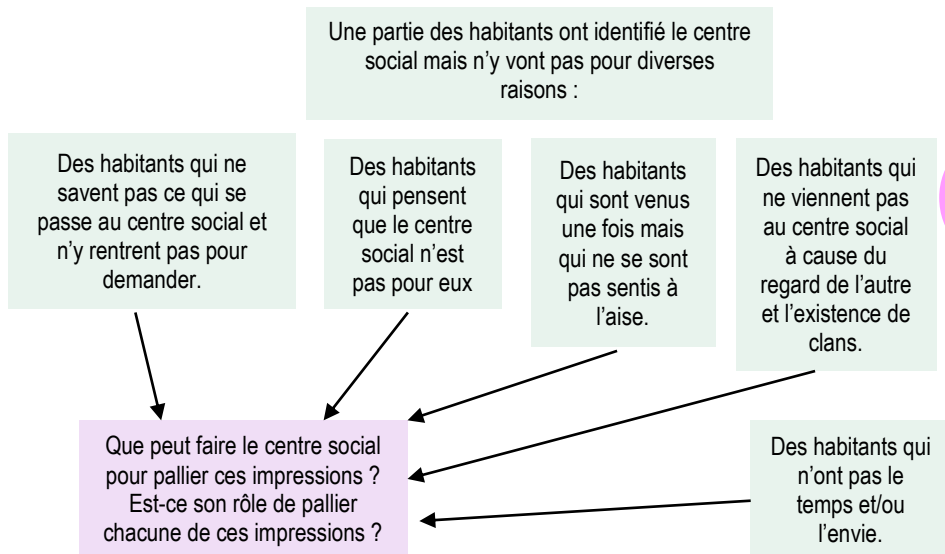
La deuxième raison est qu'il existe des besoins mais qu'ils ne sont pas identifiés en tant que tels ; ceci rejoint clairement la première piste de réflexion qui invite à décider de la place et du rôle du centre social par rapport aux ressentis des habitants.

Les habitants peuvent, parce qu'il y a déjà beaucoup de propositions, ne pas se sentir acteurs de ce qui est proposé ou non. Cette question de se sentir acteur se pose une nouvelle fois par rapport au territoire, au social et aux structures.

Il s'agit alors de questionner le rôle du centre social sur ce ressenti. Comment, au quotidien, accompagner les habitants pour qu'ils se sentent plus acteurs de la structure ? Comme le proposait une partenaire, les commissions sont un premier palier pouvant leur être accessible afin de leur permettre d'accéder à de la participation.

- **3^{ème} piste : réflexion à propos de l'aller vers – communication à l'extérieur**

La troisième piste de réflexion concerne la difficulté que peuvent ressentir certains habitants à venir au centre social. Cette difficulté s'explique pour plusieurs raisons résumées en schéma



- **4^{ème} piste : réflexion à propos de la mobilisation/participation des habitants**

Cette quatrième piste invite à réfléchir à deux niveaux :

- Est-il possible de faire évoluer le contenu des activités et la posture professionnelle et bénévoles ?
- Le positionnement du centre incite-t-il les habitants à participer ?
 - o Comment est-ce formalisé dans le centre ? Est-ce que la façon dont cela est fait est pertinent ?
 - o Serait-il possible de renforcer l'accompagnement de certains habitants vers l'engagement au conseil d'administration ? Comment ? En quoi est-ce nécessaire ?

Encadré Bibliographique : les raisons de participation et de non-participation

Alice Mazeaud & Julien Talpin, dans leur article « Participer pour quoi faire », expliquent avoir fait une étude auprès de deux dispositifs de budgets participatifs afin de savoir quels étaient les raisons qui poussent les habitants à s'engager ou non. Cette étude n'est pas faite dans la même instance de participation mais elle paraît tout de même intéressante.

Leur étude montre un « dégradé » entre les raisons de non-participation, d'une participation intermittente, et de participation. Quatre raisons en sont ressorties :

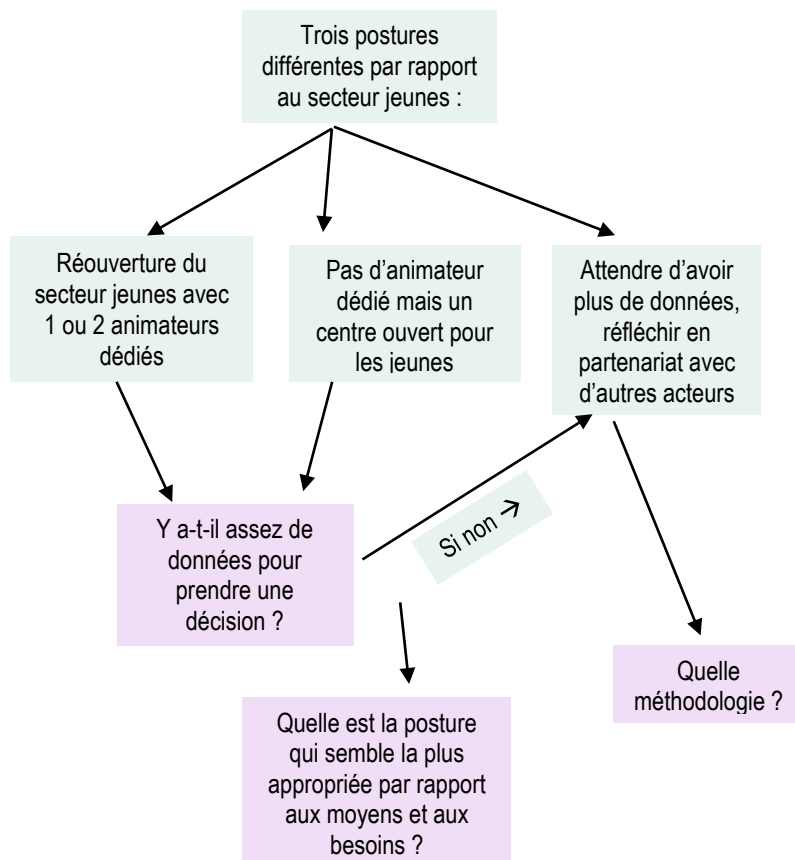
- Le soutien à la démocratie représentative est une raison évoquée pour ne pas participer, ces personnes font confiance à ce type de démocratie et pensent qu'il n'est donc pas nécessaire de s'engager. Le contraire de cet argument est le civisme, c'est-à-dire des personnes s'engageant bénévolement car elles estiment que c'est leur façon de participer à la société. Entre les deux, ceux qui s'engagent de façon intermittente le font car il y a les « bons citoyens empêchés », ceux qui souhaiteraient participer mais qui ne peuvent pas le faire par manque de temps, par exemple.
- Les « sceptiques/décus » sont ceux qui ne participent pas car ils estiment que, de toute manière, leur engagement ne servira à rien, ne sera pas utile et/ou ne pourra pas faire évoluer la société. Ceux qui s'engagent sont ceux qui ont un intérêt personnel à leur engagement. Par exemple : « Je m'engage dans un collectif de locataires car je souhaite que mon ascenseur ne soit plus en panne ». Entre les deux, il y a les « efficaces », c'est-à-dire ceux qui participent uniquement s'ils voient en quoi cela sera utile et efficace à la résolution du problème.
- L'indifférence est un argument de non-participation. Typiquement, quelqu'un qui ne trouve aucun intérêt à participer à un événement participatif, car cela ne lui apportera rien. À l'inverse, l'argument de participation est l'enrichissement cognitif, les personnes qui s'engagent pour apprendre quelque chose. Entre les deux, ceux qui participent de temps en temps sont nommés les « curieux ».
- La quatrième raison de non-participation est en rapport avec les relations sociales. Ceux qui ne s'engagent pas sont les « absents », c'est-à-dire qu'ils ne se sentent pas à leur place dans le dispositif de participation, ils ne se sentent pas légitimes à être présents. Ceux qui participent le font car ils souhaitent avoir plus de relations sociales, rencontrer des personnes, etc...

Evidemment, une personne peut être dans deux ou trois raisons de participation différentes. Par exemple, d'après les dires de certains bénévoles, il semblerait qu'ils soient là à la fois par civisme, par enrichissement cognitif, et par sociabilité.

Identifier les raisons de ce qui poussent les personnes à participer ou non peut permettre à la fois de se « déculpabiliser » : des personnes ne participent pas, non pas parce que ce n'est pas intéressant ou pas bien fait, mais pour d'autres raisons. Connaître les raisons, c'est aussi se laisser un pouvoir d'agir pour accompagner des habitants s'ils souhaitent s'engager.

5^{ème} piste : le secteur jeune

Le schéma ci-dessous résume la 5^{ème} piste de réflexion



Par rapport aux trois propositions faites par les partenaires, dans laquelle s'inscrit le centre social ? Y a-t-il assez de données pour prendre une décision ? Le diagnostic ne permet pas de recenser l'avis des jeunes (16-25 ans), comment faire sans ces données ?

Quelle est la posture que le centre trouve la plus appropriée par rapport aux jeunes tout en prenant en compte les moyens du centre et leurs besoins ?

S'il est considéré qu'il n'y a pas assez de données, quelle est la méthodologie pour trouver et réfléchir aux données ? Deux éléments semblent alors essentiels : l'avis des jeunes et la réflexion en groupe de partenaires (commission 16-25 ans) sur les possibilités.



LES DONNEES DU DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

- Les espaces verts représentent 40% des espaces du quartier, soit 48m² / habitant. On dénombre 3 à 4 composteurs actifs, 30% d'espaces verts au cœur des nouvelles résidences et un jardin pédagogique (le jardin d'Emile). La gestion des espaces verts est sans fongicide, herbicide ou insecticide.
- Des cœurs d'îlots végétalisés en vue d'impulser des dynamiques de jardinage partagé dans le locatif comme dans les copropriétés. Installation également de bacs à jardiner et de composteurs.
- Une problématique concernant la propreté et le tri demeure sur la Duchère malgré les actions et moyens dédiés. Souhait pour la ville de proposer de nouvelles modalités de gestion des encombrants par l'expérimentation de projets de réemploi et revalorisation.
- Sur la Métropole : l'augmentation de la population et celle du nombre de ménages génère une augmentation de la consommation de produits et d'emballages, donc de déchets. Le doublement du nombre de personnes vivant seules depuis 30 ans, la diminution de la taille des ménages, ainsi que l'individualisation de la consommation, conduisent à l'accroissement du nombre de portions individuelles.
- La constitution de certains collectifs de locataires permet de mobiliser les habitants sur leur cadre de vie mais cela est à renforcer

Orientation du projet de territoire

- accompagner les dynamiques d'habitants-locataires mobilisés sur leur cadre de vie ou relogement
- soutenir les actions en faveur du vivre-ensemble sur les résidences locatives sociales
- sensibiliser les habitants aux enjeux du développement durable.

Santé : présence d'un Collectif Santé Duchère qui regroupe 16 structures. Ce collectif œuvre sur plusieurs thématiques comme l'activité physique, l'alimentation, le rythme de vie, le bien-être.

*Bénéficiaires de la CMU : Lyon : 9.8% Duchère : 28.9%

*Affections de longue durée : Lyon : 13.7% Duchère : 16.8%

*Recours aux médicaments antidiabétiques : Lyon : 3% Duchère : 5.6%

*Enfants en surpoids/ obèses en grande section de maternelle : Lyon : 5.6% Lyon 9è : 6.16%

% déplacements	A pied	En TCL	En voiture	En vélo
Lyon / Villeurbanne	45%	26%	26%	3%
Lyon 9è	63%	15%	19%	2%



ETAT DES LIEUX : MOYENS ET RESSOURCES DU CENTRE SOCIAL

LA GOUVERNANCE

Statuts, objet social et missions de l'association

Extrait des statuts :

Titre 1 - DENOMINATION, OBJET, SIEGE, DUREE

- Article 1 - Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une Association régie par la loi 1901 du 1^{er} juillet et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre :
« LE CENTRE SOCIAL DE LA SAUVEGARDE »

- Article 2 - Cette Association a pour but : d'animer, de gérer, de créer, de soutenir, de développer toutes activités d'ordre social, familial, médico-social et culturel dans le quartier de la Sauvegarde et de permettre la collaboration entre les Associations et les groupes travaillant dans les mêmes domaines.

Le quartier de la Sauvegarde étant très proche d'autres quartiers et communes, il est précisé que le Centre Social sera ouvert en priorité aux habitants de ce quartier, puis à l'ensemble de la Duchère et ensuite aux autres communes.

- Article 3 - L'Association au cours de ses travaux recherche des points d'accord concernant les intérêts des habitants à travers un dialogue sans exclusive, refusant ainsi de s'enfermer dans une seule lecture politique, philosophique ou confessionnelle.

Structuration et fonctionnement :

- Régime juridique associatif
- Régime fiscal et comptable des associations
- Droit du travail - convention collective ALISFA

La gouvernance associative



L'Assemblée Générale :

Elle a lieu une fois par an, en général au mois de mai :

- Elle présente les rapports de l'exercice antérieur : moral, financier, d'activité
- Elle propose des orientations
- Elle renouvelle les administrateurs

Elle est l'occasion de partager un moment de concertation et de convivialité.

En général, elle réunit environ 100 personnes.

Le Conseil d'Administration :

Il est constitué de 15 membres élus, 9 membres de droit dont un délégué du personnel et la direction du Centre Social.

Le bureau est constitué de 6 membres élus.

Le Conseil d'Administration se réunit environ tous les 2 mois.

- Il met en œuvre la politique définie par l'assemblée générale
- Il discute des hypothèses, arrête les choix d'orientation, les modalités et les moyens nécessaires à la mise en œuvre
- Il renvoie la négociation des moyens au bureau
- Il décide le budget prévisionnel de l'association
- Il décide de la création et de la suppression des emplois salariés
- Il autorise des dépenses qui n'auraient pas été prévues dans le budget prévisionnel
- Il convoque les assemblées générales et détermine l'ordre du jour
- Il élit les membres du bureau et contrôle leurs actions
- Il décide de l'ouverture des comptes et des délégations de signature
- Il arrête les comptes de l'association qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale et propose l'affectation des résultats
- Il arrête les projets qui seront soumis à l'assemblée générale.

Le Bureau :

Il est constitué d'un Président et d'une Vice-Présidente, d'une Trésorière et d'une Vice-Trésorière, d'une Secrétaire et d'une Vice-Secrétaire.

Il se réunit régulièrement en fonction de l'actualité de la structure.

- Il impulse et dynamise la réalisation du projet.
- Il met en application ou assure le suivi des décisions du Conseil d'Administration
- Il recherche et négocie les moyens, les ressources humaines, propose le budget
- Il assure l'administration dont la gestion financière, les contrats de travail
- Il fait le lien avec les institutions
- Il règle les affaires courantes.

Le Président :

Il est le responsable légal de l'association : c'est lui qui la représente devant la justice, signe les contrats, engage le personnel, en fonction des directives fixées par le Conseil d'Administration. Il contrôle les activités des autres membres du bureau qui agissent par délégation de pouvoir.

Le rôle principal du Président est politique : faire en sorte qu'existe et que vive un véritable projet de Centre Social. Il est chargé de l'exécution des décisions du CA, de représenter l'association en justice et dans les actes de la vie civile.

Il porte les fonctions de représentations institutionnelles.

- Il veille à garder le cap sur les finalités énoncées
- Il s'assure du bon fonctionnement des instances décisionnelles
- Il anime les instances (CA, bureau, AG)
- Il représente le CA pour toute question relative à la fonction employeur (signature des contrats, embauche du personnel ...).

La Trésorière :

Elle gère les finances de l'association, elle présente le rapport financier.

- Elle suit et contrôle la comptabilité
- Elle signe certains paiements
- Elle participe à l'élaboration du budget prévisionnel
- Elle est garant du bilan et du compte de résultat
- Elle contrôle les tableaux de bord
- Elle valide la faisabilité financière des budgets.

La Secrétaire :

Elle établit les comptes rendus des réunions du bureau, du Conseil d'Administration, des assemblées générales.

- Elle est essentiellement chargée de la tenue des différents registres de l'association
- Elle rédige les procès-verbaux des assemblées et des conseils d'administration qu'elle signe afin de les certifier conformes.

L'association assure la mise en œuvre du Projet Global du Centre Social.

Le Conseil d'Administration :

- prend les décisions politiques,
- définit les grandes orientations du projet du centre social,
- contrôle la mise en œuvre du projet.

Le pilotage technique est assuré par :

- 1 direction : 1ETP
- 1 assistante de direction : 1 ETP
- 1 poste comptable : 0.58 ETP
- 1 fonction accueil : 1 ETP
- 1 fonction de maintenance et gardiennage : 0.5 ETP

Les fonctions de Direction

Le Conseil d'Administration donne mission à la Direction d'être garante du projet, ainsi que de la gestion administrative et financière de la structure.

La Direction est la déléguée opérationnelle du projet politique ; elle l'organise sur le terrain, et en est la « porteuse au quotidien ». C'est à elle de rappeler la philosophie et la finalité de l'association ou de la structure à l'ensemble de son équipe.

La Direction prend, au quotidien, toutes les décisions techniques nécessaires, et met en place les outils opérationnels.

Délégation :

- Elle est responsable de la mise en œuvre des projets et doit rendre compte de la réalisation des objectifs fixés.
- Elle établit le dialogue avec les habitants, les usagers de l'association et les services et associations de la Ville.
- En relation avec les administrateurs et les professionnels, elle établit le budget prévisionnel.
- Elle cherche les financements complémentaires, négocie les subventions.
- Elle est responsable de la bonne marche financière et administrative du Centre.
- Elle dirige le personnel.
- Elle est responsable du bon état des bâtiments.
- Elle veille à la sécurité des personnes.
- Elle établit des contacts avec les centres sociaux.
- En lien avec le Président, elle représente le Centre Social auprès de la Ville, des associations, services et institutions.
- Elle coordonne les instances, les activités, les relations entre les usagers, les bénévoles, les salariés et le conseil d'administration.
- Elle a la délégation de signature sur les comptes bancaires.
- Elle est responsable de la caisse qu'elle peut déléguer à un salarié.
- Elle participe aux différents groupes de travail et commissions liés à la politique de la ville.

Le secrétariat / l'assistante de direction

Missions :

- Coordonne les fonctions d'accueil
- Assure les fonctions de secrétariat
- Suit les achats et commandes logistiques
- Soutient techniquement la gestion administrative du personnel
- Suit l'organisation et l'entretien des locaux et du matériel
- Pilote la promotion et la communication

La comptabilité

Missions :

- Assure des missions de comptabilité : saisit et impute les écritures comptables générales et analytiques, assure la tenue informatique et le contrôle des caisses, règle les factures fournisseurs, assure le suivi des règlements, effectue l'état de rapprochement bancaire, prépare les documents comptables clients à partir des inscriptions, assure le suivi des financements : notification de subvention, versement des subventions..., met en place des outils et procédures, effectue la mise en conformité de la gestion comptable avec les évolutions de la législation, établit le bilan, le compte de résultats et les annexes aux états financiers, aide à l'établissement du budget prévisionnel du Centre Social
- Assure le traitement des salaires : effectue les paies (saisie, règlements, contrôle), édite et transmet les bulletins de salaires, prépare et effectue les déclarations sociales, assure la liaison avec les organismes sociaux.

La fonction accueil

Le référent accueil a les missions générales suivantes : écouter, informer, orienter les publics.

Le référent accueil, par son action, contribue à créer :

- les conditions favorables permettant une écoute active
- la construction du lien avec les usagers pour les accompagner à passer d'une logique de « consommateur » à une logique « d'adhérent »
- la fluidité des relations partenariales
- une veille sociale.

Ses missions sont :

- Accueillir le public et les partenaires :
 - Mettre en œuvre une méthode d'écoute active
 - Repérer la demande
 - Cadrer la demande
 - Poser un diagnostic rapide
 - Orienter immédiatement en interne ou en externe
- Favoriser la convivialité de l'accueil et l'investissement des publics dans le fonctionnement du centre social :
 - Contribuer à créer les conditions (physiques et psychologiques) nécessaires, requises, pour garantir la qualité du lien et de services rendus aux usagers

- Favoriser la participation des usagers à l'animation du centre social (en sollicitant notamment les talents, ressources et envies identifiés)
- Participer à la gestion des relations partenariales :
 - Gérer une base de données
 - Centraliser l'information pour disposer d'informations opérationnelles internes afin de répondre aux partenaires
 - Diffuser des informations en interne
- Contribuer activement au recueil, à l'analyse et à la communication des données et des informations sociales identifiées (sur les demandes existantes, émergentes et leurs évolutions)

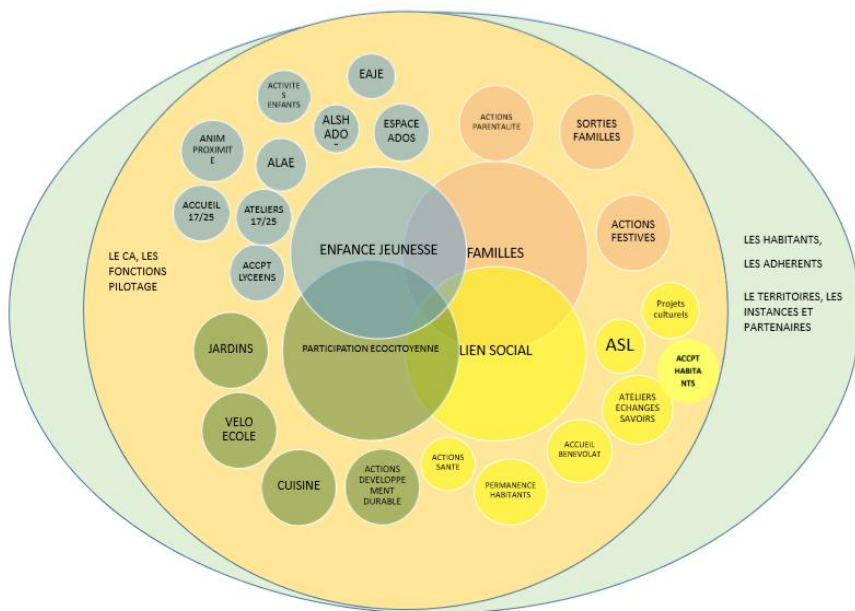
La maintenance

- Assure les travaux de suivi et de réparation dans le cadre de la convention de mise à disposition des locaux par la Ville de Lyon
- Assure le suivi des contrôles alarmes et systèmes d'évacuation incendie
- Assure la fermeture quotidienne des locaux
- Assure une permanence en cas d'intrusion

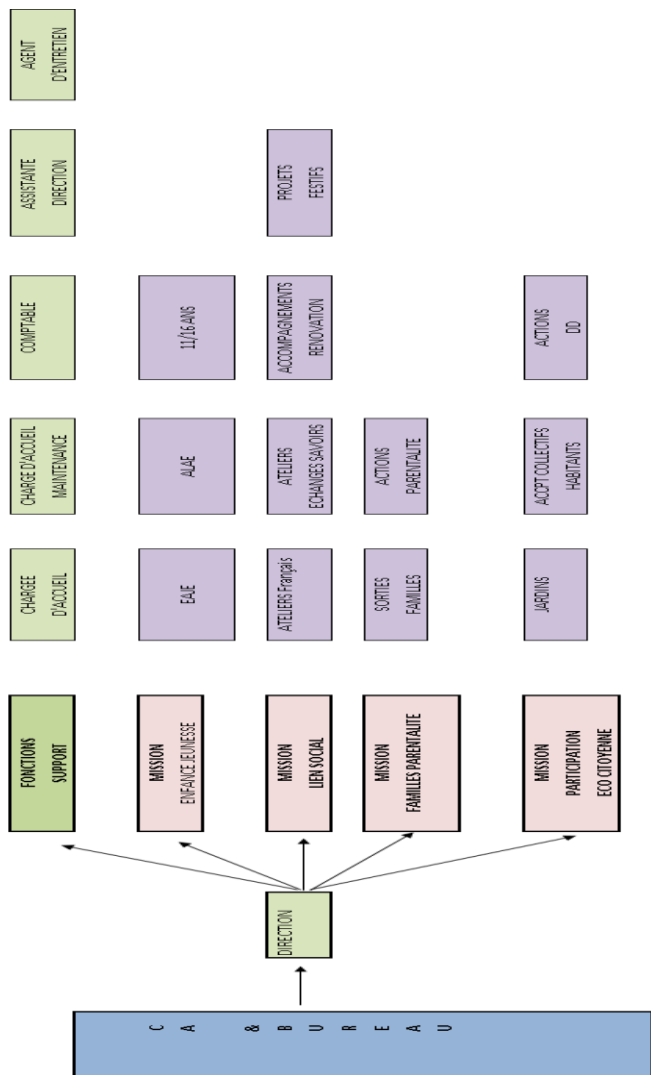


L'ORGANISATION DES MISSIONS

Les différents secteurs d'activités du Centre Social sont proposés par missions, par objectifs :



ORGANIGRAMME





LES RESSOURCES HUMAINES

Les bénévoles d'activité

A ce jour, le Centre Social compte 82 bénévoles d'activité. Une coordinatrice est en charge du recrutement, de la formation et de l'animation des bénévoles. Une commission constituée d'administrateurs accueille, accompagne et propose la signature d'un contrat d'engagement appuyé par une charte du bénévolat.

- 25 bénévoles pour les Ateliers SocioLinguistiques
- 25 bénévoles pour l'action « accompagnement à la réussite des lycéens »
- 5 bénévoles ateliers langues (anglais, arabe, espagnol)
- 9 bénévoles ateliers créatifs (couture, sculpture sur bois, peinture, musique)
- 4 bénévoles ateliers informatique
- 10 bénévoles ateliers sports (vélo, gym, marche)
- 3 bénévoles animation enfants (ALAE, ateliers « les p'tits curieux »)
- 1 bénévole atelier bien-être
- 1 bénévole jeux

Les salariés

FONCTIONS SUPPORT	TEMPS DE TRAVAIL	QUALIFICATION
Accueil	2x 0.5 ETP	Bac
Comptabilité	0.58 ETP	DECS
Assistante de Direction	1 ETP	DUT GEA
Agent de maintenance	0.5 ETP	
Agent technique	0.58 ETP	
Direction	1 ETP	DESJEPS

FONCTIONS D'ACTIVITES	TEMPS DE TRAVAIL	QUALIFICATION
Référente Familles	1 ETP	BTS ESF
Animatrice Familles	0.5 ETP	BEATEP
Agent de développement social	2 ETP	BE Guide Montagne UE DEFA
Coordinatrice Développement durable	1 ETP	Master 2 SADL
Référent Secteur Jeunes	1 ETP	BPJEPS APT
Référente Enfance	1 ETP	DEES
Responsable EAJE	1 ETP	DEEJE + Master 2 SADL
EJE	1 ETP	DEEJE
Auxiliaire de puériculture	2 ETP	Diplôme Auxiliaire de puériculture
Animatrice crèche	2.5 ETP	CAP Petite Enfance
Agent crèche	1 ETP	BAFA + DILF
Animateur Accueils de Loisirs	2.75 ETP	BAFA / BAFD



LES LOCAUX

Les locaux



Le Centre Social bénéficie d'un bâtiment appartenant à la Ville de Lyon et mis à disposition d'une superficie de 1 947 m², comprenant 3 niveaux : un 1^{er} étage avec 8 salles d'animation dont une cuisine, une salle informatique et un atelier de bricolage / travaux manuels, un rez-de-chaussée avec des bureaux administratifs, une salle d'activité, un espace accueil et un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant, un sous-sol avec une salle de sport, des salles d'archives ainsi qu'un espace accueillant les Restos du Cœur de la Duchère.

A l'arrière du Centre Social, sont situés un espace extérieur aménagé et un jardin pédagogique. Le Centre Social bénéficie aussi de la mise à disposition de 2 espaces jardins : un sur le quartier de la Sauvegarde, un second sur le quartier du Château.

Horaires d'ouverture

Le centre social est ouvert au public (accueil physique et téléphonique) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les activités, quant à elles, fonctionnent à des horaires variables :

- Entre 7h30 (ouverture EAJE) et 18h durant les vacances scolaires
- A partir de 16h30, pour les activités périscolaires et jusqu'à 20h pour l'accompagnement scolaire des lycéens et certains ateliers (sport, ASL...)
- Le week-end et en soirée, pour des projets ponctuels.

Les moyens logistiques

En ce début d'exercice 2019, le Centre Social dispose du matériel et de l'équipement logistique suivant :

- des moyens de communication : standard, téléphones mobiles, accès internet, fax,
- des moyens de reproduction et d'impression : 2 photocopieurs-imprimantes,
- des moyens informatiques : un serveur permettant de travailler en réseau, le logiciel AIGA NOE pour la gestion des adhérents et le logiciel AIGA CLOE pour la comptabilité et le traitement des paies. Les postes de travail informatiques sont progressivement renouvelés.
- une assurance couvrant le matériel et les activités ainsi qu'une auto-mission,
- du matériel audiovisuel : appareils photos numériques, vidéos projecteurs, blocs son.
- du matériel pédagogique et d'activité : postes informatiques, appareils de fitness, structures motricité petite enfance...

Projets d'acquisition :

- du mobilier de bureau et d'aménagement suite au travail concernant la prévention des RPS et le suivi de l'AGEMETRA



Le plan analytique



L'organisation comptable de la structure se présente comme suit :

- une comptabilité générale
- une comptabilité analytique en cohérence avec le plan comptable proposé par la CAF du Rhône et l'organisation des missions du Centre Social.

Les outils de gestion



- Un budget prévisionnel analytique construit à partir de toutes les actions et activités prévues. Cet outil permet un suivi au quotidien pour les dépenses et les recettes. En début d'exercice, chaque référent d'activité ou d'action reçoit un budget prévisionnel par action.
- Une situation comptable trimestrielle en lien avec le budget prévisionnel. Cet outil permet de vérifier l'adéquation entre le prévisionnel et le réalisé et, le cas échéant, de rectifier ou de modifier le budget, d'anticiper les difficultés.
- Un outil pour la répartition analytique des charges de personnel.
- Des tableaux de suivi pour les investissements, les immobilisations...
- Un outil de suivi des financements : être en veille sur les notifications et les versements de subventions et autres financements.

Les procédures financières



Afin d'assurer un suivi des budgets prévisionnels, des procédures sont mises en œuvre concernant les points suivants :

- Avance de caisse
- Engagement de dépenses
- Contrôle des caisses
- Remboursement de frais d'activités et professionnels
- Contrôle des situations financières.



SITUATIONS FINANCIERES ET PROSPECTIVES

Les charges réparties analytiquement :

En 2016, le Centre Social a vécu d'importantes perturbations, causées par des éléments extérieurs, ayant un impact direct sur son activité mais aussi sur le pilotage puisque l'association a fonctionné 6 mois sans direction salariée. D'autres changements conséquents ont aussi impacté les activités : le départ d'une coordinatrice Enfance Jeunesse a déstabilisé le fonctionnement de l'ALAE et renforcé un turn over d'animateurs, de nombreuses absences pour maladie ...

2017 a été une année de réflexion et de réorganisation, au regard des événements de l'année précédente : la structuration des différents pôles, l'ajustement des effectifs nécessaires à l'encadrement des activités, la répartition des temps de travail des permanents davantage positionnés sur des actions de terrain ont permis la diminution des charges de personnel affectées aux activités.

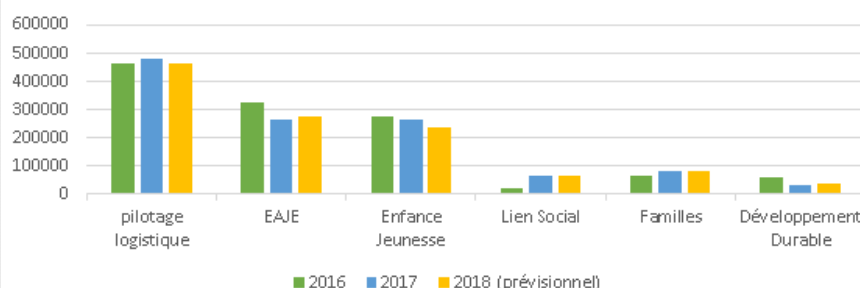
Des investissements ont été décidés pour la rénovation et la sécurisation du système informatique.

A ce jour, l'association travaille à la clôture des comptes pour l'exercice 2018. La diminution des charges est essentiellement due à des arrêts maladie non remplacés.

CHARGES EN EUROS	2016	Variation en %	2017	Variation en %	2018 (prévisionnel)
pilotage logistique	464 179	4	482 870	-4	461 425
EAJE	326 167	-19	265 658	3	274 089
Enfance Jeunesse	276 670	-5	261 737	-10	236 687
Lien Social	23 007	177	63 678	-2	62 162
Familles	65 376	22	79 459	-1	78 590
Développement Durable	59 487	-43	33 825	12	37 930
TOTAL	1 214 885	-2	1 187 227	-3	1 150 883

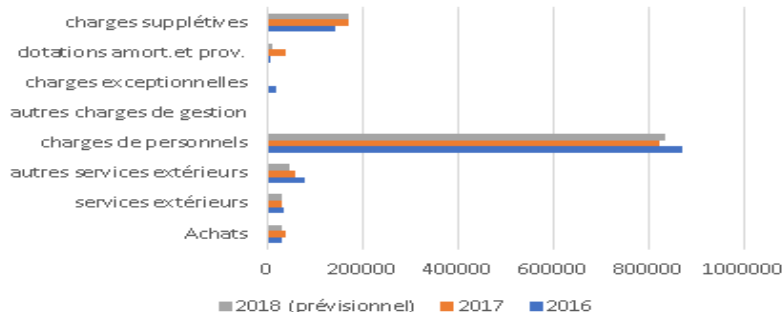


Evolution des charges



CHARGES EN EUROS	2016	Variation en %	2017	Variation en %	2018 (prévisionnel)
Achats	31 466	17	36 731	-18	30 125
services extérieurs	35 540	-14	30 451	3	31 335
autres services extérieurs	77 333	-24	58 760	-21	46 637
charges de personnels	869 630	-5	823 072	1	833 503
autres charges de gestion	1 216	79	2 181	-54	1 013
charges exceptionnelles	20 000	-100	0		1 522
dotations amort.et prov.	4 890	671	37 715	-72	10 674
charges supplétives	140 912	22	171 797	0	171 797
TOTAL	1 180 986	-2	1 160 707	-3	1 126 606

Charges générales

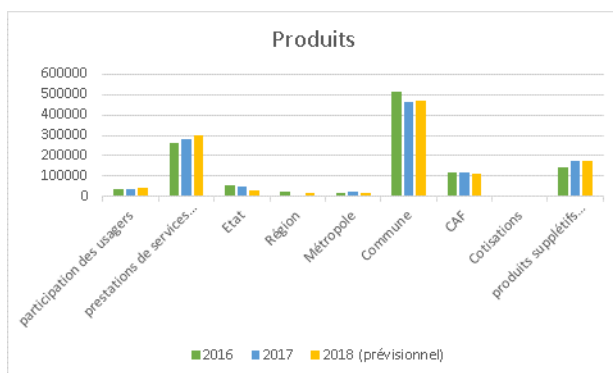


Les financements et partenaires financiers

En cette fin d'exercice 2018, nous constatons une progression des fréquentations des activités : notamment un meilleur taux de remplissage EAJE, une participation à la hausse des ados aux accueils de loisirs... et globalement davantage d'adhérents depuis 2016. De fait, la participation des usagers et les prestations de services se voient en augmentation.

2017 a vu la fin des contrats aidés, ce qui explique principalement la baisse de la dotation de l'Etat.

PRODUITS EN EUROS	2016	Variation en %	2017	Variation en %	2018 (prévisionnel)
participation des usagers	36 833	-8	33 971	19	40 481
prestations de services CAF	262 080	7	281 355	7	301 889
produits annexes	1 676	158	4 327	-100	0
Etat	54 046	-14	46 307	-35	30 000
Région	20 000	-82	3 666	354	16 634
Métropole	18 540	40	25 882	-33	17 302
Commune	513 086	-10	461 132	2	472 587
CAF	114 995	1	116 586	-3	113 664
Autres subventions	3 497	96	6 853	-22	5 335
Cotisations	3 330	7	3 561	26	4 480
produits financiers	5 837	-56	2 592	-4	2 476
produits exceptionnels	955	-11	847	292	3 323
Reprise / amort et prov	22 449	-99	279	7068	20 000
transferts de charges	49 538	-61	19 117	-32	12 971
produits supplétifs commune	140 912	22	171 797	0	171 797
TOTAL	1 247 774	-6	1 178 272	3	1 212 939



Les fonds associatifs

En 2017, la couverture des charges par le fonds de roulement est de 5.3 mois, ce qui permet à l'association d'envisager l'avenir avec sérénité, dans le cas de difficultés mais aussi dans la perspective de développement de projets.

En euros	2015	Variation en %	2016	Variation en %	2017
FONDS PROPRES	287 784	23	353 253	5	370 011
DISPONIBILITES	358 925	24	446 520	7	478 481

Les perspectives financières

2019 devrait être une année de fonctionnement standard dans la mise en œuvre des activités et des projets, dans la réorganisation salariale.

Nous resterons toutefois vigilants quant à la pérennité des financements, au vu des perspectives parfois indéterminées : continuité de l'aménagement actuel des rythmes scolaires, éligibilité à la prestation Jeunesse de la CAF, bonus EAJE, maintien de la dotation de l'Etat pour les projets dédiés aux quartiers en Politique de la Ville...

2020 sera aussi une année d'élection municipale, et une nouvelle convention entre la Ville de Lyon et les Centres Sociaux devrait être signée.

Charges en Euros	2019	2020	2021	2022
Achats	31 820	32 297	32 782	33 273
services extérieurs	28 870	29 303	29 743	30 189
autres services extérieurs	55 400	56 231	57 074	5 7931
charges de personnels	873 620	886 724	900 025	913 526
dotations amort.et prov.	14 000	14 210	14 423	14 639
charges supplétives	171 797	174 374	176 990	179 644
TOTAL	1 175 507	1 193 140	1 211 037	1 229 202

Charges en Euros	2019	2020	2021	2022
pilotage logistique	477 240	484 399	491 665	499 040
EAJE	268 342	272 367	276 453	280 599
Enfance Jeunesse	188 458	191 285	194 154	197 066
Lien Social	59 703	60 599	61 508	62 430
Familles	100 170	101 673	103 198	104 746
Développement Durable	81 594	82 818	84 060	85 321
TOTAL	1 175 507	1 193 140	1 211 037	1 229 202

Produits en Euros	2019	2020	2021	2022
participation des usagers	37 000	37 555	38 118	38 690
prestations de services CAF	302 000	306 530	311 128	315 795
Etat	30 000	30 450	30 907	31 370
Région	0	0	0	0
Métropole	18 000	18 270	18 544	18 822
Commune	473 610	480 714	48 7925	495 244
CAF	122 000	123 830	125 687	127 573
Autres subventions	3 600	3 654	3 709	3 764
Cotisations	4 500	4 568	4 636	4 706
produits financiers	6 000	6 090	6 181	6 274
transferts de charges	7 000	7 105	7 212	7 320
produits supplétifs commune	171 797	174 374	176 990	179 644
TOTAL	1 175 507	1 193 140	1 211 037	1 229 202



LES AUTRES PARTENAIRES



Le Centre Social travaille au sein d'un maillage partenarial, propice au développement de projets, aux réponses adaptées aux habitants du territoire.

Opérationnels et institutionnels



Les institutions et structures publiques du territoire :

- Mission Lyon la Duchère
- Maison de la Métropole et des Solidarités du 9^{ème} arrondissement, service Protection Maternelle Infantile et Service d'Education de Prévention.
- Maison Lyon pour l'Emploi
- Relais d'Assistants Maternelles et Etablissements d'Accueil de la Petite Enfance
- Ecole des Géraniums
- Collège Victor Schœlcher
- Lycée de la Martinière et lycée François Cevert
- Bibliothèque Municipale de la Duchère

Associations et organismes



- Centre Social Duchère Plateau
- Maison de l'Enfance de la Duchère
- MJC de la Duchère
- Foyer Protestant
- Ciné Duchère
- Agence Lyon Tranquillité Médiation
- VRAC
- SESSAD de la Duchère
- Grand Lyon Habitat
- Lyon Métropole Habitat
- Alliade Habitat
- Restos du Cœur
- Compagnies en résidence sur le quartier : Lien Théâtre, Les Artpenteurs, le Collectif X

LE PROJET 2019 – 2023

AXE PRIORITAIRE ET OBJECTIFS GENERAUX DU PROJET SOCIAL

Suite aux conclusions de l'évaluation du précédent projet social, aux problématiques émergentes du diagnostic de territoire et du centre social, aux constats et enjeux partagés avec les partenaires, les administrateurs de l'association ont décidé, pour les 4 années à venir, des intentions suivantes :

Finalité de notre Agenda 21, notre projet social et durable : « Permettre à tous d'agir sur leur vie et leur environnement »

→ Objectifs généraux pour tendre vers cette finalité :

- Permettre à tous de s'intégrer (dans le quartier, dans le Centre Social...)
- Lutter contre l'isolement
- Soutenir les parents dans leurs fonctions
- Faire émerger et répondre aux besoins des habitants
- Favoriser les rencontres, les échanges, le faire ensemble
- Valoriser la personne

→ Objectifs opérationnels : il s'agira alors pour nous de

- Mieux communiquer, se faire davantage connaître
- Donner une identité forte au Centre Social
- Développer les actions en direction des enfants et des ados
- Développer les actions festives
- Ouvrir le centre sur le quartier, aller vers les habitants
- Accueillir les nouveaux habitants
- Valoriser les savoirs
- Tendre vers les objectifs de l'ONU en terme de développement durable

Au regard des 17 Objectifs de l'ONU du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), nous nous proposons de :

- Contribuer à réduire l'extrême pauvreté et la faim et participer à éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- Contribuer /permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- Parvenir à l'égalité des droits des sexes et contribuer à autonomiser les femmes et les filles

- Sensibiliser à une gestion durable des ressources en eau
- Contribuer à réduire les inégalités dans le pays
- Faire en sorte d'être un établissement humain ouvert à tous, sûr, résilient, durable, encourager l'innovation et promouvoir le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- Établir des modes de consommation et de production durables
- Repenser les modes de transport
- Sensibiliser et contribuer à la conservation des océans, des mers et des ressources marines aux fins du développement durable
- Sensibiliser à la préservation des écosystèmes.
- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- Partenariats pour la réalisation des objectifs

Au regard de l'organisation du Centre Social, des axes du développement durable, nous proposons cinq projets de développement :





LE PLAN D'ACTION



A partir de l'axe central et des objectifs généraux définis par le Conseil d'Administration, les commissions de travail (habitants, partenaires, administrateurs, salariés) qui se sont réunies de novembre à décembre ont permis de :

- Proposer des objectifs opérationnels
- Interroger le maintien des actions et activités existantes
- Apporter des modifications aux actions existantes, si nécessaire
- Proposer de nouvelles actions.

Les commissions de travail ont été constituées à partir des 5 projets :

- projet éducatif
- projet familles
- projet de développement local
- projet de développement social
- projet de développement environnemental

Neuf réunions ont été animées et ont réuni 20 habitants, 6 partenaires, 11 administrateurs et 14 salariés.

Puis l'équipe salariés a travaillé à l'élaboration de fiches-actions.



ARBRE A OBJECTIFS ET A PROJETS

Projet Développement Social

- Les Ateliers Socio Linguistiques
- Les ateliers d'Echanges de Savoirs
- Les Tables à Palabres **N**
- Les Actions festives
- Si on sortait ? **N**
- Ateliers découvertes **N**

Projet Educatif

- EAJE : Impliquer les parents + soutenir les parents **N**
- ALAE
- Secteur Jeunes
- Anim'Sauvegarde
- Ateliers enfants **N**
- Accompagnement à la réussite des lycéens

Projet Développement Environnemental

- Actions de sensibilisation
- Jardins
- Recyclerie **N**
- Mutualisation et échanges **N**
- Alimentation et Santé **N**
- Sport et Santé
- Commissions Développement Durable

Projet Familles

- Sorties en Familles **N**
- Question de Parent **N**
- Lien rencontre parents enfants **N**
- Faits Maison **N**
- Ateliers pour mon tout petit **N**
- Mon Ado et moi **N**

Projet Développement Local

- Des espaces d'expression et d'échanges **N**
- Ecrire la philosophie d'échanges des savoirs
- Accueil et animation des bénévoles
- Communication
- Fonction accueil
- Rôle et fonctions des administrateurs
- Ecriture des Règlements intérieurs **N**
- Organisation de la structure

Permettre à tous de s'intégrer

Soutenir les parents dans leurs fonctions

Valoriser la personne

Objectifs DD

Lutter contre l'isolement

Favoriser les rencontres, les échanges, le faire ensemble

Faire émerger et répondre aux besoins des habitants

Permettre à tous d'agir sur leur vie et leur environnement

PROJET DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Les objectifs sont :

- Une animation globale : être un lieu d'éducation populaire
- Une identité : une philosophie d'échanges
- Une façon d'agir : être dans une démarche d'aller vers
- Une gouvernance : représentation institutionnelle ouverte sur l'extérieur
- Un fonctionnement : une organisation adaptée au public

Des actions à mettre en œuvre ou à revisiter :

- Des espaces d'expression et d'échanges
- Ecrire la philosophie d'échanges des savoirs
- Accueil et animation des bénévoles
- Communication
- Fonction accueil
- Rôle et fonctions des administrateurs
- Ecriture des règlements intérieurs
- Organisation de la structure

Deux actions ont été écrites par les salariés, les autres seront réfléchies et travaillées par le Conseil d'Administration au cours de la mise en œuvre du présent projet :

Communication	Action revisitée	Référent : Assistante de direction
Objectifs spécifiques de l'action : • Permettre aux habitants de trouver des réponses à leurs besoins individuels et favoriser les initiatives collectives		
Présentation de l'action : • Etre repéré en tant que Centre Social de la Sauvegarde : respect de la charte visuelle et graphique • Diffuser des informations lisibles et claires : quoi ? quand ? où ? développer l'information dans le détail • Formaliser les supports et lieux de diffusion • Mise en œuvre et suivi de la fiche procédure communication • A minima, les supports et lieux de diffusion sont : - Plaque (diffusion boîtes aux lettres Duchère + disponibilité à l'accueil) - Lettre infos : mailing adhérents et partenaires + affichage dans le hall - Site internet - Affichage et tracts disponibles à l'accueil - Diffusion presse des événements - Diffusion dans l'Agenda Mission Lyon Duchère		

Fonction Accueil	Action revisitée	Référent : Assistante de direction
Objectifs spécifiques de l'action : • Permettre aux habitants d'être écoutés dans leur singularité, par une équipe avenante et un espace accueillant • Favoriser la rencontre et la mixité des habitants en animant l'espace accueil		Moyens : Logiciel AIGA
Présentation de l'action : • Accueil téléphonique et physique • Informier et orienter : Informer des actions et missions du centre social Orienter vers les partenaires, être un relais d'informations : s'outiller d'un document recensant les partenaires et dispositifs adaptés à la demande des habitants : répertoire thématique (aide au logement, permanences sociales, écrivain public, aide juridique, aide aux victimes...). Créer et proposer une carte des partenaires du territoire. • Inscriptions et adhésions : Proposition d'une fiche d'inscription sur laquelle chaque adhérent peut proposer sa contrepartie participative. Création ou renouvellement du dossier adhérent Inscription aux activités et suivi des feuilles de présence Encaissement des adhésions et participations : si nécessaire, le règlement peut se faire en plusieurs fois afin de ne pas pénaliser l'usager dans l'accès aux actions du Centre Social. • Communication extérieure : Emission et diffusion d'une lettre infos mensuelle (par mail) auprès des adhérents et partenaires ainsi que des événements occasionnels Affichage des activités du centre et des actualités des partenaires du territoire Espace photos des événements du centre social • Communication interne : Etre en veille quant à l'atmosphère, l'ambiance du quartier, la demande des usagers... et faire remonter à l'équipe. • Gestion du planning des salles et du matériel d'activités : Suivi de la réservation des salles et du matériel pour l'équipe du centre social mais aussi pour les collectifs d'habitants et les partenaires. L'accès du public au centre social se fait sur les horaires d'ouverture de l'accueil • Animer le hall d'accueil : Le fil conducteur en est la mixité et l'échange entre les adhérents. Proposer des expositions, des temps conviviaux, des ateliers exceptionnels, à l'initiative de l'équipe d'animation et/ou des chargés d'accueil. Créer de l'échange autour d'un dicton, d'une énigme...de la semaine, affichés chaque lundi.		

PROJET EDUCATIF



Contribuer à la réussite de l'enfant en ce qu'il puisse choisir et décider de son avenir et de son engagement citoyen

- **En favorisant son expression et en développant son esprit critique**
Proposer des outils, moyens et espace d'expression et de décision
Mettre en place des temps d'échanges et de débats
- **En l'éveillant à de nouvelles connaissances et en ouvrant son esprit**
Temps d'activités et d'animations divers et variés : choix des activités, modalités d'organisation (horaires...), typologie d'activités (sport, culture, numérique...)
Développer l'imaginaire de l'enfant en lui proposant des temps de loisirs et un cadre éducatif lui permettant de s'épanouir.
Développer des actions en dehors du quartier et avec des enfants d'autres territoires.
- **En développant son pouvoir de décision**
Proposer des outils, moyens et espaces de décision et de concertation
Impliquer les jeunes dans les instances de gouvernance de l'association
- **En considérant et valorisant les compétences individuelles au sein d'un collectif**
Permettre à chaque enfant d'être accueilli et de trouver sa place dans le groupe
Un accompagnement aux projets : accompagner et soutenir leurs initiatives en donnant à voir la finalité des projets
- **En les responsabilisant notamment quant à leurs actes sur l'environnement (social, naturel...)**
Développer des actions de sensibilisation au développement durable
Mettre en place des chantiers jeunes au sein de l'association
- **En favorisant les liens entre les générations**
Privilégier les activités coopératives
Mettre au service des enfants les savoir-faire des bénévoles de l'association
- **En associant les familles et en travaillant en partenariat pour une cohérence éducative**
Créer une alliance éducative avec le parent en l'impliquant dans le projet de l'enfant
Sécuriser l'enfant en lui proposant un cadre éducatif cohérent sur le territoire



L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Projet éducatif Etablissement Accueil de Jeunes Enfants VANILLE et CHOCOLAT

Un projet éducatif est un outil nécessaire au travail d'équipe, il a également pour finalité de présenter la philosophie de la structure aux familles.

Il permet donc aux professionnels d'adopter une attitude cohérente, dans l'intérêt de l'enfant et de ses parents. Il est essentiel qu'enfants et parents aient, face à eux, des professionnels qui travaillent de la même manière afin de construire des repères autour des règles de vie de la crèche.

Le projet éducatif permet aussi d'élaborer des objectifs communs et d'organiser la vie de la crèche de manière à garantir, à chaque enfant, les mêmes chances relatives à son équilibre, son épanouissement, son éveil et sa santé.

L'orientation de notre structure :

Vanille et Chocolat vise :

- D'une part, au **développement socio-affectif de l'enfant** grâce à son entrée dans la vie collective permettant de vivre les premières séparations le mieux possible et l'intégration des règles sociales.
- D'autre part, à **une relation triangulaire de confiance entre l'enfant, la famille et la structure.**

Ces deux objectifs s'inscrivent dans le cadre de la démarche de développement durable dans laquelle le centre social est vivement engagé.

Notre projet pédagogique s'articule autour de quatre axes :

Le développement

L'autonomie

Le bien-être

La relation

L'équipe veille à accueillir l'enfant avec le respect qui lui est dû, là où il en est dans son évolution affective et psychomotrice. L'équipe est soucieuse d'accompagner l'enfant dans ses découvertes, dans le plaisir de jouer, et dans la possibilité de rencontrer ses pairs. En ce sens, les missions des professionnels de Vanille et Chocolat sont centrées sur l'éveil et la socialisation des enfants et sur le bon accueil et l'accompagnement de leur famille.





1. Le développement de l'enfant

Vanille et Chocolat vise donc au **développement socio-affectif de l'enfant** grâce à son entrée dans la vie collective.

L'éducation bienveillante est au cœur du développement de l'enfant.

Il s'agit d'une méthode d'éducation qui s'inscrit dans une démarche de recherche de bien-être de l'enfant. Elle implique l'instauration d'une relation de confiance par la coopération et le respect des règles. Les recherches en neurosciences ont démontré que les principes éducatifs basés sur la violence, les menaces, les critiques, l'humiliation et jugements entravent le développement des enfants.

A la crèche, nous nous attachons à stimuler l'attention, la concentration et la mémoire de l'enfant par des activités qui favorisent le développement du langage, du vocabulaire, et préparent, en amont, à la lecture et à l'écriture.

Par exemple, l'écoute des comptines aide le jeune enfant à prendre conscience des sons et des syllabes de la langue par le taper des mains et des pieds à chaque syllabe. Et quand elles s'accompagnent de gestes, les chansons et les comptines contribuent aussi au développement moteur du tout petit.



2. L'autonomie

L'autonomie permet à un enfant de devenir de plus en plus indépendant et de pouvoir, à terme, prendre ses propres décisions. Le besoin d'autonomie évolue pendant toute l'enfance et l'adolescence. Devenir autonome, c'est acquérir peu à peu une forme de contrôle sur soi-même et sur sa vie. C'est un élément essentiel de la confiance en soi.

Le nourrisson est dépendant de ses parents et de l'adulte qui en a la charge. Puis l'autonomie fait doucement son apparition lorsqu'il commence, par exemple à se déplacer, d'abord sur le ventre, puis à quatre pattes et enfin sur ses deux pieds, également lorsqu'il commence à saisir un objet, etc...

L'équipe éducative est à ses côtés pour l'encourager, l'accompagner sans le surprotéger. Lorsque le bébé s'éloigne de son tapis, il prend de l'autonomie mais cela peut l'amener à ressentir de la peur. L'adulte qui le porte de son regard bienveillant est ainsi présent pour l'encourager dans son exploration afin de renforcer sa confiance en lui.

Entre 18 et 36 mois, un enfant commence à vouloir vraiment faire les choses par lui-même sans toutefois être en capacité d'y arriver. Il a besoin des encouragements de l'adulte qui l'incite à s'habiller seul, aller lui-même chercher un gant de toilette, une serviette, une couche, manger seul, se servir à table, ranger les jouets, etc.. L'apprentissage de l'autonomie est donc essentiel au développement de l'enfant. Et son développement permet une autonomie grandissante.

L'autonomie s'acquiert grâce à la communication entre les enfants et les adultes, les jeux libres (accueil), la vie quotidienne, le décroisonnement, la motricité libre, les activités.

3. Le bien-être

Définir le concept du bien-être est complexe, car cette notion renvoie à un ressenti, dont les contours peuvent varier d'un individu à l'autre. En effet, le bien-être ne se réduit pas au simple fait d'être en sécurité. Il suppose aussi la satisfaction plus globale des besoins du corps et de l'esprit, « *une aisance matérielle qui permet une existence agréable* » (dictionnaire Larousse).

L'approche juridique du bien-être :

Cette notion est reconnue dans les textes internationaux. La convention internationale des droits de l'enfant a pour objet d'assurer le bien-être de l'enfant, entendu au sens large du terme. Le but et l'esprit de ce traité consistent à adapter les droits de l'homme à l'enfant, en tenant compte de la spécificité de celui-ci, tout en lui conférant des droits particuliers. Le processus d'élaboration de la convention internationale des droits de l'enfant est notamment destiné à consacrer le bien-être de l'enfant comme valeur primordiale et universelle.

Il s'agit, tout d'abord, de s'assurer que l'enfant peut vivre dans des conditions matérielles nécessaires à son développement.

De même, l'article 24-1 de la charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne précise que « *les enfants ont droit à la protection et aux soins nécessaires à leur bien-être* ».

L'approche subjective du bien-être :

Cette approche récente vise à une interprétation plus fine de l'expression de l'enfant, qu'elle soit verbale ou corporelle s'il est très jeune.

Ainsi, depuis 1990, on ne met plus uniquement l'accent sur les conditions matérielles nécessaires au développement de l'enfant. Les indicateurs récents s'attachent maintenant au bien-être actuel des enfants et s'efforcent, par conséquent, d'intégrer leur point de vue.



4. La relation

La relation éducative vise à l'instauration d'une **relation triangulaire de confiance entre l'enfant, la famille et la structure.**

L'enfant naît sans capacité d'orientation ni de survie autonome, dans la dépendance absolue de ses parents. Dans le déploiement de cette relation, on peut distinguer alors deux formes de confiance : d'abord celle que l'enfant porte et adresse à l'adulte, par laquelle il s'abandonne à ses soins : *confiance de dépendance, à la maison et à la crèche, puis une confiance émancipatrice de l'adulte envers l'enfant : l'adulte va alors admettre, petit à petit, que l'enfant peut commencer à se risquer sans aide, et sans se mettre en danger. Tout comme les parents, les professionnels de Vanille et Chocolat vont, eux-mêmes, risquer ces avancées, pas seulement constater les progrès, ou même les préparer, mais mettre en situation, se soustraire, ouvrir l'espace des premières initiatives, sous le regard bienveillant des parents. Les parents peuvent, en effet, faire preuve d'une confiance émancipatrice vis-à-vis de la structure qui accueille leur enfant, et qui encourage celui-ci dans son émancipation. Cette relation de confiance des parents envers la structure renforcera celle de l'enfant envers les professionnels.*

L'accueil des familles tient une place importante dans la relation triangulaire de confiance. Accueillir, pour les professionnels de Vanille et Chocolat, c'est aller vers l'autre et lui faire une place, qu'il s'agisse de la famille ou de l'enfant. Même si l'accueil des parents paraît beaucoup plus ponctuel que celui de l'enfant, les parents n'étant présents qu'à l'arrivée et au départ de l'enfant, nous nous efforçons de rendre présent son parent à cet enfant accueilli tout au long de la journée. Enfin, une réciprocité harmonieuse s'avère nécessaire pour permettre l'épanouissement de chacun : enfant, parent, professionnel. Les enjeux de la rencontre entre le parent et le professionnel, l'enfant et le professionnel sont bien la création du lien. Un lien nécessaire pour une relation de confiance : cette relation de confiance permet de réussir la séparation.

Comment atteindre les quatre objectifs que sont le développement, l'autonomie, le bien-être et la relation ?

Nous nous basons sur des concepts tels que : la communication, l'accueil, le décroïsonnement, la motricité libre et accompagnée.



Voilà comment se déroule une journée à la crèche :

L'accueil du matin est important pour que la relation triangulaire s'installe : une professionnelle se détache tous les matins pour accueillir le parent et l'enfant, au niveau du meuble d'accueil. Des questions surtout pratiques sont posées (heure du lever, du petit déjeuner, nuit de l'enfant, maladie...) et toutes ces informations sont notées dans le cahier personnel de l'enfant. Ce cahier servira toute la journée pour noter ce que l'enfant a vécu pendant son temps d'accueil, ou à coller des dessins, des photos. Celui-ci sera donné à la famille le dernier jour de crèche pour avoir plein de souvenirs. Les autres professionnels sont dans la salle et prennent en charge ceux qui en ont besoin (genoux, sucette et doudou...) ou bien jouent avec les enfants.

Ce temps dure de 7h30 à 9h30 puis nous chantons quelques comptines qui changent tous les mois à l'exception du chant d'introduction et de fin. Ces comptines permettent de partager un temps de communication, les enfants chantent s'ils en sont capables et s'ils en ont envie, mais ils peuvent aussi entonner les airs des chants et même faire des gestes.

Ces comptines se terminent par le moment du verre d'eau, les verres sont adaptés aux capacités d'autonomie de l'enfant avec un fond d'eau pour éviter le gaspillage.

Ensuite, des activités sont proposées aux enfants en petits groupes. En fonction d'un planning prévu à l'avance, les adultes prennent en charge les plus petits ou les plus grands. Cela permet à chacun de voir évoluer les enfants d'une semaine à l'autre, mais aussi aux petits d'avoir un repère adulte pour la journée ou la demi-journée. Cela est renforcé pour les plus grands par le décroïsonnement, c'est-à-dire que le groupe est partagé en deux, le plus souvent possible. Cinq enfants sont avec un adulte dans la petite salle et un autre groupe se trouve dans le réfectoire. Ces temps en petits groupes permettent de nous apprivoiser et de créer plus rapidement une relation ; ils permettent aussi à chacun de trouver sa place, et de mieux connaître l'adulte ou l'enfant présent. Il est possible aussi que nous allions dans la cour, ou bien dans une autre salle du centre.

Les activités ont lieu avec la participation de l'enfant : s'il n'a pas envie de participer, nous ne le forcerons pas. Il peut y avoir des activités avec un rendu type peinture, collage, coloriage. Dans ce cas-là, nous faisons en sorte et dans la mesure du possible, que chaque enfant participant puisse avoir son propre chef-d'œuvre pour le coller dans son cahier ou pouvoir le donner aux parents. Il y a aussi des activités sans rendu, type pâte à modeler, puzzle, sable magique, lecture, pique et forme, etc. Dans tous les cas, l'enfant apprend en jouant.



Ces différents types d'activités présentent plusieurs objectifs :

- **Objectifs d'ordre psychomoteur** : les activités visent au développement de la motricité fine avec le maniement du crayon, le découpage, le collage, l'assemblage de pièces de puzzle, etc.
- **Objectifs d'ordre cognitif** : les activités permettent le développement intellectuel de l'enfant par l'apprentissage des techniques, la structuration de sa pensée (l'enfant apprend à catégoriser), l'attention soutenue, l'activité langagière. Elles visent aussi à développer les capacités d'invention.
- **Objectifs d'ordre sensoriel** : les activités permettent à l'enfant d'apprendre en jouant par le toucher (boue magique, peinture, livres à toucher), l'ouïe (écoute de sons), le goût, l'odorat (confection de gâteaux), la vue. Les activités permettent le développement de l'estime de soi devant la réalisation ou l'autonomie dans la réalisation. Ces activités participent au bien-être de l'enfant.
- **Objectifs d'ordre émotionnel** : l'enfant, dans une activité de groupe, apprend à attendre son tour, à respecter les autres. Avant quatre ans, l'enfant peut défaire ses œuvres très naturellement car il est dans le jeu, pas encore dans la fabrication et le rendu. Faire, défaire, coller, décoller, c'est son jeu favori. Cela contribue à renforcer son estime de soi car il apprend à avoir du contrôle sur les objets. Le professionnel qui connaît les étapes du développement de l'enfant respecte cette étape. C'est pourquoi le rendu ne présente pas une finalité, c'est bien l'activité elle-même qui est importante.

Les temps de jeux libres sont aussi importants pour le développement de l'enfant qui peut découvrir par lui-même, faire marcher son imagination et devenir plus autonome.

La motricité libre et accompagnée fait partie des activités de l'enfant.

S'agissant des bébés, ils évoluent sur un tapis qui est dévolu aux nourrissons qui ne se déplacent pas encore, les transats étant utilisés pour la prise des repas et certains moments très courts. Sur ce grand tapis, les nourrissons développent librement leurs capacités motrices sous le regard bienveillant de leur référente.

Si nous n'asseyons jamais un bébé avant qu'il ne s'assoie de lui-même, ni ne le faisons marcher en le tenant par les mains alors qu'il n'en est pas encore à ce stade dans son développement, nous pouvons le préparer à la station assise en lui faisant prendre conscience du rôle et de l'appui de ses pieds (importance du pose pied lorsqu'il est en chaise haute)

Nous pouvons le préparer à la station debout en favorisant sa recherche d'équilibre (par exemple, avec l'usage du gros ballon).

La manière de porter l'enfant, de le changer, de l'habiller ou de l'aider à s'habiller, en bref, la manière de mettre à profit toutes les situations de la vie quotidienne s'avère prépondérante pour son développement psychomoteur.



En aucun cas la contrainte ne doit être utilisée. L'éducatrice, au sens large, peut obtenir la spontanéité nécessaire du bébé pour aller vers le progrès. A tout moment, l'enfant doit avoir le sentiment qu'il participe à un jeu.

Les activités et les jeux s'inscrivent dans une démarche de développement durable par la fabrication de jeux par l'équipe, l'usage des objets du quotidien (vraies louches, vrais bols et saladiers, emporte-pièces pour la pâtisserie, etc..)

Le change est également un moment important pour l'enfant, puisque cela lui permet de ne pas rester avec des couches sales, d'avoir un moment privilégié avec l'un des professionnels, de devenir plus autonome, d'apprendre à se laver les mains. En effet, dès que l'enfant en est capable, nous le faisons participer aux changes, en l'encourageant à prendre sa couche, le gant.... Dès que l'enfant le souhaite, nous lui proposons d'aller sur le pot ou les toilettes, même si, dans un premier temps, il s'agit surtout d'une découverte de l'objet, l'action de faire ses besoins dans le pot ne venant généralement qu'après ces moments de découverte.

Nous proposons à chaque enfant, après le lavage des mains pour les moyens et les grands, un repas ou un goûter adapté à ses capacités de mastication, son développement, de façon à ne pas le mettre en difficulté. Ce temps se passe également en petits groupes pour les moyens-grands et en individuel pour les bébés. En effet, ces temps en effectif réduit permettent de manger dans de bonnes conditions : moins de bruits, plus d'autonomie (l'enfant peut se servir seul), l'adulte est plus disponible. Cela permet également un meilleur dialogue.

Pour pouvoir jouer tranquillement, mais aussi pour son développement, un enfant a besoin d'être bien reposé. Pour cela, un adulte l'accompagne dans le dortoir et reste un peu à ses côtés si besoin. Dans le dortoir des grands, une présence adulte est nécessaire pour rassurer les enfants et pour permettre à tous de dormir dans le calme. Pour faciliter l'endormissement dans de bonnes conditions, nous lisons une histoire ou chantons un petit moment. Chaque enfant a son propre lit, toujours à la même place. Le lever se fait en fonction du réveil de chacun.

Après la sieste, les enfants jouent un moment en jeux libres dans la salle ou peuvent aller avec l'un des professionnels dans une autre salle pour une activité encadrée, libre ou dirigée.

Après le goûter, les enfants jouent jusqu'à l'arrivée de leurs parents. Grâce au cahier, le parent, lorsqu'il vient chercher son enfant, peut prendre connaissance de la journée de celui-ci, nous poser des questions si besoin. C'est un moment fort en échange puisque souvent les parents ont plus de temps le soir que le matin. Nous mettons aussi en place, sur le tableau de l'entrée, des photos qui permettent de savoir ce que les enfants ont fait dans la journée.

Des temps festifs sont prévus dans l'année permettant aux adultes de rentrer dans la crèche et de voir leur enfant évoluer avec d'autres. Ces moments invitent également à échanger avec d'autres adultes (parents ou professionnels) lors d'un temps moins formel.

Nous proposons aussi aux parents de nous accompagner lors de sorties diverses : bibliothèque, marché... Ces sorties permettent aux enfants de découvrir d'autres lieux. Le fait que les parents participent avec nous, permet aux enfants de voir que leurs parents sont impliqués dans la vie de la crèche et cela renforce la communication entre les adultes s'occupant de lui (parents et professionnels).

Nous avons mis en place « signer avec bébé », qui favorise, grâce à quelques gestes toujours associés à des mots, la communication avec les enfants. Cela permet même à des tout-petits (à partir de 8 mois) de pouvoir exprimer leurs besoins. A l'entrée de la crèche, nous affichons les mots et gestes correspondants, de façon à ce que les parents puissent communiquer en signant à la maison également.

Pour que tous ces temps puissent avoir lieu, il faut, tout d'abord, une bonne adaptation.

Voilà comment cette dernière se déroule dans la structure Vanille et Chocolat :

Nous estimons que cela est important pour l'enfant qui doit trouver ses marques, d'abord en présence de ses parents puis seul.

Les parents doivent apprendre à connaître le personnel à qui ils vont confier leur enfant. Il faut aussi qu'ils connaissent les lieux et se les approprient : les casiers, la salle de vie, la salle de change...

Le professionnel, quant à lui, va apprendre à connaître l'enfant et ses parents. Il va poser des questions pour savoir comment l'enfant vit à la maison, quelles sont ses habitudes, ce qui le rassure, comment le consoler. Toutes ces questions nous permettent ensuite de répondre le mieux possible aux besoins de l'enfant pour qu'il se sente bien dans la structure.

Nous mettons en place une adaptation qui se déroule avec le même professionnel. Il accueille l'enfant et son parent dès le premier jour et jusqu'à la fin de celle-ci.

C'est un moment propice aux échanges d'informations, où l'adulte a le temps d'être avec chacun. Nous savons que, si le parent est en confiance pour nous laisser son enfant, celui-ci le sera également.



Enfant en situation de handicap

En vertu de la loi du 11 février 2005*, l'enfant en situation de handicap est en droit d'être accueilli en crèche.

**Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.*

La structure accueille régulièrement des enfants présentant un ou plusieurs handicaps, et nous estimons qu'il est important de considérer le handicap de l'enfant accueilli comme une particularité chez l'enfant, pas de considérer l'enfant comme handicapé, dans tout son être. L'enfant reste, en effet, une personne, avec un handicap certes. Les termes revêtent une grande importance car pour accueillir au mieux un enfant, qu'il soit en situation de handicap ou non, il s'agit d'accueillir l'enfant avec qui nous faisons connaissance. Nous nous adaptons à sa particularité, son handicap en l'occurrence. Nous accompagnons également les familles dans le parcours de soins, d'accueil, dans la découverte du handicap le cas échéant. Les parents peuvent être orientés par la directrice vers des structures spécialisées comme le CAMSP, le SESSAD en parallèle de l'accueil en crèche.

Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est mis en place avec les parents lorsque cela est possible ; l'enfant participe à la vie quotidienne de la crèche dans la mesure de ses possibilités. En outre, un partenariat peut être mis en place avec l'école lorsque l'enfant est scolarisé. En partenariat avec l'école, la structure Vanille et Chocolat participe à la réalisation de dispositifs comme le Projet Personnalisé de Scolarisation (le PPS) ou le Programme Personnalisé de Réussite Educative (le PPRE). La structure n'est pas un lieu de soins mais un lieu de socialisation. Si des soins sont nécessaires, le CAMSP peut intervenir, à l'extérieur ou dans l'établissement, les soins n'étant toutefois pas prodigués par l'équipe éducative

Deux axes forts de développement ont été choisis au regard des échanges dans les commissions de travail :

- **Impliquer les parents dans le fonctionnement et l'organisation de l'EAJE**
- **Soutenir les parents dans leurs fonctions**

Commission parents	Action revisitée	Référent : Responsable EAJE
Objectifs spécifiques de l'action : - Permettre aux familles de prendre part à l'organisation de l'EAJE - Valoriser les compétences des familles		
Présentation de l'action : Constituer une commission avec des parents, des salariés de la crèche ainsi qu'un administrateur du Centre Social, pour : - organiser des temps de rencontres pour échanger sur l'organisation de l'EAJE - proposer des projets d'action, d'information Cette commission se réunit 3 fois par an.		Partenaires : Relais d'assistantes maternelles, PMI, écoles maternelles. Echéancier Démarrage en septembre 2019

Temps d'échanges et d'information	Action revisitée	Référent : Responsable EAJE
Objectifs spécifiques de l'action : - Proposer aux parents des informations et pistes de réflexion - Soutenir les parents dans leurs fonctions		
Présentation de l'action : A partir des préoccupations des familles et en partenariat, organisation de temps d'échanges et de réflexion concernant les fonctions de parents : sur l'alimentation, le sommeil, les différents temps de vie de l'enfant... En fonction du sujet, un intervenant sera invité. 2 fois par an.		Partenaires : ADES, PMI, RAM

Informers les parents	Action revisitée	Référent : Auxiliaire de puériculture
Objectifs spécifiques de l'action : - Informers les parents de la vie de la crèche et des activités proposées à leurs enfants		Moyens : Affiches, Photos
Présentation de l'action : Sur différents supports, informer quotidiennement les familles du programme d'activités de la journée. Proposer des supports donnant à voir leurs enfants dans leur vie à la crèche : album photos, support numérique...		



Boîte à idées	Action revisitée	Référent : Animatrice et agent de cuisine
Objectifs spécifiques de l'action :		
Permettre aux familles d'exprimer leurs idées, leurs avis		
Présentation de l'action :		
Tous les deux mois, un outil d'expression sera mis en place. Différentes formes d'outils sont proposées afin de stimuler la parole et l'expression. Cet outil sera mis à disposition un mois sur deux afin de susciter l'envie de s'exprimer. L'équipe encourage les parents à proposer leurs idées, et si besoin, les aide à rédiger.		

Temps partagé	Action nouvelle	Référent : Auxiliaire de puériculture
Objectifs spécifiques de l'action : - Permettre au parent de faire une activité avec son enfant - Permettre au parent de découvrir une activité pratiquée par son enfant au sein de l'établissement		
Présentation de l'action : Proposer une activité à partir de 16h15/16h30, au moment où les parents viennent chercher leur enfant. Il leur est alors proposé de partager un temps d'activité parents-enfants		Echéancier 1 fois par mois / démarrage en septembre 2019

Bouger avec mon enfant	Action nouvelle	Référent : Animatrice crèche
Objectifs spécifiques de l'action : - permettre au parent d'échanger avec son enfant - accompagner l'enfant dans la maîtrise de son corps		
Présentation de l'action : - séances consacrées à l'apprentissage du massage du tout-petit - séances de motricité Une fois par mois		Partenaires : Une bénévole kiné



Cuisiner pour mon bébé	Action poursuivie	Référent : Animatrice crèche
Objectifs spécifiques de l'action : - Sensibiliser les parents à une alimentation saine et équilibrée - Proposer aux parents des recettes, préparer des plats faits maison		Moyens : Denrées fournies par les Restos du Cœur
Présentation de l'action : Organisation d'un atelier cuisine avec les parents de la crèche et des bénéficiaires des Restos du Cœur Bébé : une recette de compote ou de soupe, de petits pots est proposée et expérimentée avec des fruits et légumes.		Partenaires : Restos du Cœur Bébé. Echancier Tous les 2 mois.



Sorties de proximité	Action revisitée	Référent : Educatrice Jeunes Enfants
Objectifs spécifiques de l'action : - Découverte d'un autre espace et de ce qui lui est spécifique (livres, alimentation...) - Favoriser le développement du langage		
Présentation de l'action : Une fois par semaine, 4 à 6 enfants accompagnés de 2 ou 3 adultes découvrent le marché, la bibliothèque, l'espace ludothèque du Centre Social Duchère Plateau. Durée maximale de 1h, entre 10h et 11h		Partenaires : Les parents pour accompagner le groupe Les structures locales
		Echancier Mise en place dès septembre 2019

POUR LES 6 / 10 ANS

Ateliers Découverte 6/10 ans	Action nouvelle	Référent : Coordinatrice activités périscolaire
Objectifs spécifiques de l'action : - Proposer des temps d'activités de découverte - Favoriser l'ouverture culturelle par le loisir		Moyens : Des bénévoles Matériel pédagogique
Présentation de l'action : Des séances d'activités sont proposées aux enfants de 6 à 10 ans le mercredi après-midi pendant 1h30, durant la période scolaire. Les petits groupes de 8 à 10 enfants sont privilégiés. L'inscription de l'enfant se fait par cycle (entre chaque période de vacances scolaires) sur des pratiques diverses : musique, création manuelle, sport, jardinage....		Echancier Début de l'action : septembre 2019.



L'ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE

ALAE	Action poursuivie	Référent : Coordinatrice activités périscolaires
Objectifs opérationnels		Actions et démarches pédagogiques
Sécuriser les enfants sur le plan physique, affectif et psychologique		
- Proposer et organiser un espace d'accueil adapté à tous les enfants. - Favoriser une organisation qui offre des repères stables et rassurants au niveau du temps, des espaces et du personnel encadrant. - Respecter le rythme de l'enfant par rapport à ses besoins physiologiques. - Proposer un espace d'échange et de confiance favorable à l'écoute et au dialogue avec les enfants. - Etre attentif aux problèmes relationnels entre les enfants et gérer les situations conflictuelles. 		Présence de la directrice ALAE sur tous les temps d'accueil et d'activités. Nommer des animateurs référents pour chaque tranche d'âge. Mise en place d'outils d'expression adaptés pour les enfants, permettant ainsi à chacun d'exprimer ses émotions. Favoriser les temps de repos et permettre aux enfants de choisir leur activité en fonction de leur état physique. La sieste est instaurée pour les enfants de petite et moyenne sections de maternelle. Un retour au calme est proposé à l'ensemble des enfants ayant participé à une activité dynamique permettant ainsi de faire la transition avant le retour en classe. Maintenir les temps « de jeux libres », sous surveillance d'un adulte, en intérieur ou en extérieur. Faire le lien, autant de fois que nécessaire, avec les parents et les instituteurs de l'école.
Favoriser l'épanouissement personnel des enfants par la prise de confiance et l'estime de soi.		
- Favoriser l'expression des enfants par la mise en place d'activités culturelles, artistiques et sportives. - Favoriser la participation, l'autonomie et la prise d'initiatives des enfants. - Favoriser le libre choix, développer l'esprit critique et le pouvoir de décision des enfants. - Associer le plus souvent les enfants aux projets d'activités et à leur organisation. - Valoriser l'enfant dans ses réalisations.		Un panel d'activités variées sera proposé à l'ensemble des groupes. Mise en place de forums d'échanges et d'ateliers philo. Création d'un conseil d'enfants afin de recueillir la parole des enfants et de construire des projets avec eux. Représentation des travaux faits par les enfants, expositions, invitation des parents ...

ALAE	Action poursuivie	Référent : Coordinatrice activités périscolaires
Favoriser la socialisation, l'ouverture culturelle et la mixité sociale.		
- Assurer le respect de chacun - Développer les actions intergénérationnelles - Favoriser la mixité du genre, des origines culturelles et sociales dans les différents groupes d'activités. - Favoriser le développement de l'imaginaire - Assurer l'intégration des nouveaux - Favoriser les rencontres avec les enfants d'autres écoles du quartier.	Favoriser les activités diverses et innovantes. Laisser de la place aux différents jeux : de construction, de société, de réflexion... Proposer, autant que possible, des temps de « grands jeux » de coopération contribuant au partage, à la solidarité, à l'esprit d'équipe et au respect. Créer des temps d'activités avec les bénévoles du centre social. Favoriser les activités de création et de libre expression. Mise en place de sorties culturelles.	
Favoriser l'implication des parents		
- Informer les parents du projet périscolaire, de son organisation et de sa programmation. - Instaurer des temps d'échanges avec les parents. - Solliciter l'avis des parents sur le contenu du projet de l'accueil périscolaire et son évaluation. - Intégrer les parents au projet de l'ALAE.	Temps d'information et de rencontre pour les parents avant la rentrée. Présence des animateurs et du directeur sur tous les temps de départs et d'arrivées. Les animateurs informent les parents du déroulement de la journée de leur enfant. Recueillir les demandes, attentes et questionnements des parents lors des CVP (Conseil de Vie Périscolaire) Invitation des parents sur des temps de jeux « parents-enfants ». Solliciter les parents pour participer à des projets précis au cours de l'année (accompagnement à une sortie, création de costumes, de décors, vente de gâteaux pour financer une sortie...)	



ALAE	Action poursuivie	Référent : Coordinatrice activités périscolaires
Favoriser l'engagement des enfants quant à leurs actes sur l'environnement		
- Sensibiliser les enfants au respect de leur environnement en tant qu'habitant et individu concerné. 		Développer des activités autour du jardin Sensibilisation autour du tri sélectif, du recyclage, du gaspillage, de la pollution ... Animation autour de la consommation, « qu'est-ce qu'on mange ? », création de calendriers avec les fruits et légumes de saison, les produits locaux ... Proposition d'activités avec du matériel de récupération



ALSH jeunes	Action poursuivie	Référent : Coordinateur Secteur Jeunes
Objectifs spécifiques de l'action : - Favoriser l'expression en développant l'esprit critique - Eveiller le jeune à de nouvelles connaissances en ouvrant son esprit - Développer son pouvoir de décision - Considérer et valoriser les compétences individuelles au sein d'un collectif - Responsabiliser les jeunes quant à leurs actes sur l'environnement - Favoriser les liens entre les générations - Associer les familles des jeunes en travaillant en partenariat pour une cohérence éducative		
Moyens : - 1 coordinateur - 2 animateurs - Agrément ACM Jeunesse et Sport pour un effectif de 24 jeunes Locaux : La majorité des activités sont réalisées au sein du centre social. Les salles sont adaptées et aménagées pour favoriser le bon déroulement de la séance. Certaines activités peuvent être organisées en extérieur. Matériel : Chaque activité nécessite un matériel spécifique. Les intervenants prennent en charge la demande auprès du coordinateur qui transmettra l'information à la direction du centre social et au service comptabilité. Humains : Une collaboration est mise en place avec les intervenants du centre social (intervenant boxe, taekwondo...). Pour compléter l'offre, le recrutement d'animateurs spécifiques, de bénévoles ou d'intervenants extérieurs est organisé. Le partenariat avec les structures du territoire est aussi développé.		

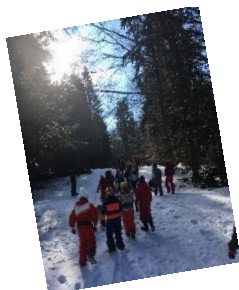


ALSH jeunes	Action poursuivie	Référent : Coordinateur Secteur Jeunes
Présentation de l'action : Les inscriptions sont réalisées à l'accueil du centre social, l'adhésion est obligatoire et une participation financière est demandée. Lors des mercredis, les horaires des activités sont de 14h00 à 18h00 (activité culturelle, sportive ou artistique). 24 jeunes peuvent être accueillis selon l'activité. Lors des vacances, deux activités aux choix sont proposées aux jeunes et organisées en matinée de 10h à 11h45. Des stages sportifs ou artistiques peuvent être également proposés. Lors d'organisation de sorties culturelles, le coût est adapté au tarif de l'activité.		
Partenaires : Centre Social Plateau, Maison de l'Enfance, Educateur de Prévention, MJC, Bibliothèque, Ciné Duchère, Collège, associations du territoire		
Objectifs spécifiques		Evaluation
Favoriser l'échange entre les jeunes		
- Favoriser la compréhension et le respect des autres - Respect des règles de vie en collectivité - Favoriser les temps d'échanges et de discussions - Valoriser le savoir-être et le savoir-faire des jeunes, individuellement et collectivement. - Assurer l'intégration des nouveaux - Favoriser les rencontres avec des jeunes de structures extérieures		Expliquer les règlements intérieurs liés au centre social les premiers jours des vacances afin que tous les jeunes aient les mêmes informations. Mettre en place, 1 fois par mois, un temps de bilan avec les jeunes, temps durant lequel les jeunes pourront faire des propositions mais aussi s'exprimer sur le fonctionnement, les animations, les animateurs.



Objectifs spécifiques	Evaluation
Favoriser l'échange entre les jeunes	
	Mise en place de temps de discussion, notamment pendant les temps d'accueil et les temps libres. Ces temps permettront à l'animateur de créer du lien avec et entre les jeunes. Mise en place d'activités inter-structures, dans et hors quartier de la Duchère Mise en place d'ateliers à visée philosophique
Favoriser la mixité sociale et culturelle	
- Assurer le respect de chacun - Respecter le mélange des genres, des origines culturelles et sociales - Permettre l'accès au plus grand nombre - Etablir des liens avec les familles - Développer des actions intergénérationnelles 	Veillez à ce que chacun se respecte, qu'aucune maltraitance ou humiliation ne soit infligée. Discussions, débats autour de ce que sont nos différences, projection de films ou documentaires traitant de ce sujet. Prendre en compte les capacités et/ou les contraintes de chacun dans ses propositions d'activités. Un rapport de confiance étant nécessaire entre le jeune et l'animateur, ce dernier a le devoir de transparence quant aux relations établies avec ses parents. Il ne s'agit pas de prendre position, mais d'être clair dès le début avec lui quant à la nécessité d'échanges avec les parents en général. Mise en place d'un temps d'animation par période de vacances avec le secteur familles ou d'un atelier jeunes/bénévoles.

Objectifs spécifiques	Evaluation
Favoriser l'expression et la pratique culturelle des jeunes	
Activités culturelles : - Permettre aux jeunes de découvrir différentes techniques artistiques et culturelles. - Permettre la valorisation du jeune au travers d'une création individuelle ou collective. - Promouvoir l'ouverture d'esprit. - Susciter leur intérêt et leur curiosité - Inviter les jeunes à aller au bout de leur création. Activités collectives : - Favoriser la découverte de nouvelles pratiques sportives. - Favoriser les rencontres avec des jeunes de structures extérieures. - Créer une dynamique et une cohésion de groupe. - Proposer aux jeunes des activités nouvelles et de qualité.	Activités culturelles : ✓ Nombre de jeunes participant aux activités ✓ Au moins une sortie culturelle proposée par période ✓ Nombre de techniques différentes vues par les jeunes ✓ Un projet mis en place par période. ✓ 1 exposition ouverte aux familles pour valoriser les jeunes. ✓ Proposer au moins une intervention extérieure pour enrichir l'apport culturel Activités Collectives : ✓ Mise en place d'une activité collective (1 à 4 selon le nombre de jours d'animations) ✓ Mise en place de rencontres sportives avec d'autres structures. ✓ Mise en place de tournois sportifs



Objectifs spécifiques	Evaluation
Encourager le pouvoir d'agir	
- Favoriser la participation, l'autonomie et la prise d'initiatives des jeunes. - Développer l'esprit critique et la prise de décision - Assumer ses choix 	Mise en place d'actions ou de situations où la prise de décision est nécessaire. Les jeunes doivent prendre leur décision en fonction de leur analyse et de leur choix. Réalisation de leur projet, de leur demande (changement de règlement en fonction de ces arguments). Mise en place d'un Agora à la fin de chaque période de vacances. Mise en place d'une boîte à idées.
Responsabiliser les jeunes quant à leurs actes sur leurs environnements (social, naturel...)	
- Sensibiliser les jeunes au développement durable - Développer les actions de réfection ou d'aménagement au sein de l'association	Trier les déchets Mise en place d'actions avec les jardins, chantiers jeunes
Echéancier : Impliquer les jeunes dans la gouvernance en 2019 2020 : implication dans le CA	

L'animation de proximité pour les 11-16 ans



Anim'Sauvegarde	Action poursuivie	Référent : Coordinateur ados
Objectifs spécifiques de l'action : - Rentrer en contact avec les jeunes qui ne fréquentent pas les structures socioéducatives - Leur proposer des temps d'animation. - Les inciter à rejoindre des activités structurées		Moyens : 1 animateur CSS 1 animateur ME
Présentation de l'action : 2 soirs par semaine, de 17h30 à 19h, les animateurs se déplacent sur le quartier de la Sauvegarde à la rencontre des jeunes de 10 à 14 ans. En été, des activités sont proposées à l'extérieur. En hiver, les animateurs font le tour du quartier à 17h30 puis reviennent au Centre Social avec les jeunes rencontrés. Avant chaque période de vacances scolaires, une sortie à l'extérieur du quartier est proposée aux jeunes participant à cette action. Fonctionnement : - Une programmation des activités est prévue en concertation avec les jeunes - Seules les sorties nécessitent une inscription - Une fiche sanitaire, que le parent peut remplir sur le lieu de l'activité, est demandée à chaque participant		Partenaires : Maison de l'Enfance 

Pour les 15-18 ans

Accompagnement à la réussite Lycéens	Action poursuivie	Réfèrent : Animatrice adultes
Objectifs spécifiques de l'action : - Accompagner les lycéens dans leur réussite éducative et personnelle. - Valoriser leur parcours scolaire et leur implication - Donner l'envie de s'engager vers des études supérieures - Créer des passerelles entre les lycéens et les étudiants des grandes écoles à travers des rencontres de convivialité, des sorties et des temps de rencontres. - Découvrir d'autres champs d'intérêts : les ateliers Fablab, les séances de coaching...		
Présentation de l'action : Mise en place de séances d'accompagnement éducatives et scolaires des lycéens par des étudiants de l'Ecole Centrale et des habitants. Des binômes (un accompagnateur et deux élèves) se rencontrent les mardis ou les jeudis de 18h30 à 20h (hors vacances scolaires). Des rencontres entre les parents et les bénévoles sont prévues, ainsi que des bilans individuels entre parents et l'animateur de l'action. Ouverture de cette action à tous les lycéens habitants du quartier de la Duchère Des stages de coaching sont proposés sur 3 jours pendant les vacances d'hiver, de printemps et d'automne.		
Echéancier : Organiser un repas partagé ou un pot d'amitié avant chaque période de vacances. Mai-juin : une sortie découverte ou de loisirs. Un Fablab au sein de l'Ecole Centrale		Partenaires : *Lycée de la Martinière *Ecole Centrale d'Ecully *Afev *Association Eclorizons (coaching)



PROJET DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

Finalité : créer du lien social

Favoriser la rencontre

- A l'extérieur du centre : Aller vers, être en lien avec les habitants, promouvoir les missions du centre social comme foyer d'initiatives des habitants
- A l'intérieur du centre : Aller vers, écoute active, permettre de passer de l'attente individuelle au projet collectif. L'activité comme moyen pour créer du lien

Permettre à chacun de faire sa part et favoriser son pouvoir d'agir

- Accueillir pour connaître les compétences et habiletés de l'acteur
- Favoriser les échanges, notamment de savoirs et de savoir-faire
- Promouvoir le collectif

Faire société et non du social

- Favoriser la relation réciproque et équitable entre les acteurs
- Valoriser l'individu en ce qu'il peut apporter aux autres et agir dans les projets du centre
- Mettre en confiance pour être acteur au sein d'un collectif

Ateliers sociolinguistiques	Action poursuivie	Réfèrent : Agent de développement social
Objectifs spécifiques de l'action : 1. Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes par une meilleure maîtrise de la langue française en développant des ateliers autour de la vie quotidienne. 2. Construire avec les personnes souhaitant apprendre la langue française un accueil et suivi individualisé cohérent, en les orientant vers des ateliers adaptés ou en les réorientant vers d'autres types de formations au travers du partenariat avec le Pôle Linguistique de Proximité. 3. Permettre aux personnes ayant des difficultés dans la maîtrise de la langue française de participer à la vie du Centre Social, de favoriser leur investissement afin de renforcer les apprentissages dans différents projets collectifs. Soutenir la mise en relation avec d'autres groupes d'habitants en développant une dynamique d'actions transversales. Favoriser l'échange de savoirs. 		
Présentation de l'action : La priorité des ateliers sociolinguistiques est la communication orale. Toutefois, elle est complétée par un travail sur la relation entre action, parole et écriture afin que les participants soient rapidement en mesure de se débrouiller dans la vie de tous les jours. Des mises en situation et des sorties sont proposées régulièrement dans l'objectif de favoriser une réelle pratique de la langue et une bonne compréhension des fonctionnements de l'environnement social et professionnel. Les étapes sont les suivantes : - Accueil personnalisé et individuel : échange et analyse des besoins avant l'inscription sur un atelier ou orientation vers d'autres partenaires - Mise en place d'un carnet de route, dans lequel sont répertoriés les coordonnées de l'apprenant, les noms des bénévoles qui le suivent, les différentes étapes de l'apprentissage (évaluation du niveau dans les diverses tâches abordées : lecture, écriture, expression orale, savoir compter, se débrouiller dans la vie quotidienne, initiation à l'informatique), d'un calendrier, d'un contrat d'engagement, d'une feuille de présence et du planning des moments forts dans le centre social et le quartier. - Constitution de groupes d'apprenants homogènes en fonction des acquis oraux et des besoins repérés. Le groupe est constitué de 12 personnes maximum. Assurer un minimum de 2 à 6 heures d'atelier par semaine par apprenant s'ils le souhaitent.		
 PROJET DEVELOPPEMENT SOCIAL		

Ateliers sociolinguistiques	Action poursuivie	Réfèrent : Agent de développement social
- Mise en place d'une vingtaine d'ateliers de deux heures sur l'ensemble de la semaine sur des créneaux horaires journée et soirée, permettant d'accueillir plus d'une centaine de personnes. - Mise en place d'une équipe d'une trentaine de bénévoles, organisation en binômes pour permettre un meilleur encadrement des ateliers. - Information sur les certifications et les diplômes linguistiques (TCF, DILF, DELF) afin d'encourager leur passation et leur réussite. - Définition d'un calendrier de rencontres et de formations de l'équipe de bénévoles - Participation à la dynamique de réseau « Pôle Linguistique du 9^{ème} » afin de mener des actions communes, de mutualiser les compétences, de se référer à des didactiques communes par rapport à leur mission de socialisation, alphabétisation et enseignement du français, langue d'intégration. - Mise en collectif à raison d'une fois par mois. Ces ateliers portent sur des sujets de la vie quotidienne, la santé, la prévention, les projets artistiques et culturels, le développement durable ou autre... Les sujets et le calendrier d'animation sont définis lors de la réunion de début de l'année. Ces ateliers sont proposés à l'ensemble des apprenants, animés par des bénévoles, des intervenants extérieurs (ex : Collectif Santé Duchère), des animateurs du centre social. - Mise en place d'un examen blanc de fin d'année « <i>les braves</i> » qui vise à valoriser les connaissances acquises par les apprenants au regard du DILF (version adaptée au CSS). - Mise en place de sorties culturelles, spectacles, visites, cinéma. Participation à des projets collectifs. - Accompagnement de projets d'habitants, soutien et mise en place d'ateliers initiés par les habitants - Bilan et évaluation avec les bénévoles et les apprenants.		
Partenaires : Médiathèque de la Duchère, Restaurants du Cœur, Maison de l'Enfance, médiatrice de la santé de la Duchère, Foyer Protestant, assistantes sociales de la MDR Duchère et d'Ecully, Centre Social d'Ecully, Mission Locale, ESAT Henri Castilla, Pôle Emploi, AFI Ecrit69, Centre Ressources du Rhône, centres sociaux des 5^{ème} et 9^{ème}, cinéma de la Duchère, compagnies artistiques : compagnie Chahut d'Etoiles, Les Artpeinteurs, Musée Gadagne		

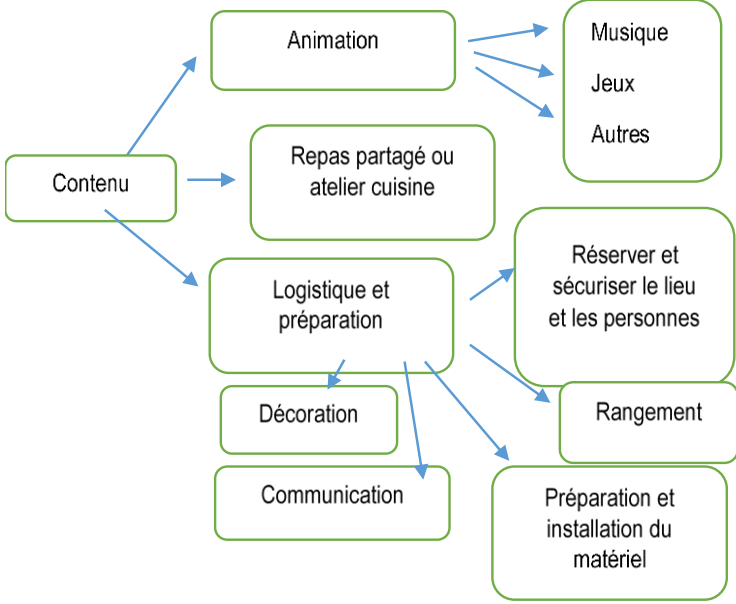


Ateliers d'échange de savoirs	Action revisitée	Référent : Agent développement social
Objectifs spécifiques de l'action : - Permettre à chacun de développer le potentiel qui est en lui, valoriser ses savoirs - Transmettre ses savoirs-être en lien avec les autres - Changer son rapport à l'apprentissage		
Présentation de l'action : - Au moment de l'accueil d'un nouvel usager, nous repérons son besoin, lui présentons le centre et le fonctionnement d'échange participatif - Création de conditions pour que chacun s'exprime, réfléchisse à ce qu'il peut donner et recevoir - Point sur les ressources de chacun - Organisation de rencontres - Accompagnement de l'organisation des actions et ateliers Prévoir des « semaines de l'échange » : - Sur chaque activité, les participants proposent un savoir-faire à partager - Les animateurs référents de chaque groupe sont présents - Valorisation et retour des échanges par des outils de communication		Echéancier Durant l'AG 2019, valoriser l'existant. Décembre 2019 : première semaine de l'échange 

Ateliers découverte	Action nouvelle	Référent : Animatrice Adultes
Objectifs spécifiques de l'action : Faire découvrir un savoir, une technique, une thématique		
Présentation de l'action : Afin de répondre aux besoins d'habitants ne pouvant s'engager régulièrement sur une activité, programmation d'ateliers de découverte les samedis, en soirée ou pendant les vacances scolaires. Chacun (usagers, bénévoles, salariés) peut proposer une thématique. En cas d'animation par un intervenant rémunéré, une participation financière pourra être demandée aux participants.		Partenaires : En fonction des thématiques Echéancier Avril 2019 : mise en place des 1^{er} ateliers

Les Tables à Palabres	Action nouvelle	Référent : Coordinatrice collectifs habitants
Objectifs spécifiques de l'action : - Proposer des temps d'échange et de débat pour que les habitants puissent exprimer et répondre à leurs préoccupations du quotidien - Faire de ce temps un moment convivial autour d'un repas		Partenaires : - Partenaires locaux - Experts de la thématique
Présentation de l'action : - Partir d'une demande des habitants ou d'un constat fait pour le choix du thème - Impliquer les habitants - Trouver une date - Rechercher les experts sur la thématique - Communiquer, diffuser le débat - Préparer l'animation - Après le temps de débat, faire un bilan		Echéancier 2019 : organisation d'un débat tous les 3 mois 2020 : accompagner les habitants à organiser un « débat / discussion /rencontre »



Habitants en Fête	Action revisitée	Réfèrent : Animatrice adultes
Objectifs spécifiques de l'action : - Permettre la rencontre - Faire ensemble - Favoriser la détente, la convivialité		Echéancier En 2019, avant chaque période de vacances scolaires, des soirées festives seront proposées aux adhérents. Les organiser avec les partenaires locaux Prévoir des fêtes en week-end
Présentation de l'action : Accompagner les habitants pour organiser une fête en fonction des envies et des disponibilités des habitants - Accueil et écoute de la demande - Si le projet est réalisable et faisable, en fonction des moyens et des objectifs du centre social - Choix de la date, du lieu - Mise en place des commissions d'organisation avec les habitants  <pre> graph LR Contenu[Contenu] --> Animation[Animation] Contenu --> Repas[Repas partagé ou atelier cuisine] Contenu --> Logistique[Logistique et préparation] Animation --> Musique[Musique] Animation --> Jeux[Jeux] Animation --> Autres[Autres] Logistique --> Reserver[Réserver et sécuriser le lieu et les personnes] Logistique --> Decoration[Décoration] Logistique --> Communication[Communication] Logistique --> Preparation[Préparation et installation du matériel] Logistique --> Rangement[Rangement] </pre> - Bilan avec les habitants et les porteurs du projet		Dès 2020, organisation des événements à la demande et par les habitants

« Si on sortait ? »	Action nouvelle	Réfèrent : Agent développement social
Objectifs spécifiques de l'action : - Proposer le lieu et la rencontre - Permettre aux habitants de sortir, de faire ensemble et ainsi de créer leur propre réseau - Découvrir d'autres champs d'intérêts		Moyens : - 1 espace d'affichage
Présentation de l'action : - Accueil de l'adhérent initiateur de la sortie : clarifier la proposition et son organisation (jour, lieu, prix, présentation...) - Diffusion / communication sur un espace d'affichage dédié et sur le site internet du centre - Ouvrir une liste d'inscription à l'accueil avec nom et coordonnées à transmettre à l'adhérent à l'initiative de la sortie - Les personnes intéressées se donnent RDV au centre social pour aller ensemble à l'activité proposée - Recontacter l'adhérent initiateur pour faire un retour sur la sortie		Partenaires : Kapseurs / AFEV Echéancier : Septembre 2019 : présentation du projet pendant les Portes Ouvertes 2020: mise en place de l'action



PROJET DE DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL

En lien avec les objectifs de développement durable de l'ONU :

- ➔ Contribuer à réduire l'extrême pauvreté et la faim et participer à éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- ➔ Contribuer /permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- ➔ Parvenir à l'égalité des droits des sexes et contribuer à autonomiser les femmes et les filles
- ➔ Sensibiliser à une gestion durable des ressources en eau
- ➔ Contribuer à réduire les inégalités dans le pays
- ➔ Faire en sorte d'être un établissement humain ouvert à tous, sûr, résilient, durable, encourager l'innovation et promouvoir le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- ➔ Établir des modes de consommation et de production durables
- ➔ Repenser les modes de transport
- ➔ Sensibiliser et contribuer à la conservation des océans, des mers et des ressources marines aux fins du développement durable
- ➔ Sensibiliser à la préservation des écosystèmes
- ➔ Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- ➔ Partenariats pour la réalisation des objectifs



Actions de sensibilisation au développement durable	Action revisitée	Référent : Coordinatrice Développement Durable
Objectifs spécifiques de l'action : - Développer la prise de conscience des habitants sur les enjeux du développement durable - Accompagner la mise en place de comportements éco-citoyens		
Présentation de l'action : - Ces actions ont pour finalité la communication, l'information, la formation - Des animations en lien avec la préservation des écosystèmes : lutte contre le gaspillage, tri des déchets, économie d'énergies, réparation d'objets... - Animations sur la mesure de l'empreinte écologique et énergétique - Des événements : semaine du Développement Durable, participation au Festival d'Art et D'Air - Des expositions sur les thèmes du Développement Durable et de la transition écologique - Des sorties : visites de centres de tri, d'éco-structures, découverte de la faune et de la flore...		
Partenaires : Commission Développement Durable de la Duchère		
Echancier : Mai 2019 : Semaine du Développement Durable Juin 2019 : Festival d'Art et D'air Septembre 2019 : premières actions collectives de sensibilisation		

Mutualisation et Echanges	Action nouvelle	Référent : Coordinatrice DD
Objectifs spécifiques de l'action : Favoriser l'échange de matériel entre habitants pour développer l'entraide et participer au changement de comportement pour plus d'éco-citoyenneté		Moyens : Machines à coudre Bibliothèque
Présentation de l'action : - Boîtes à partage : valoriser la boîte à livres existante au Centre Social. A la demande des habitants, mettre en place d'autres espaces - Machines à coudre : permanence où les habitants adhérents peuvent utiliser des machines à coudre mises à disposition par le Centre Social - Outils : développer l'échange de matériel entre les habitants, le Centre Social pouvant être un relais. Création à l'accueil d'un espace « boîte à outils » où les habitants peuvent proposer ou demander du matériel, des outils. - Troc : organiser un événement par un de troc thématique (jouets, plantes, vêtements...)		

Recyclerie	Action revisitée	Référent : Coordinatrice Développement Durable
Objectifs spécifiques de l'action : - Permettre aux habitants de donner une seconde vie à leurs objets dans un souci écologique et économique - Faciliter les pratiques de tri - Promouvoir le faire soi-même		
Présentation de l'action :  - Yoyo : faciliter le tri du plastique pour les habitants, en partenariat avec l'entreprise Yoyo. Le Centre Social récupère les sacs des habitants inscrits dans la démarche. Ils bénéficient de points et de récompense. Le Centre Social reçoit des récompenses à visée collective (billets de spectacles, prestations culturelles...) - Compost : poursuivre l'aménagement des composts (jardins de la Sauvegarde, du Château...). Accompagner les habitants dans l'utilisation adaptée du compost : communication, sensibilisation, formation. - Repair Café : en partenariat avec la MJC, GLH et LMH, accompagner les habitants à la création d'un Repair Café mobile sur le quartier. Les bénévoles seront formés à animer les permanences. Les modalités de mise en place sont travaillées courant février 2019. Le parti pris du Repair Café est que les habitants apprennent à réparer par eux-mêmes. - Ateliers Astucerie et Bricolage : mise en place d'ateliers de fabrication à base de produits naturels ou recyclés. Favoriser et développer l'échange de savoirs et savoir-faire entre les habitants : ateliers bricolage, fabrication des produits du quotidien - Tri : valoriser l'étagère /espace à tri existant. Accompagner les habitants à son utilisation.		
Partenaires : Bailleurs sociaux, MJC, Aiden, Mission Lyon Duchère, Yoyo, AFEV / Kapseur		



Jardins	Action poursuivie	Référent : Coordinatrice Développement Durable
Objectifs spécifiques de l'action : Sensibiliser, expliquer, accompagner et impliquer les habitants autour des enjeux du développement durable 		Moyens : Commission "jardin" 3 espaces "jardin" Ateliers et outils de bricolage
Présentation de l'action : Les 3 espaces jardins se veulent des lieux de découverte, d'échange, de partage, de solidarité, de convivialité, de mixité, de créativité... Les habitants s'y impliquent dans la définition des usages et du fonctionnement <u>Jardin pédagogique :</u> Espace de sensibilisation au jardinage et à l'environnement dédié aux enfants du dispositif ALAE, de la crèche, du centre de loisirs et aux élèves des écoles primaires : Actions de découverte et d'observation de la biodiversité, du compostage, plantation et semis à emporter chez soi, remise en état de la spirale à insectes. Réaménagement de la mare, atelier de construction de niches pour oiseaux, de carrés potagers, restauration du four à pain, plantation et semis de végétaux Culture de différentes plantes à des fins pédagogiques <u>Jardin de la Sauvegarde :</u> Aménagement de cet espace en un lieu de support de coopération afin que bricoleurs, décorateurs, cuisiniers, adhérents...se rencontrent et échangent autour de leurs savoir-faire. Cette action vise l'appropriation de cet espace par les habitants afin qu'ils l'aménagent à leur image en détournant les objets de leurs fonctions premières pour leur donner une nouvelle vie : transformation de palettes en carrés potagers, en balconnières, en bacs à semis, en composteurs, en serres, d'un point d'eau... Aménagement : - d'un lieu convivial : construction d'une pergola à toit végétalisé, de bancs, de tables - d'un lieu d'expérimentations et d'innovations : fabrication d'un four solaire, d'une mini éolienne, d'un fumoir, fabrication de peintures et vernis à base de produits naturels, fabrication d'eau de bouturage, purin, macération ... - d'un lieu de créativité : réalisation d'un herbier, lancement d'un atelier « compositions florales », mandala		

Jardins	Action poursuivie	Réfèrent : Coordinatrice Développement Durable
- D'un lieu de culture écoresponsable, partagé et collectif : plantation d'arbustes, de fleurs, d'engrais verts visant à favoriser la biodiversité et la qualité productive du sol. Réalisation de semis, de bouturages de plantations insolites (cacahuètes, citronnelle, kiwis, légumes d'autrefois, patates douces...) Toutes les parcelles cultivées le sont de manière collective, les récoltes également. Elles seront redistribuées équitablement et contribueront à la réalisation de repas partagés. <u>Jardin du Château :</u> Le jardin du Château est composé de 10 parcelles individuelles, avec une parcelle collective à visée solidaire (les récoltes sont soit données soit cuisinées et dégustées ensemble) et d'une partie dédiée aux associations. Actions : - La mise en place de réunions perspectives et bilans avec l'ensemble des jardiniers 4 fois par an - Mise en place d'un atelier bouturage et semis - Formation autour du compost, des engrais verts, de la gestion de l'eau, la biodiversité ... - Aménagement d'une cabane à outils, de délimitation d'allées des parcelles de cultures - Construction d'une pergola et restauration d'une table - Création d'un livret « trucs et astuces écoresponsables » au jardin - Dynamisation de l'espace collectif en prévoyant un échéancier et un plan de plantations (définition des variétés, des temps de plantations et de récoltes), en organisant des temps festifs. - Fabrication d'un tableau d'information sur lequel seront inscrites les tâches collectives à effectuer		
Partenaires : « Cabane à chutes », AIDEN, Arthropologia, Pass'Jardin, Mission Lyon Duchère, Mineka, Alliade, SESSAD, Maison de l'Enfance, Centre Social Pierrette Augier, Service des Espaces Verts de la Ville de Lyon, Commission DD de la Duchère, LPO, CFPH d'Ecully		

Alimentation et Santé	Action poursuivie	Réfèrent : Coordinatrice Développement Durable
Objectifs spécifiques de l'action : - Sensibiliser les habitants à la santé par l'alimentation - Permettre à tous de consommer des produits bio et locaux		Moyens : Cuisine pédagogique
Présentation de l'action : - Atelier cuisine : A partir des propositions d'habitants, nous organisons avec eux des ateliers cuisine où l'on prépare et partage un repas : achats de produits bio et locaux, calcul du budget, réduction des déchets - Cours de cuisine : Promouvoir le savoir-faire des habitants puisqu'un habitant devient chef cuisinier et transmet aux autres une recette. Nous veillons à ce que les produits soient locaux et de saison. Chaque habitant participe à la confection du repas - Cuisiner pour son bébé / Nutrition et parentalité : A partir de savoir-faire des parents et des bénévoles des Restos du Cœur, confection de petits pots pour bébé à partir d'aliments locaux, de saison, économiques et sans additif. De cet espace de rencontre et d'échange autour de l'alimentation du bébé, chacun repart avec des petits pots réalisés et des recettes - Commission Santé : Cette commission regroupe 17 structures locales. Mise en place en partenariat des actions visant à promouvoir la santé par l'alimentation, l'activité physique et le bien-être. - Evènements ponctuels de sensibilisation autour de l'alimentation, du bien-être : « Semaine du goût », organisation de concours de cuisine, débats et rencontres sur les préoccupations des habitants en matière de santé (accès aux soins, prévention...).		Partenaires : Restos du Cœur VRAC Mission Lyon la Duchère Collectif Santé Duchère Ferme de l'Abbé Rozier Jardins de Lucie 

Sport et Santé	Action poursuivie	Réfèrent : Agent développement local
Objectifs spécifiques de l'action : - Favoriser l'accès à la pratique sportive afin de faciliter l'intégration vers des clubs de droit commun - Permettre de renforcer le lien social - Développer le bien-être et l'estime de soi - Promouvoir l'activité physique, lutter contre la sédentarité, l'obésité		Moyens : Salle de sport équipée Equipements sportifs du territoire
Présentation de l'action : <u>Des activités régulières :</u> - Groupes Marche : 2 groupes de marche par semaine, animés par des bénévoles. A partir des programmes établis tous les deux mois, randonnées et balades à Lyon et dans les environs - Groupe Vélo : 2 groupes de vélo par semaine, animés par des bénévoles. Programmation des sorties concertées dans les groupes. - Gymnastique douce « Un temps pour elles, un temps pour soi » : Une fois par semaine, atelier autour de la respiration, des étirements... animé par une bénévole. Transmission de gestes physiques que les participantes peuvent reproduire chez elles. Les ateliers sont construits à partir des préoccupations, des besoins, des maux des participantes. - Remise en forme et renforcement musculaire : Mise à disposition d'une salle de sport équipée. Accompagnement à la reprise d'activité sportive. Les participants sont constitués en groupe, accompagnés par un bénévole. <u>Des actions ponctuelles :</u> En fonction des envies et demandes des habitants : sorties raquettes, vélo, ski, escalade... ateliers yoga, organisation de matchs de foot... Des débats et temps d'échanges, des ateliers de prévention peuvent être organisés.		Partenaires : Mission Lyon la Duchère Professionnels du sport Collectif Santé Duchère  

Les Commissions Développement Durable	Action revisitée	Réfèrent : Coordinatrice Développement Durable
Objectifs spécifiques de l'action : - Accompagner et être en veille sur le développement des gestes et postures éco-citoyens, à l'interne - Coordonner une réflexion et un travail partenarial pour sensibiliser le territoire au Développement Durable	Partenaires : MJC Duchère, Mission Lyon la Duchère, LMH, GLH, Alliade Habitat, Centre Social Duchère Plateau, ALTM, Aiden, Yoyo, Aremacs, Métropole de Lyon, Vrac, Trait d'Union Duchère, Mouvement de Palier, Pistyles.	
Présentation de l'action : - Commission Développement Durable de la Duchère : Rencontre une fois par mois entre les partenaires pour mener différents projets sur le territoire de la Duchère : actions de sensibilisation, animations lors d'évènements (festival d'Art et d'Air)... - Commission interne : Un groupe de travail sur le développement durable constitué de bénévoles, administrateurs, salariés afin de veiller et d'être garant de l'application du cahier des charges à l'échelle des actions, du pilotage et de l'organisation de la structure.	Echéancier Constitution de la commission interne en septembre 2019. Tous les mois de juin, évaluation des actions à partir du cahier des charges DD.	



PROJET FAMILLES

- ➔ **Permettre aux familles d'exprimer leurs besoins :**
Etre écouté dans ses besoins de parents
Bénéficier d'espaces d'expression dans la bienveillance (aller vers, permanences, temps d'échange)
- ➔ **Permettre aux familles de se sentir accueillies et de s'intégrer dans le centre social :**
Etre pris en considération dans ses demandes et ses besoins
Permettre la cordialité dans les liens interfamiliaux
- ➔ **Contribuer à créer du lien et susciter la rencontre entre familles**
Rompre l'isolement
Combattre les préjugés et le fonctionnement clanique
- ➔ **Favoriser l'implication des familles dans la réponse à leurs besoins**
Impulser des projets
Etre acteurs dans leurs projets
- ➔ **Etre soutenu dans ses responsabilités parentales**
Trouver un soutien et un appui au centre social et avec les autres familles
Avoir des espaces et des temps adaptés aux organisations familiales

Sorties en familles	Action revisitée	Référent : Référente Familles
Objectifs spécifiques de l'action :		
Permettre aux familles de sortir de leur lieu de vie et de découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles activités		
Présentation de l'action :		
Les parents seront associés à la programmation. Un comité d'habitants participe à la mise en œuvre des sorties. Pendant les vacances scolaires, les mercredis et les week-ends, organisation de sorties thématiques : - Culturelles - Découvertes - Loisirs - Sportives		
1 samedi par mois / 1 mercredi par mois		



Espaces Parents-Enfants	Action revisitée	Référent : Référent Familles
Objectifs spécifiques de l'action : - Favoriser les temps d'échanges intrafamiliaux et interfamiliaux.		Moyens : Aménager un espace jeux dans le hall d'accueil
Présentation de l'action : - Brin de Causette : Un matin par semaine, de 8h30 à 10h, temps convivial dédié aux parents pour se retrouver ensemble, accompagnés de leurs enfants non scolarisés. Autour d'un café, d'un thé dans l'espace accueil du centre Social. Cette action sera construite en lien avec le LAP de l'Ecole des Gêraniums et l'EAJE du Centre Social - Aire de Famille : Les mercredis de 14h30 à 17h30, action organisée à partir des savoir-faire des participants. Il s'agit de permettre aux parents de faire avec l'enfant. 1 fois par semaine (hors vacances scolaires)		 

Question de Parents	Action nouvelle	Référent : Référente Familles
Objectifs spécifiques de l'action : Permettre aux parents de se rencontrer et d'échanger sur des questions éducatives		
Présentation de l'action : A partir des questions et préoccupations émergeant des ateliers et des activités, proposer des temps de rencontre autour d'une thématique. En fonction, un intervenant sera sollicité pour étayer les échanges et accompagner les parents dans leurs questionnements. 4 fois par an, en soirée		Partenaires : Selon la thématique abordée, solliciter des partenaires locaux

Ateliers pour mon tout-petit	Action revisitée	Référent : Référente familles
Objectifs spécifiques de l'action : Permettre aux parents et aux tout-petits de partager un moment privilégié au sein d'un atelier spécifique		
Présentation de l'action : - Atelier Gym et Galipettes - Atelier éveil musical - Les Pitchounes - Atelier comptines - Baby bouquine		Partenaires : - Baby Duch' - BM Duchère - Intervenants
Proposition d'un programme annuel : 2 fois par mois, un atelier en semaine et un le samedi matin		Echéancier Mise en œuvre : septembre 2019

Ateliers « fait maison »	Action nouvelle	Référent : Référente Familles
Objectifs spécifiques de l'action : Proposer des ateliers pratiques pour les parents des tout-petits		
Présentation de l'action : - Cuisiner pour mon bébé (voir EAJE) - Créer des produits de soin - Bricoler et créer des jeux - Apprendre à lire des histoires, apprendre des comptines		Partenaires : Bibliothèque Municipale de la Duchère
1 fois par mois.		

Mon ado et moi	Action nouvelle	Référent : Référente Familles
Objectifs spécifiques de l'action : Permettre aux parents d'échanger autour des questions liées à l'adolescence		
Présentation de l'action : Action à construire avec le secteur jeunes du Centre Social - Organisation de temps d'échanges entre parents - Mise en place d'ateliers jeux parents / enfants - Ateliers cuisine parents-enfants - Sorties familiales spécifiques pour les ados et leurs parents		Partenaires : MJC de la Duchère, Ciné Duchère, Centre Social Duchère Plateau
4 actions par an.		

EVALUATION DU PROJET SOCIAL ET DU PROJET FAMILLES

Ce projet social doit être, pour les bénévoles dirigeants et l'équipe de professionnels chargée de sa mise en œuvre, un document de référence, une feuille de route pour les quatre années à venir. Il s'agit donc de tracer quel sera le chemin à parcourir, d'en prévoir les étapes, les moyens à mobiliser... pour atteindre le but que l'on s'est fixé.

L'évaluation et ses processus en seront le journal de bord : recueillir les événements et observations en lien avec les actions et projets, les analyser, envisager des adaptations, si nécessaire... pour garder le cap.

La démarche participative d'élaboration du présent projet social a permis une appropriation, par les acteurs impliqués, des enjeux et objectifs qui vont conduire notre action. Ces différents processus engageront ces mêmes acteurs et permettront de mesurer l'évolution, les changements, les écarts et les réussites des projets et donc, l'atteinte des objectifs fixés.

Les étapes de la démarche évaluative :

Constitution d'un comité d'évaluation :

Ce comité d'évaluation sera composé d'administrateurs. Il sera constitué dès septembre 2019. Ses missions seront les suivantes :

- Proposer la ou les questions évaluatives pour l'année ainsi que les critères, les indicateurs et les références. Il pensera aussi les méthodes d'évaluation
- Etre garant de l'évaluation annuelle telle que définie dans le projet social ou en proposer des modifications, des actions correctives

Mois de l'évaluation chaque année en juin :

- Bilan et évaluation des activités, des actions : évaluation formative par l'équipe et les bénévoles d'activités à partir d'un cahier des charges Développement Durable
- Enquêtes, évaluations auprès des usagers et habitants
- Evaluation de l'objectif spécifique choisi pour l'année par le Conseil d'Administration

La commission Développement Durable est garante du cahier des charges Développement Durable

A la fin des 4 années du projet social, proposition aux partenaires de retracer les évaluations annuelles.

Cahier des charges Développement Durable

Axes	Objectifs	Critères	Indicateurs	doc	norme référente	habitants	structure
Fonctionnement et gouvernance	Association de tous dans les prises des décisions	choix collectif des horaires et jours	réunion préentree, réunion préparation d'événement, réunion de bilan	Compte rendu de réunion	1 réunion de prépa et une réunion bilan	x	
		choix collectif de la programmation/ événements					
		définition avec tous du contenu					
	Adéquation à la demande	recensement des demandes à l'inscription	à chaque inscription, fiche complétée	archives de préinscription	1 fiche par adhérent	x	
		recensement des demandes tout au long de l'année	mise en place d'un outil d'expression, recueil des besoins	boite à idée, mur d'expression... + CR des données recueillies	permanence d'un outil	x	
		recensement des demandes lors du bilan	Réunion bilan des actions avec usagers	CR réunion avec qui fait quoi et échéancier	1 réunion bilan pour chaque action	x	
		Prises en compte de l'ensemble des demandes lors des décisions	Traitement des fiches d'inscription	CR de données recueillies + synthèse des fiches d'inscription	permanence de l'outil + mise à jour	x	
	Accessibilité à tous: mixité culturelle/ sociale/ intergénérationnel	Action intergénérationnelle	proposition d'actions intergénérationnelles	plaquelette + support de comm + liste d'inscription	hors actions familles, 3 actions		
		Accueil de nouvelles personnes	adhésion et inscriptions aux actions	NOE + liste de présence	50 familles		x
		Mixité sociale et de genre	proposition d'actions ouvertes à tous	plaquelette + support de comm + liste de présence	un maxi de 3 actions générées / an	x	
Sensibilisation et découverte des actions	présentation auprès de l'ensemble du public du CS	présentation auprès de l'ensemble du public du CS	temps fort (CA, PO), expo, débats...	support de com + liste de présence	3 expos et 2 débats	x	
		diffusion auprès et accueil d'un public non adhérent	actions d'aller vers, procédure de communication	procédure de com + support + CR d'actions	à chaque action, diffusion selon la procédure + 2 actions hors les murs par mois		

Cahier des charges Développement Durable

Axes	Objectifs	Critères	indicateurs	doc	norme référente	habitants	structure
Respect de l'environnement	Gestion économie des ressources (eau, chauffage, elec)	Interrogation ou discussion autour des ressources utilisées					
		Mise en place d'actions pour réduire la consommation de ressources	actions de sensibilisation	support de comm + liste de présence	2 débats, 4 visites, 1 événement		x
	Gestion/ réduction des déchets		écriture d'un process de tri, formation de l'équipe et mise en place des moyens	process + OR de formation	1 formation + 1 process tri		x
		Tri					
		compostage					
Déplacement		réparation					
		réutilisation					
		lutte contre le gaspillage alimentaire et des ressources	actions de sensibilisation	support de comm + liste de présence	5 actions	x	
	Déplacement			justificatif comptable, outils de réservation vélo, outil de covoiturage	déplacement intra Duchère et grand Lyon	x	x
		Transport en commun covoiturage mode doux , marche, vélo...)	utilisation des transports en commun, mode doux ou covoiturage				

Cahier des charges Développement Durable

Axes	Objectifs	Critères	Indicateurs	doc	norme réfèrent	habitants	structure
Consommation et achats	Lieu de production	local (dans la région)	privilégier le local si le produit répond à des critères de qualité	factures, fournisseurs	le plus proche pour trouver le produit	X	X
		national					
		autre					
	composition	utilisation de ressources rares ou à préserver	matériel d'activité et de fonctionnement	factures, fournisseurs	sur les 4 ans du projet, viser 90%	X	X
		impact sur la santé					
		produit réparable /réutilisable/ durée de vie longue					
	caractère durable	produit issu de l'agriculture bio	achats ateliers et fonctionnement	factures, fournisseurs	sur les 4 ans du projet, viser 90%	X	X
		produit écologique ou écoresponsable					
		produit de saison pour l'alimentation					
	Caractère solidaire/équitable...	achat équitable	achats ateliers et fonctionnement	factures, fournisseurs	sur les 4 ans du projet, viser 90%	X	X
		achat auprès d'organisme d'utilité sociale					
		autre circuit: économie circulaire (seconde vie, récup,...)					
		Mutualisation					

A ce moment de l'écriture de notre projet, le Conseil d'Administration a statué sur le choix des objectifs spécifiques et des questions évaluatives pour l'exercice 2019/2020.

Le Conseil d'Administration s'est posé les questions suivantes :

- Quel objectif nous paraît prioritaire ?
« Faire émerger et répondre aux besoins des habitants »
- Alors quelle question poser ? = question évaluative
« Avons-nous permis aux habitants d'exprimer leurs besoins ? Avons-nous tenté d'y répondre ? »
- Comment pourrons-nous savoir si nous avons permis l'émergence des besoins et si nous avons tenté d'y répondre ? = critères
- Comment concrètement le vérifierons-nous ? = indicateurs
- À partir de combien de Estimerons-nous que nous aurons répondu à la question ? = normes, références
- Quels sont les outils, moyens qui nous permettront de le vérifier ? = sources de données

critères	indicateurs	références	Sources de données
Nombre d'utilisateurs	Le nombre d'adhérents a-t-il augmenté ?	En 2019, environ 400 familles adhérentes pour 1 000 adhérents, on peut se fixer l'objectif d'une croissance de 5 % par an du nombre de familles, ce qui correspondrait à 20 familles supplémentaires	AIKA / logiciel de gestion des adhérents
Typologie des familles	a-t-on facilité la participation du plus grand nombre, notamment des familles monoparentales	comme 30 % des familles du quartier de la sauvegarde sont monoparentales notre objectif sera d'avoir 6 familles monoparentales dans ces 20 familles	AIKA / logiciel de gestion des adhérents
Projets d'habitants	a-t-on accompagné l'organisation de projets festifs, conviviaux ?	environ 1 fois par semaine soit 40 par an	Compte rendu d'activités
Posture d'Aller vers	a-t-on mis en œuvre un processus d'écoute des besoins ?	avoir un binôme salarié qui aille vers les habitants une fois par semaine soit 40 fois par an	Compte rendu d'activité
Bénévolat	Les adhérents prennent-ils de initiatives et des responsabilités ?	Actuellement, 80 bénévoles. L'objectif sera d'en avoir 5 nouveaux par an (6%)	Liste de bénévoles annuelle

LE CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE ET PLAN D'ACTION

- Tous les mois de juin et lors des Assemblées Générales : évaluation des actions et traitement de la question évaluative annuelle.
- En septembre 2021, le Centre Social envisagera la poursuite de ses objectifs, en concertation avec la CAF du Rhône, jusqu'en 2027. Le cas échéant, une demande d'allègement d'écriture sera faite auprès du Département de l'Animation de la Vie Sociale.

PLAN D'ACTION	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
Projet développement Local				
<i>Procédure communication</i>	x			
<i>Fonction d'Accueil</i>	x			
<i>Espace d'expression</i>	x			
<i>Règlements intérieurs</i>	x			
<i>Philosophie d'échange de savoirs</i>		x		
<i>Rôle et fonction des administrateurs</i>		x		
<i>Revisiter l'organisation, le fonctionnement</i>	x			
<i>Accueil et animation des bénévoles</i>		x		
Projet Educatif				
<i>Nouvelles actions EAJE</i>	x			
<i>Ateliers enfants</i>	x			
<i>ALAE</i>	x			
<i>ALSH Ados</i>	x			
<i>Anim'Sauvegarde</i>	x			
<i>Accompagnement à la Réussite des Lycéens</i>	x			

PLAN D'ACTION	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
Projet Développement Social				
<i>Ateliers SocioLinguistiques</i>	X			
<i>Ateliers d'Echanges de Savoirs</i>	X			
<i>Ateliers découvertes</i>	X			
<i>Les Tables à Palabres</i>	X			
<i>Habitants en fête</i>	x	x		
<i>Si on sortait ?</i>	x	x		
Projet développement Environnemental				
<i>Actions de sensibilisation</i>	X			
<i>Mutualisation et Echanges</i>	x			
<i>Recyclerie</i>	x			
<i>Jardins</i>	x			
<i>Alimentation et Santé</i>	x			
<i>Sport et Santé</i>	x			
<i>Commissions Développement Durable</i>	x			
Projet Familles				
<i>Sorties en Familles</i>	X			
<i>Espaces Parents-Enfants</i>	X			
<i>Question de Parents</i>	X			
<i>Ateliers pour mon tout-petit</i>	X			
<i>Ateliers « fait maison »</i>	X			
<i>Mon Ado et Moi</i>	X			



PROJET



2019

2023



26 avenue de la Sauvegarde - 69009 LYON

Tél. : 04 78 35 77 47

<https://www.centre-social-sauvegarde.com>